

LA TRIBUNE



CONCERT-BÉNÉFICE

Marc Hervieux,
parfait
complice
de l'OSS

PAGE 13

IMACOM, JESSICA GARNEAU

PAS D'AVION, PAS DE CONGRÈS

L'absence de desserte aérienne prive Sherbrooke d'un autre rassemblement d'envergure

Pour la quatrième fois en deux ans, l'absence de desserte aérienne prive Sherbrooke d'un important congrès, ce qui entraîne la perte de milliers de dollars en retombées directes. Cette fois-ci, c'est l'Association canadienne d'éducation de langue française, qui attire près de 750 congressistes, qui a écarté la candidature de Sherbrooke en 2016 pour cette raison.

PAGE 3



ARCHIVES LA TRIBUNE

PATRICK ROY RETOURNE À DENVER

Presque 10 ans jour pour jour après s'être retiré comme joueur, Patrick Roy retourne à Denver. Le célèbre ancien gardien de but qui dirigeait les Remparts de Québec devient le nouvel entraîneur de l'Avalanche du Colorado avec qui il a remporté deux coupes Stanley. «J'espère que les amateurs sont aussi excités que moi. C'est une journée incroyable», a commenté l'illustre numéro 33.

PAGE 35



LE SOLEIL, PASCAL RATTHE

CONFLIT ÉTUDIANT

Trois policiers
du SPS cités en
déontologie

PAGE 2

3233920

VENTE
50%*

SUR TOUS LES VESTONS,
COMPLETS ET CRAVATES,
TISSUS ITALIENS FABRIQUÉS AU CANADA.

Boutique
Rejan Mode

*Se termine le 2 juin 2013

134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

3213419

NOUVELLE BMW TRACTION INTÉGRALE

320i xDrive 2013

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT

à partir de **40 995\$***

LOCATION 48 MOIS **0\$** COMPTANT

MENSUALITÉ
479\$**

TAUX
1,9%



ENTRETIEN RÉGULIER SANS
FRAIS, 4 ANS OU 80 000 KM



BMW



Le plaisir
de conduire.™

Suprem Automobile
25ans

Sherbrooke 819.821.9272
www.supremautomobile.com

Ouvert samedi

* Prix de vente à partir de 40 995\$, transport et préparation, taxes en sus. ** Location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, mensualité à partir de 479 \$ (taxes en sus), acompte ou échange équivalent de 0 \$. Le taux de location est celui offert par Service financier BMW sur approbation du crédit. Transport et préparation inclus, frais de dossier de 399 \$ inclus. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme de 20 349 \$ (taxes en sus). Kilométrage annuel alloué de 20 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. BMW Canada Inc. - BMW -, le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence. Offre valide jusqu'au 31 mai 2013 sur 320i xDrive 2013 Berline seulement, mutuellement exclusives, sujette à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Photo à titre indicatif seulement. Offre limitée.

MANIFESTATIONS DU PRINTEMPS ÉTUDIANT

Trois agents du SPS comparaîtront devant le comité de déontologie

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un an après les manifestations du printemps érable, trois policiers du Service de police de Sherbrooke (SPS) sont cités à comparaître devant le comité de déontologie policière.

Le processus n'étant pas encore terminé, le SPS a refusé de commenter. Les citations à comparaître ont été déposées hier après-midi, mais la date de l'audience n'est pas encore fixée. Il s'agirait des premiers policiers du SPS cités à comparaître devant le comité dans le cadre du conflit étudiant du printemps 2012.

Un manifestant qui a déposé une plainte contre ces policiers et qui souhaite garder l'anonymat a contacté *La Tribune*. Sa plainte concerne une arrestation éclair faite par le SPS le 30 avril 2012.

Lors de cette journée, le SPS avait indiqué qu'un « simple citoyen » avait été blessé au poignet après avoir tenté de traverser les piquets de grève au Cégep de Sherbrooke et que les deux suspects s'en étaient pris à lui. Les deux jeunes hommes avaient été arrêtés à la suite de ces événements. L'une des deux arrestations avait particulièrement fait jaser; c'est un camion banalisé qui s'était approché de l'individu. Des policiers étaient alors débarqués pour emmener l'individu à l'intérieur du camion. Dans la foulée, un manifestant avait été conduit à l'hôpital. La scène avait été



ARCHIVES LA TRIBUNE

Trois policiers du Service de police de Sherbrooke (SPS) sont cités à comparaître devant le comité de déontologie policière, en marge du conflit étudiant du printemps 2012.

captée sur vidéo.

Le SPS avait alors expliqué que la technique employée servait à intervenir rapidement dans une foule hostile et à éviter que cela dégénère. « Pour avoir été là, je vous assure que la foule n'était pas hostile », assure le plaignant.

Dans la citation à comparaître de deux des trois policiers, le commissaire indique qu'ils auraient « abusé de leur autorité en utilisant une plus grande force que nécessaire lors de l'opération policière ». Il mentionne également que dans l'exercice de leurs fonctions, ils n'auraient pas « respecté l'autorité de la loi et des tribunaux » et n'auraient « pas collaboré à

l'administration de la justice en mettant en péril la sécurité de manifestants lors de l'opération policière ».

À propos du troisième policier, le commissaire mentionne qu'il ne se serait « pas comporté de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction ».

Un des policiers se retrouve aussi devant le comité pour un

autre dossier.

La Tribune écrivait, en mars dernier, que des plaintes concernant des événements survenus à Sherbrooke pendant la grève étudiante avaient été déposées au commissaire à la déontologie policière.

Elles concernaient « la plupart du temps des interventions jugées trop violentes ou brutales » par les forces policières.

Une fin de semaine sous le signe de la santé à Sherbrooke

SHERBROOKE — Du 30 mai au 1^{er} juin, Sherbrooke accueillera trois colloques d'envergure internationale et nationale reliés au domaine de la santé.

Le 30 mai se déroulera la 5^e édition du Symposium sur la spectrométrie de masse, dont le thème est « Biomarqueurs et santé ». La spectrométrie de masse permet de détecter, d'identifier, de quantifier et de caractériser la structure chimique des molécules d'intérêt dans les liquides biologiques des patients.

En soirée, le Fabry Expert

Summit accueillera les participants au Grand Times Hôtel pour un super-conférence où il sera question des plus récents développements en recherche sur la maladie de Fabry.

Enfin, le 31 mai et 1^{er} juin, le Garrod Symposium 2013, mis sur pied en collaboration avec l'Association des médecins généticiens du Québec, regroupera à la fois des médecins spécialistes en génétique, des conseillers et infirmiers en génétique du Québec, mais également des experts en erreurs innées du métabolisme

du Canada et de l'étranger.

Les conférences se dérouleront principalement sur le site du CHUS – Fleurimont, dans l'Amphithéâtre de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

L'entrée est libre pour assister aux conférences du Symposium sur la spectrométrie de masse et du Fabry Expert Summit. Les gens intéressés aux conférences du Garrod Symposium 2013 doivent toutefois s'inscrire au www.garrod.ca.

— Pierre-Luc Trudel

ARRONDISSEMENT DE

Brompton

CAHIER PROMOTIONNEL À LIRE AUJOURD'HUI

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE	
Annonces classées	20 à 26
Arts et spectacles	13 à 15
Décès	27 et 28
Économie	17
Horoscope	22
Loterie	8
Monde	16
Mots croisés	22
Opinions	10
Sports	30 à 35

MÉTÉO

Jacob, 10 ans
École La Maisonnée

AUJOURD'HUI

PLUIE
MAX.: 10° MIN.: 5°

Lever du soleil: 5 h 07
Coucher du soleil: 20 h 21

SAMEDI
pluie, max.: 6° min.: 3°

DIMANCHE
pluie, max.: 10° min.: 5°

Une nouvelle à nous communiquer...

819 564-5454

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

« Pour une fois que Montréal est en ébullition... »
— le maire Labeaume

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



« Nous sommes un peu en culottes courtes... »

Sherbrooke échappe un autre congrès en raison de l'absence de desserte aérienne

DAVID BOMBARDIER

SHERBROOKE – L'absence de desserte aérienne vient de priver Sherbrooke d'un autre congrès. Depuis deux ans, au moins quatre rassemblements d'envergure ont échappé à la région sherbrookoise pour cette raison, ce qui représente des milliers de nuitées et des centaines de milliers de dollars en retombées directes.

«C'est notre handicap», affirme le maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny, qui a fait de la relance de l'aéroport l'une des priorités de son mandat.

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) songeait à tenir son congrès pancanadien à Sherbrooke ou Québec en 2016. Le conseil d'administration de l'ACELF a toutefois écarté la candidature de Sherbrooke précisément parce que la capitale estrienne n'est pas desservie par un transporteur aérien.

Dans une lettre adressée la semaine dernière au président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke et dont La Tribune a obtenu copie, le directeur général de l'ACELF, Richard Lacombe, explique ce choix en invoquant uniquement l'argument de l'aéroport.

«Étant donné que les participants à notre congrès pancanadien proviennent des quatre régions du pays, c'est pour eux une économie de temps et d'argent de pouvoir atterrir



ARCHIVES LA TRIBUNE

L'absence de desserte aérienne vient de priver Sherbrooke d'un autre congrès. Depuis deux ans, au moins quatre rassemblements d'envergure ont échappé à la région pour cette raison, entraînant des pertes de milliers de dollars en retombées directes.

directement à Québec», écrit le directeur général de l'ACELF. La présence d'un aéroport et la possibilité de minimiser les frais de déplacement des participants ont été des «facteurs décisifs», justifie-t-il.

L'ACELF tient son congrès annuel en alternance au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et dans les provinces de l'Ouest. L'an dernier, environ 750 intervenants du milieu scolaire y avaient pris part à

Montréal pendant trois jours. Le prochain congrès aura lieu en septembre prochain à Regina, en Saskatchewan. Sherbrooke pourra à nouveau tenter sa chance en 2020.

Ce refus n'est que le dernier exemple en lice démontrant la pertinence de relancer l'aéroport, fait valoir le maire Bernard Sévigny, en énumérant trois autres congrès qui ont boudé Sherbrooke pour cette raison au cours des deux

dernières années. «Ce sont des retombées directes dont on se prive», déplore-t-il. À lui seul, le congrès de l'Association canadienne du transport urbain aurait généré 1000 nuitées et 300 000 \$ en retombées directes.

Sherbrooke Innopole a aussi de la difficulté à attirer des entreprises internationales, Sherbrooke étant la seule agglomération de plus de 200 000 habitants au Canada qui n'est

pas desservie par les lignes aériennes nationales. «Nous sommes un peu en culottes courtes lorsqu'on fait de la prospection d'entreprises et de congrès», illustre le maire Sévigny.

Rappelons que la Ville de Sherbrooke s'active depuis plus d'un an pour attirer un transporteur aérien à son aéroport situé à Cookshire-Eaton. Les négociations se poursuivent avec plusieurs transporteurs.

La Ville entend développer son aéroport en ciblant principalement les gens d'affaires qui souhaitent se rendre directement à Toronto ou Montréal. Des destinations «soleil» pourraient également être offertes.

La Ville veut investir 29 M \$ dans l'amélioration de son aéroport et demande à Québec et Ottawa de payer les deux tiers de la facture. Les travaux seront entrepris uniquement si une compagnie aérienne s'engage formellement à offrir un service continu. Les plans et devis préliminaires et une meilleure estimation des coûts seront déposés à Québec au cours des prochaines semaines.

Des études ont démontré l'important potentiel de l'aéroport de Sherbrooke. À maturité, le total des voyageurs potentiels est estimé à 302 000 par année. L'aéroport pourrait avoir un impact économique de plus de 160 M\$ par année tout en générant 1600 emplois directs et indirects.

La Ville ferme ses terrains de soccer

SHERBROOKE — Les fortes pluies des derniers jours et celles à venir ont forcé la Ville de Sherbrooke à fermer tous ses terrains sportifs extérieurs à surface naturelle hier soir.

Par conséquent, les programmations des organismes sportifs admis à la Ville de Sherbrooke sur les terrains naturels ont été annulées.

Cette fermeture, qui survient alors que la saison de soccer extérieur débute dans la plupart des cas, s'avère nécessaire

pour éviter que les terrains détrem-pés soient fortement abimés, a0t0on annoncé en fin d'après-midi.

On analysera la situation au cours de la journée afin de savoir s'ils pourront être rouverts ce soir, ajoute-t-on.

La région a reçu plusieurs millimètres de pluie au cours des derniers jours et la fin de semaine s'annonce particulièrement pluvieuse, avec des maximums de température sous les normales.

— Claude Plante

Vol de remorque chez Home Dépôt

SHERBROOKE — Une cargaison destinée au magasin Home Dépôt du Plateau Saint-Joseph a été volée dans la cour du commerce.

Il était environ 23 h 10 dans la nuit du 28 avril 2013, lorsqu'un tracteur s'est présenté pour la remorque dans laquelle étaient entreposés plusieurs articles destinés à la vente.

La remorque contenait des ensembles patio, des foyers extérieurs, des chauffes-terrasses ainsi que des BBQ.

La valeur du vol dépasse les 100 000 \$.

Selon les images de la caméra de surveillance du Home-Dépôt, le tracteur ayant servi au vol de la remorque est de marque Freightliner, modèle Cascadia ou Columbia 2008 ou plus.

Toute information concernant ce vol peut être communiquée à la division des enquêtes du Service de police de Sherbrooke au 819-821-5544.

— René-Charles Quirion
3098420



Vivez l'expérience des bienfaits d'un potager!

25% de rabais sur nos plants de légumes

Offre valide du 23 au 29 mai 2013
Détails en magasin



5316, boul. Bourque, Sherbrooke • J1N 1H3 • 819 864-6831 • jardineden.ca

CASCADES EAST ANGUS

Les offres patronales rejetées à 99 %

CLAUDE PLANTE

claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Réunis en assemblée générale plus tôt cette semaine, des employés syndiqués de l'entreprise Cascades d'East Angus ont rejeté fermement les dernières offres patronales.

Les 21 et 22 mai derniers, les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Pâtes et papier (CSN) ont voté dans une proportion de 99 % contre les offres finales de leur employeur. « Nos membres sont carrément outrés », déclare Éric Huppé, président du syndicat dans un communiqué.

« Notre ras-le-bol est grandement justifié. Cette offre finale, qui compte 27 pages, n'est en fait que 27 pages de mépris. Le coût de la vie augmente aussi pour les travailleuses et les travailleurs de Cascades ULC d'East Angus », souligne-t-il.

La convention collective est échue depuis le 30 septembre 2012 et 20 rencontres se sont tenues depuis. Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Pâtes et papier d'East Angus (CSN) compte 150 membres.

M. Huppé rappelle que ses membres ont accepté des gels salariaux lors des cinq dernières années et, du même coup, consenti à effectuer 12 heures de plus par mois.

« Aujourd'hui nous demandons tout simplement le retour



ARCHIVES LA TRIBUNE

La convention collective est échue depuis le 30 septembre 2012 et 20 rencontres entre le syndicat et l'employeur se sont tenues depuis.

du balancier, mais l'employeur pour sa part en redemande. Il s'attaque notamment au régime de retraite, au pécule de vacances et à la rémunération relative

au travail accompli lors de jours fériés. Au chapitre des augmentations salariales, elles se résument en un gel salarial pour les cinq prochaines

années en y annexant une rémunération basée sur la rentabilité et la performance », dit-il.

« La formule inhérente est

tellement complexe et lorsque nous en terminons l'analyse nous arrivons à la conclusion que les chances d'obtenir des augmentations salariales sont bien minces », ajoute-t-il.

« Notre ras-le-bol est grandement justifié. Cette offre finale, qui compte 27 pages, n'est en fait que 27 pages de mépris. »

Respectueux et constructif

Joint pour obtenir ses commentaires, Hugo D'Amours, vice-président aux communications et aux affaires publiques chez Cascades, tenait à ne pas mettre de l'huile sur le feu. « Nous prenons acte du vote de nos employés, note-t-il. Nous sommes en attente d'une rencontre avec le syndicat pour faire le point. »

« Jusqu'ici, le ton des discussions a été respectueux et constructif. Nous souhaitons qu'il se poursuive. Nous voulons un règlement d'une entente négociée. »

M. D'Amours souligne que le règlement devra tenir compte de la « situation financière difficile » de l'usine d'East Angus.

PROJET COMMERCIAL COMPROMIS DANS BROMPTON

Déception dans le voisinage

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La déception est grande dans l'arrondissement de Brompton après que le conseil municipal eut refusé, mardi, un changement de zonage qui aurait permis la construction d'un important projet commercial sur la rue Laval.

« Effectivement, cela me dérange et me déçoit. Je crois que tout investissement fait dans le secteur est une bonne affaire. Brompton est en expansion et ce projet serait bon pour l'économie locale », révèle Jocelyn Forgues du IGA de Bromptonville, situé à proximité du restaurant Tim Hortons, du dépanneur et du lave-auto qui devaient être construits en bordure de l'autoroute 55.

Rappelons que la compagnie Pétroles Therrien voulait démolir la station-service Olco, située vis-à-vis la rue des PME et le parc industriel, à 150 mètres à peine du nouveau supermarché IGA. La pétrolière a acquis cette propriété à gros prix l'an dernier. Elle souhaitait y reconstruire trois bâtiments distincts, soit un restaurant Tim Hortons avec service au volant, un dépanneur/poste d'essence Pétro-T

ainsi qu'un lave-auto.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a néanmoins rejeté la demande telle que présentée, ce qui fera avorter le projet, selon Nicole Bergeron. Le CCU a notamment invoqué que la construction d'un commerce de « restauration rapide » comme Tim Hortons à proximité de l'École secondaire de Bromptonville nuirait aux saines habitudes de vie prônées par l'établissement scolaire.

« Personne ne peut être contre les saines habitudes de vie, mais je ne crois pas que la solution est d'interdire toute tentation aux jeunes. Notre rôle est de les sensibiliser à faire les bons choix et leur donner les outils pour qu'ils demeurent des citoyens en santé », explique le directeur général de l'École secondaire de Bromptonville, Simon Croteau, précisant que son établissement n'a jamais fait de pression auprès de la Ville pour ce projet avorte, au contraire.

« Je crois que ce serait intéressant que ce type de services soit offert dans le secteur. Cela créerait de l'emploi et dynamiserait l'économie », relate M. Croteau.

Le CCU avait aussi invoqué qu'il n'y avait aucun trottoir ne



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

La compagnie Pétroles Therrien voulait démolir la station-service Olco, située vis-à-vis la rue des PME et le parc industriel, et y reconstruire trois bâtiments distincts, soit un restaurant Tim Hortons avec service au volant, un dépanneur/poste d'essence Pétro-T ainsi qu'un lave-auto. Le conseil municipal a refusé un changement de zonage pour la réalisation du projet.

mène à cette propriété, ce qui pourrait être dangereux pour les piétons.

« Bien sûr, la sécurité des citoyens et des élèves est primordiale. Mais des trottoirs, ça se construit. Il y a des moyens de faire des ajustements, comme cela s'est fait dans le secteur du Triolet, pour que le secteur demeure sécuritaire », croient

M. Croteau et M. Forgues.

L'espoir que se réalise ce projet demeure pour certains. « Je suis convaincu qu'il y a quelque chose à faire, avec la participation des citoyens, pour que le projet se concrétise. Une consultation du voisinage serait favorable et je suis certain qu'on serait en mesure de trouver un terrain d'entente pour que les exigences

de chacun soient respectées », souligne M. Forgues.

L'homme d'affaires Denis Bourque, propriétaire de plusieurs Tim Hortons de la région sherbrookoise, est persuadé que la demande pour un commerce comme le sien est grande dans ce secteur. « Depuis longtemps, on me demande à quand un Tim à Brompton », souligne-t-il.

PARTI DU RENOUVEAU SHERBROOKEOIS

Une ex-candidate « tassée » dans Fleurimont

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La popularité du parti du maire Bernard Sévigny ne fait pas que des heureux. Un deuxième acteur de la première heure du Renouveau sherbrookoïse pourrait se présenter comme candidat indépendant, le parti lui ayant préféré quelqu'un d'autre dans un district jugé « prenable ».

C'est l'ex-animatrice de radio Danielle Berthold qui devrait représenter le Renouveau sherbrookoïse dans le district de Desranleau plutôt que la candidate défaite en 2009, Carroll Lauzon.

« On m'a tassée », résume Mme Lauzon.

En 2009, le nouveau parti du candidat à la mairie Bernard Sévigny avait présenté

Mme Lauzon dans Desranleau, un district de l'arrondissement de Fleurimont. Jean-Guy Demers l'avait toutefois emporté.

« Je suis là depuis le début et ce sont eux qui sont venus me chercher. »

Carroll Lauzon voulait tenter sa chance une deuxième fois dans ce district, toujours sous la bannière du RS. « Je suis là depuis le début et ce sont eux qui sont venus me chercher », rappelle-t-elle.

Le parti lui a toutefois demandé de briguer les suffrages dans Lavigerie, le district

voisin représenté par le conseiller Louisda Brochu, où elle habite.

Mme Lauzon a refusé. Elle songe à se présenter comme candidate indépendante dans le district de Desranleau.

Elle y affronterait le conseiller sortant Jean-Guy Demers et possiblement l'ex-animatrice de radio Danielle Berthold, maintenant conseillère publicitaire pour Rythme FM.

« Ça a toujours été dans ma vision de faire un jour de la politique municipale, mais je ne peux pas dire si j'irai cette fois-ci », répond Mme Berthold quand on lui pose la question. « Si j'y allais, c'est sûr que ce serait avec un parti », précise celle qui habite ce quartier.

L'homme d'affaires Jacques Lussier a aussi démontré son intérêt pour ce district au cours des derniers mois.



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

C'est l'ex-animatrice de radio Danielle Berthold qui devrait représenter le Renouveau sherbrookoïse dans le district de Desranleau.

Cette congestion électorale n'est pas sans rappeler le cas de

Jean Bernier, ex-permanent et bâtisseur de la première heure du RS. M. Bernier souhaitait se présenter dans le district de la Croix-Lumineuse, où il réside. Le parti lui a toutefois préféré Nicole Gagnon. Jean Bernier s'y présentera donc comme candidat indépendant dans l'espoir d'occuper le siège qui sera laissé vacant par le conseiller Pierre Boisvert.

Au Renouveau sherbrookoïse, on reconnaît que l'attrait du parti a grandement évolué en quatre ans, conséquence directe de l'élection de son chef à la mairie de Sherbrooke. En 2009, le RS n'avait pas réussi à recruter des candidats dans tous les districts électoraux. Cette fois, des candidats potentiels cognent eux-mêmes à la porte du parti à l'approche des élections municipales du 3 novembre prochain.

INTERDICTION D'UTILISER LE TÉLÉPHONE CELLULAIRE AU VOLANT

Les constats d'infraction en constante augmentation

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le message ne passe pas concernant l'interdiction d'utiliser le cellulaire au volant à Sherbrooke.

Le nombre de constats d'infraction remis par le Service de police de Sherbrooke n'a cessé de croître depuis l'entrée en vigueur de la loi en juillet 2008.

Des 866 constats d'infraction émis en 2009 lors de la première année complète à la suite de l'implantation de la nouvelle réglementation, le Service de police de Sherbrooke en a remis 1943 lors de l'année 2012.

« Jusqu'au 21 mai dernier, nous avons émis 528 constats pour l'utilisation du cellulaire au volant en 2013 », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Le nombre de constats d'infraction pour cette nouvelle infraction mise en place il y a bientôt cinq ans n'a cessé de croître, passant de 939 en 2010, à 1431 en 2011 pour atteindre près de 2000 constats en 2012.

« On s'attendait à ce que soit difficile pour les automobilistes de s'habituer à cette loi. Nous constatons sur le terrain que les automobilistes ont l'impression que ce n'est pas grave comme infraction. Chaque automobiliste a une bonne excuse pour utiliser son cellulaire au volant. Les gens ne semblent pas avoir conscience de la gravité de cette infraction », souligne le porte-parole du SPS.

En octobre 2012, le Service de police de Sherbrooke avait mené l'opération « texto ». Cette opération avait confirmé



ARCHIVES LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

Le nombre de constats d'infraction émis par le SPS pour utilisation d'un téléphone cellulaire au volant ne cesse de croître, passant de 939 en 2010 à près de 2000 en 2012.

le fléau de l'utilisation du cellulaire au volant qui avait permis d'intercepter 213 personnes en quatre jours.

C'est donc une moyenne d'environ 52 constats d'infraction par jour qui ont été remis par le SPS. Ce sont deux automobilistes par heure que les patrouilleurs ont intercepté lors de cette semaine de

répression contre l'utilisation du cellulaire au volant.

« Nous allons continuer à tenir de telles opérations ciblées. Les patrouilleurs n'ont pas à chercher longtemps pour intercepter des automobilistes en infraction. Les gens ne se cachent pas surtout aux lumières rouges où ils en profitent pour regarder un

courriel ou envoyer un texto. Il n'est pas rare d'apercevoir certains automobilistes en train de «texter» en roulant. L'obligation de porter la ceinture est entrée en vigueur il y a plus de 30 ans et certains automobilistes ne la portent pas. Certaines mentalités sont plus longues à changer », constate Martin Carrier du SPS.

Une nouvelle usine pour FEC Technologie à Magog

MAGOG — L'entreprise FEC Technologie investira près d'un million \$ dans la construction d'une nouvelle usine qui verra le jour dans le parc industriel de Magog, où elle est déjà implantée.

Les travaux de construction de la future usine prendront leur envol dans un avenir rapproché. Le grand patron de FEC Technologie, Yvon Chouinard, aimerait même que les travaux s'amorcent avant le 1^{er} juin. « J'ai hâte qu'on passe à l'action. De notre côté, on est prêt. Il reste seulement des détails à régler », déclare-t-il.

Lors de sa plus récente assemblée publique, le conseil municipal de Magog a autorisé la vente d'un terrain à FEC Technologie pour la somme de 25 000 \$, incluant le coût des infrastructures. La PME bénéficie d'une option d'achat sur un second terrain appartenant à la Ville de Magog pour une période de 18 mois.

Actuellement composé d'une dizaine de travailleurs, le personnel de l'entreprise devrait doubler après la construction de la nouvelle usine. Les activités de la PME continueront de tourner autour du traitement d'eaux huileuses et de la récupération de matières dangereuses.

Actuellement, l'entreprise loue des locaux à l'intérieur d'un édifice situé dans le parc industriel. La croissance anticipée au cours des prochains mois et années la force à déménager.

— Jean-François Gagnon

C.S. DES APPALACHES Une hausse minimale de 13,6 % de la taxe scolaire

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Les contribuables de la Commission scolaire des Appalaches devront faire face à une augmentation minimale de la taxe scolaire de l'ordre de 13,6 pour cent en 2013-2014. Le taux de taxation moyen passera de 0,25,6 cents du 100 \$ d'évaluation à 0,30,6 cents en raison de la coupure de 50 pour cent par le gouvernement du Québec de la réduction de la taxe scolaire.

L'année dernière, la CSA pouvait compter sur une subvention appliquée à la réduction de la taxe scolaire de l'ordre de 2 852 560 \$. Cette aide financière qui avait permis de faire passer le taux de taxation de 0,35,6 cents à 0,25,6 cents a été réduite à 1 426 280 \$. C'est ce montant que la CSA transférera sur le compte de taxes de ses contribuables.

C'est dire que le propriétaire d'une résidence d'une valeur de 130 000 \$ verra son compte de taxes de 2013-2014 réduit de seulement 48,59 \$ au lieu de 97,17 \$.

Au dire de son président, Denis Langlois, la CSA pourrait également se voir forcée de procéder à une autre augmentation pour respecter son obligation de présenter un budget équilibré sans toucher aux services directs aux élèves.

«La CSA a déjà enregistré des compressions de l'ordre de 1,4 million \$ au cours des dernières années, ce qui l'a amenée à réduire ses effectifs et ses dépenses de manière considérable. Bien qu'elle continuera de réduire ses dépenses, il est impossible de croire qu'avec les nouvelles compressions de 400 000 \$ annoncées pour l'année scolaire 2013-2014 elle pourra conserver le même niveau de taxation qu'en 2012-2013 sans toucher le service direct aux élèves», affirme le président Denis Langlois.

Ce dernier n'a pas été tendre à l'endroit du gouvernement. «On demande aux commissions scolaires de porter le chapeau dans ce dossier, mais il importe de rappeler que si le gouvernement choisit de diminuer ses subventions, cela relève de sa responsabilité et non de la nôtre. La hausse que subiront nos contribuables relève directement du gouvernement.»

M. Langlois a dit espérer que le gouvernement du Québec, par le biais de la table interministérielle mise en place dans le but de revitaliser et de diversifier l'économie de la région de Thetford Mines, proposera des solutions qui permettront aux contribuables de la CSA de voir leur prochain compte de taxes ne pas trop augmenter.

Les jeunes de 9 à 13 ans ne sont pas suffisamment actifs

Les statistiques le montrent : les élèves ne bougent pas assez, au point où leur mode de vie sédentaire est préoccupant pour leur santé. Or, plusieurs initiatives sont mises en place pour les inviter à bouger dans la région. En voici trois, que l'on vous présente dans le cadre du mois de l'activité physique.

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Québec en forme a lancé partout dans la province la campagne WIXX, ciblant les jeunes de 9 à 13 ans. L'objectif : éviter qu'ils ne cessent d'être actifs, puisqu'on observe vers l'âge de 13 ans et 14 ans une chute importante de l'activité physique, explique Marilief Laferté, directrice de la campagne WIXX chez Québec en Forme.

« Les jeunes sont de plus en plus inactifs. Avec notre mode de vie, on s'adonne à beaucoup de loisirs passifs : les jeux vidéo, l'internet, la lecture... » De plus, ajoute Mme Laferté, c'est aussi vers cet âge que les jeunes cessent

de pratiquer des sports organisés. « Dès neuf ans, à cet âge, les jeunes ne sont pas sédentaires, mais ils commencent à être insuffisamment actifs; ils n'atteignent pas les 60 minutes d'activité physique recommandées par jour. »

Selon des données de Québec en forme, le « plus haut taux d'abandon sportif est observé vers l'âge de 11-12 ans ». Certains ne font que changer de sport, tandis que d'autres cessent complètement.

Jusqu'à maintenant, en Estrie, 2000 jeunes ont été rejoints par la campagne. Lancée l'automne dernier, elle doit s'étirer jusqu'en 2016.

Elle s'articule notamment par l'organisation de différentes activités, entre autres dans le milieu scolaire. WIXX épaula les organisateurs de ces activités afin de les rendre attrayantes auprès des jeunes. En misant sur la « marque » WIXX, Québec en forme veut convaincre les jeunes qu'il est plaisant de bouger.

Une recherche de Québec en forme cite plusieurs freins à l'activité physique, dont les

QUELQUES FAITS SAILLANTS SUR LES JEUNES ÂGÉS ENTRE 9 ET 13 ANS

- > Seulement une fille sur trois et un garçon sur deux, âgés entre 10 et 13 ans, pratiquent 60 minutes et plus d'activité physique quotidienne
- > Seulement un enfant sur cinq utilise les modes de transport actif, comme le vélo et la marche, entre l'école et la maison
- > Les filles évoquent en majorité l'apparence physique comme élément de motivation à être actives
- > Le loisir sédentaire le plus populaire chez les jeunes : regarder la télévision. Selon le sexe, les filles s'adonnent davantage que les garçons à la lecture, à l'envoi de messages textes ou de courriels. Les gars préfèrent les jeux vidéo.

Source : La cible: ce que nous savons des 9-13 ans, Québec en forme

coûts, le temps et le transport. « À l'intérieur de la campagne, il faut adresser des solutions à ces freins-là. Après avoir rejoint les jeunes, il faut rejoindre leurs parents et ceux qui côtoient les jeunes », note Mme Laferté.

Un portrait régional basé sur les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) nous apprendait récemment qu'environ 20 % des jeunes présentent un surplus de poids. L'enquête

visait à dresser un portrait de santé des jeunes fréquentant l'école secondaire et les habitudes qui peuvent avoir un impact sur leur santé. L'état de santé des jeunes est devenu une véritable préoccupation dans la région depuis quelques années. L'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé, constituée de différents partenaires, a mis en place différentes initiatives afin que les élèves s'alimentent mieux et bougent davantage.

On bouge les filles!

SHERBROOKE — Les jeunes lèvent le nez sur le sport... et c'est particulièrement vrai chez les jeunes filles. Au cours des dernières semaines, l'organisme Fillactive, ayant pour mission de favoriser l'activité physique spécifiquement chez les adolescentes, a convié des adolescentes du Triolet et de Montcalm à s'entraîner pendant huit semaines.

« On essaie d'aller chercher 90 minutes de plus d'entraînement physique, sans compter les périodes d'éducation physique. »

L'activité « Fitclub » prévoit un programme d'entraînement conçu sur mesure pour les jeunes filles, qui comprend aussi d'autres initiatives pour encourager l'adoption de saines habitudes de vie, comme des conférences sur la nutrition.

« On essaie d'aller chercher 90 minutes de plus d'entraînement physique, sans compter les périodes d'éducation physique », explique Carol-Anne Therrien, étudiante en kinésiologie à l'Université de Sherbrooke et qui agit à titre de conseillère au Triolet pour ce projet.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Une trentaine d'adolescentes du Triolet ont participé à l'activité « Fitclub », ces dernières semaines. On en voit quelques-unes en compagnie de leur conseillère, Carol-Anne Therrien à l'avant-plan.

Courir pour la cause



IMACOM, MAXIME PICARD

Le département d'éducation physique de l'école secondaire du Triolet a récemment convié les quelque 2100 élèves à marcher ou courir 3,5 km. L'activité « Bouge en masse! » avait lieu dans le cadre du mois de l'activité physique, et pour souligner la tenue des Jeux d'été du Canada. L'initiative avait notamment pour but d'éveiller chez les élèves le sens de l'effort et le goût du dépassement.

— Isabelle Pion

Un surplus de 4,1 M \$ à Magog

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La Ville de Magog a terminé sa dernière année financière avec un surplus de 4 104 496 \$, un montant qui inclut l'excédent dégagé par Hydro-Magog au terme de 2012.

Directrice du service des finances de la Ville de Magog, Anne Couturier a présenté le rapport financier de la municipalité lors de la dernière assemblée du conseil municipal.

L'excédent «exceptionnellement bas» obtenu par Hydro-Magog à la fin de 2012 est un des faits saillants du rapport financier. Cet excédent se chiffre à 3 530 134 \$. Les conditions météo particulièrement clémentes enregistrées lors de l'hiver 2011-2012 seraient en grande partie responsables de la baisse observée.

Anne Couturier a notamment expliqué que la Ville avait réservé auprès d'Hydro-Québec plus d'énergie que nécessaire en 2012, ce qui a entraîné l'excédent à la baisse. La directrice des finances a rappelé qu'Hydro-Magog est forcé de s'engager à acheter une certaine quantité d'électricité tous les ans auprès du réseau provincial.

Les revenus de la Ville, si on exclut les chiffres d'Hydro-Magog, ont été de 44 734 956 \$ au cours de l'année 2012. La municipalité a dépensé 44 158 287 \$ pendant la période.

On avait prévu que les mutations immobilières généraient un M \$, mais la municipalité a finalement perçu 1,7 M \$ grâce à la «taxe de bienvenue». «La ville est en effervescence au plan immobilier», a noté Mme Couturier.

La gestion du personnel a été moins coûteuse qu'anticipé, cela principalement à cause d'une entente intervenue récemment au sujet de l'équité salariale à la Ville. Cette entente a permis l'annulation d'une réserve budgétaire de quelques centaines de milliers de dollars.

La somme versée par la Ville à la Régie de police Memphrémagog l'an dernier s'élève à 5,58 M \$. Une somme de 2,8 M \$ est allée au service de sécurité incendie de la municipalité.

Le déneigement a par ailleurs été nettement moins coûteux qu'on le croyait l'an dernier: on avait budgété un montant de trois M \$, mais la dépense a finalement été inférieure à 2,4 M \$. «La température a eu un effet bénéfique dans ce cas», a remarqué Anne Couturier.

En date du 31 décembre, on évaluait à 45,9 M \$ la dette de la Ville à la charge de l'ensemble des citoyens. Un an auparavant, cette dette se situait à 43,5 M \$.

Une somme de près de sept M \$ a enfin été absorbée par le service de la dette.

LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE

Une alliée pour les candidats aux élections

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Les candidats aux élections qui souhaitent rester propres pendant leur passage en politique ont une alliée: la Ligue d'action civique (LDAC), une organisation qui tente de faire sa part pour combattre le phénomène de la corruption au Québec.

La Ligue d'action civique est née en 2011 alors qu'il apparaissait de plus en plus clair que certaines administrations étaient rongées par la corruption dans la province. Une organisation portant le même nom et animée par des objectifs similaires a également existé à Montréal à une autre époque. Le défunt maire Jean Drapeau en a fait partie.

Ces derniers jours, des représentants de la LDAC, dont son président, Frédéric Lapointe, se sont arrêtés à Magog pour exposer leurs objectifs et inviter les politiciens actuels ou en devenir à les contacter afin d'obtenir du soutien.

«On veut supporter les gens qui désirent se lancer en politique municipale. On désire que les gens de l'Estrie sachent qu'on est là également pour eux», a indiqué M. Lapointe,



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Frédéric Lapointe est président de la Ligue d'action civique.

un ancien candidat du parti Vision Montréal, lors d'un point de presse tenu à Magog.

Entre autres, la Ligue d'action civique met à la disposition des candidats aux élections un «kit anticorruption», qui permet de faire campagne à moindre coût et donc d'éviter d'avoir recours à du financement illégal ou à des organisateurs d'élections mal intentionnés.

L'organisme peut par exemple fournir un logiciel d'organisation de campagne, des pancartes, des cartes d'affaires et autres. Ses dirigeants

promettent une complète discrétion à ceux qui ont recours à ses services.

D'après le directeur général de l'organisme, Reny Gagnon, les Québécois sont fins prêts à entendre le message véhiculé par la LDAC. «Les gens ont été conscients. C'est le temps de poser des gestes maintenant», lance-t-il.

Si l'organisme a des attentes envers les politiciens, il espère aussi que la population s'intéressera à la politique et qu'elle n'hésitera pas à dénoncer ceux qui essaient d'abuser du système.

Cela dit, Frédéric Lapointe exprime ses réticences lorsqu'on lui rappelle l'adage voulant qu'on «a les politiciens qu'on mérite». Il cite le cas de Laval, où à ses yeux un véritable régime de peur existait. «L'emprise du régime Vaillancourt était tellement forte que les gens pouvaient se sentir déposséder», estime-t-il.

M. Lapointe est conscient que la lutte à la corruption n'est jamais entièrement gagnée. «On a arrêté de penser à la corruption pendant plusieurs années au Québec et elle a réapparu. Nous, on aimerait faire durer dans le temps l'intervention des citoyens dans la politique.»

3202021

3228195

Cours de conversation anglaise

AMÉLIOREZ VOTRE ANGLAIS

- Comprenez-vous bien l'anglais?
- Êtes-vous timide de parler en anglais?
- Cherchez-vous quelqu'un qui pourrait vous aider à mieux parler anglais?

Vous pouvez pratiquer à parler en anglais avec moi

Lloyd G. Scheib
819 864-6708

sports experts®

Les 23 et 24 mai, obtenez

20%

de rabais sur la marchandise en magasin

sur notre prix étiqueté, excluant les produits à prix déjà réduit.

sports experts® Carrefour de l'Estrie
819 346-5286

Valide jeudi 23 et vendredi 24 mai 2013 sur la marchandise en magasin seulement. La présente promotion ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Restrictions additionnelles: les services d'atelier, les cartes-cadeaux, les chèques-cadeaux, les coupons de réduction, les achats effectués antérieurement, les cartes-rabais, les offres de tierce partie, les mises de côté, les commandes spéciales et les billets d'événements sont aussi exclus de la promotion. Aucune valeur marchande. Les rabais sont applicables avant taxes. Valide dans tous les magasins participants. ®Marque déposée de FGL Sports Ltée.

EN BREF

Des amendes de plus de 800 000 \$ aux garderies privées

QUÉBEC — Les 214 garderies privées subventionnées qui ont pris part au mouvement de grève mercredi à travers tout le Québec devront acquitter des amendes totalisant 802 500 \$.

Selon les données rendues disponibles hier par le ministère de la Famille, le tiers des 654 établissements privés qui bénéficient du soutien financier de l'État ont fermé leurs portes mercredi pour protester contre les coupes de 14,9 millions \$ imposées par Québec.

Ces établissements vont recevoir sous peu un «avis de non-conformité» assorti d'une pénalité de 3750 \$. Le montant sera déduit des subventions que leur verse l'État.

Comme ils jugent ne pas être en situation de bris de contrat

avec le gouvernement, les représentants des garderies privées ont déjà indiqué qu'ils contesteront les sanctions.

D'ailleurs, ils entendent tenir une nouvelle «journée de fermeture» le 30 mai si l'impasse perdure avec la ministre de la Famille, Nicole Léger.

Dans l'hypothèse d'une deuxième journée de débrayage, la pénalité financière sera haussée à 4375 \$ par établissement et passera à 5000 \$ s'il y a une troisième journée sans service de garde.

Au bureau de la ministre de la Famille, un porte-parole a indiqué hier qu'aucune nouvelle rencontre n'est prévue pour l'instant avec les représentants des entreprises de garde privées.

— La Presse Canadienne

Le chef de cabinet du maire de Toronto perd son poste

TORONTO — Le chef de cabinet de Rob Ford, l'un de ses plus proches conseillers, n'est plus à l'emploi du controversé maire de Toronto.

Mark Towhey a quitté l'hôtel de ville en après-midi, hier, escorté par des agents de sécurité. Il n'a pas expliqué les raisons de son départ, mais a précisé qu'il n'avait pas démissionné, et qu'il quittait ses fonctions après discussions avec le maire, en après-midi. Il a ajouté que son départ n'avait rien d'étonnant pour lui.

L'ex-chef de cabinet a toutefois refusé de donner des détails sur les conseils qu'il a donnés à M. Ford concernant la présumée vidéo sur laquelle on verrait le maire fumant de la cocaïne épurée («crack»).

M. Ford est l'objet de ces allégations depuis une semaine

mais il ne les a commentées qu'une seule fois - brièvement -, vendredi dernier, pour les qualifier de «ridicules» et de campagne de dénigrement menée par le quotidien *Toronto Star*.

Le départ de M. Towhey survient au lendemain du renvoi de Rob Ford de son poste d'entraîneur de football bénévole de l'équipe des Eagles de Don Bosco, une décision prise par le Conseil scolaire des écoles catholiques de Toronto.

M. Ford, qui aurait émis des propos désobligeants à l'endroit des joueurs dans la vidéo présumée, a longtemps parlé de son bénévolat comme d'un exemple de son dévouement envers autrui.

Le conseil scolaire n'a aucunement fait allusion aux allégations de consommation de drogue, affirmant simplement avoir décidé qu'une nouvelle orientation était nécessaire.

— La Presse Canadienne

SCANDALE DES DÉPENSES AU SÉNAT

La GRC s'en mêle

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) se mêle du scandale des dépenses au Sénat.

Le président de la Chambre haute a confirmé hier que la GRC avait requis copie de toutes les règles sur les frais de transport et les dépenses des sénateurs, ainsi que le calendrier des séances du Sénat pour les 10 dernières années.

Il ne s'agit toutefois pas encore d'une enquête criminelle: la GRC dit demander cette information afin de pouvoir déterminer s'il y a des motifs d'entreprendre une investigation formelle.

Dans sa lettre au Sénat, la force policière précise qu'elle veut se pencher sur les examens effectués par la firme externe Deloitte au sujet des dépenses réclamées par le sénateur Mike Duffy - qui a démissionné du caucus conservateur la semaine dernière - du libéral Mac Harb et du sénateur indépendant Patrick Brazeau.

Mercredi, le président du Sénat, Noël Kinsella, a transmis un cartable à la GRC avec les politiques.

Le Parti libéral s'est dit satisfait de ce dénouement, lui qui avait demandé dans le passé que toute cette affaire soit justement référée à la GRC.

Une demande également faite par le Nouveau Parti démocratique (NPD) qui avait écrit au commissaire de la GRC pour qu'il se saisisse du cas.

Quant au sénateur Duffy, il a brisé le silence pour la première fois hier.

Il s'est dit prêt à coopérer avec la GRC comme avec toute autre enquête.

«Je suis prêt à leur dire toute l'histoire», a-t-il déclaré, poursuivi par les journalistes à sa sortie du Sénat. Il dit toutefois



LA PRESSE CANADIENNE

Le sénateur Mike Duffy a brisé le silence pour la première fois, hier, en affirmant être prêt à coopérer avec la GRC comme avec toute autre enquête. «Je suis prêt à leur dire toute l'histoire», a-t-il déclaré, poursuivi par les journalistes à sa sortie du Sénat. Il dit toutefois ne pas avoir été contacté par la GRC.

ne pas avoir été contacté par la GRC.

Souriant, blaguant même, le sénateur a refusé de répondre à la majorité des questions: «Tout va sortir en temps et lieu», a-t-il répété. «C'est pourquoi nous avons besoin d'une enquête complète et ouverte», a-t-il dit, sans préciser à quel type d'investigation il faisait référence.

Il n'a fourni aucun détail sur le «cadeau» de 90 000 \$ qu'il aurait reçu de Nigel Wright, qui était alors le chef de cabinet de M. Harper. Ce paiement avait pour but d'aider M. Duffy à rembourser le Sénat pour ses dépenses réclamées sans droit. Le NPD mesure l'impact de la

décision de la GRC.

«Ça veut dire que l'histoire est très sérieuse», a déclaré le député néo-démocrate Alexandre Boulerice. Les doutes qu'on a soulevés en Chambre sont sérieux. La police prend ça au sérieux.

Il estime que beaucoup de questions demeurent toutefois encore sans réponse.

Pour le Bloc québécois, il y a une réelle crise de confiance envers le gouvernement. Mais le chef bloquiste croit savoir où trouver la solution, et les réponses.

«Tout converge vers une source, le bureau du premier ministre», a dit Daniel Paillé.

L'ex-lieutenante-gouverneure Lise Thibault devra subir son procès criminel

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'ex-lieutenante-gouverneure Lise Thibault devra subir son procès criminel: la Cour suprême du Canada a refusé hier d'entendre son appel.

Mme Thibault tentait de faire rejeter, avant procès, la poursuite criminelle entreprise contre elle en invoquant l'immunité royale.

Celle qui a été lieutenante-gouverneure du Québec de 1997 à 2007 a été accusée de fraude, de fabrication de faux documents et d'abus de confiance.

Puisqu'elle a été la représentante de la Reine dans la province de Québec, elle entend plaider l'immunité de

la Couronne, selon le vieux principe «The Queen can do no wrong» (La Reine ne peut être en tort). Selon ses arguments, elle ne peut être citée à procès.

La Cour supérieure a conclu en 2012 que Mme Thibault ne bénéficie pas d'une immunité absolue, et que celle-ci se rattache plutôt à l'exercice de ses fonctions.

Bref, la Cour était d'avis que cette question doit être tranchée par le juge du procès, à la lumière de la preuve qui sera présentée.

Mme Thibault n'avait donc pu faire arrêter les procédures contre elle à ce stade, pas plus qu'en Cour d'appel.

Celle-ci a rappelé que «le Canada est une monarchie

constitutionnelle». Elle approuve la position d'auteurs et de professeurs qui affirment qu'au Canada, les pouvoirs de prérogative royale sont, en réalité, exercés par le gouvernement fédéral ou provincial. Quant au gouverneur général et aux lieutenants-gouverneurs, ils ne possèdent pas les mêmes immunités que la Reine, cite la Cour avec approbation.

Selon les vérificateurs généraux du Québec et du Canada, au cours de ses 10 ans en poste, Lise Thibault a dépensé environ 700 000 \$ de façon injustifiée, pour des voyages, des fêtes, des repas, des leçons de golf et de ski et des cadeaux.

Son procès est maintenant prévu pour 2014.

TOYS“R”US

Page 11, veuillez noter que pour le coffret LEGO Teenage Mutant Ninja Turtles - La Course-poursuite en Shellraiser (UGS 914339), le bon prix MAINTENANT est 63,97 \$.

Nous nous excusons pour tout inconfort que cela pourrait causer.

Circulaire Toys“R”Us du 24 au 30 mai, 2013

AVIS DE CORRECTION WALMART

Dans notre cahier publicitaire distribué entre le 14 et le 16 mai 2013 et en vigueur du 15 au 21 mai 2013. Page 4 : La photo de la crème pour soulager l'érythème fessier (nos 2849209/16/23/37), annoncée avec les articles de toilette Le choix du parent pour bébés à 2 pour 5 \$ ou 2,96 \$ chac., est erronée. La photo devrait illustrer le format de 100 g.

Nous sommes désolés pour cet inconfort.

Résultats des tirages du : 2013-05-23

Lotto 6/49 6 5 4 3 4 5 6 1

Extra 7803033

Banco 07 13 16 19 20 24 25 28 31 32 34 43 48 50 51 55 61 63 64 66 16 19 35

Triples 10 14

Astro Jour - Mois - Année - Signe 104
13 JUIN 73 LION 7368

Lotto MAX Ce soir, 30 MILLIONS \$

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

La violence et l'intimidation au service de la collusion

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

MONTRÉAL — Des appels anonymes. Des vitres brisées. Puis une voiture souflée par des bâtons de dynamite. La collusion s'est implantée dans le milieu de la construction de Montréal sur fond de violence et d'intimidation, a relaté devant la commission Charbonneau un ancien dirigeant d'une entreprise.

La police n'a jamais élucidé qui avait fait exploser la voiture de Gilles Théberge, ancien dirigeant de Sintra, le 15 juin 2000. L'homme est aujourd'hui convaincu d'avoir été ciblé par un attentat après avoir refusé de laisser le champ libre aux entrepreneurs en construction d'origine italienne.

La collusion a toujours été présente dans le secteur de la construction de la région de Montréal, selon le témoin. Mais au début de l'an 2000, une poignée d'entrepreneurs ont mis au point un système beaucoup mieux organisé. Les principaux producteurs d'asphalte se sont rencontrés pour se partager le territoire de la région et fixer le prix du bitume. « Ce n'était pas juste entre les producteurs d'asphalte, c'était aussi les sous-traitants, les Villes. Il n'y a pas de partie qu'on ne touchait pas. On touchait à tout le monde », a-t-il dit. Ce qui inclut le ministère des Transports.

La mise en place de cette entente a permis de faire grimper en flèche la marge de profit des producteurs d'asphalte. Gilles Théberge a évalué qu'en concurrence, la marge de profit des producteurs était de 4% à



LA PRESSE

La police n'a jamais élucidé qui avait fait exploser la voiture de Gilles Théberge, ancien dirigeant de Sintra, le 15 juin 2000. L'homme, qui témoignait hier devant la commission Charbonneau, est aujourd'hui convaincu d'avoir été ciblé par un attentat après avoir refusé de laisser le champ libre aux entrepreneurs en construction d'origine italienne.

8%. En collusion, elle était d'« au moins 30 % ».

Si Sintra faisait partie du groupe, Gilles Théberge était perçu comme un récalcitrant. L'un de ses anciens patrons lui a dit un jour qu'il a la réputation d'être dur avec les Italiens.

Gilles Théberge reconnaît avoir souvent reçu des appels d'entrepreneurs d'origine italienne lui demandant de ne pas répondre à un appel d'offres. « Des fois, il faut dire non. Mais cette réponse ne fait pas l'affaire de tout le monde. » C'est ce qui se produit en mai 2000 quand

on l'avise de ne pas soumissionner un contrat d'un demi-million. Disant que ses employés avaient besoin de travailler, il refuse, soumissionne et décroche le contrat. Une décision qu'il paye chèrement.

L'homme dit avoir commencé à recevoir des appels anonymes la nuit. Puis, en rentrant d'un voyage de pêche au début du mois de juin, il constate que sept ou huit fenêtres de la maison de son voisin ont été cassées. Inquiet, il appelle un entrepreneur italien de sa connaissance, Nicolo Milioto,

avoir appelé son patron plutôt que la police. « Je lui ai dit que ma voiture avait sauté. Je lui ai dit de me trouver un avocat. Je lui ai dit qu'il voulait étendre la collusion trop loin. Il ne m'a pas répondu », a relaté le témoin.

Autre réflexe, Gilles Théberge dit avoir appelé l'homme d'affaires Tony Accurso plus tard dans la journée pour lui demander s'il savait qui avait ordonné cet attentat contre lui. La veille de l'explosion, l'homme avait assisté à l'inauguration de son restaurant à Laval, l'Onyx, et il soupçonnait l'un des entrepreneurs présents d'être derrière l'attentat.

Peu après l'attentat, Gilles Théberge a démissionné de Sintra. Il reste convaincu que la collusion a continué dans la région de Montréal même s'il n'était plus un acteur de premier plan. (La Presse)

pour « enquêter ». Celui-ci l'assure ne pas être responsable, mais lui confirme qu'il s'agit bien d'un avertissement et que l'auteur s'est trompé d'adresse c'est lui qu'on visait.

Puis, le 15 juin 2000, à 2h45, un bruit sourd réveille Gilles Théberge. Dans son stationnement enfumé, sa voiture de compagnie est dénichetée. Des bâtons de dynamite disposés sous son véhicule ont projeté des débris jusque chez ses voisins, endommageant leur résidence.

Par réflexe, Théberge dit

Vaillancourt suivait de près la collecte des « 2 % »

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

MONTRÉAL — L'ex-maire Gilles Vaillancourt suivait de près la collecte des 2 % des contrats de construction de Laval. Son ancien collecteur, Marc Gendron, a affirmé devant la commission Charbonneau lui avoir fait un rapport annuel sur le paiement de la ristourne par les entrepreneurs en plus de livrer la majorité de l'argent récolté directement à son frère.

L'ancien haut dirigeant de la firme de génie Tecsub, Marc Gendron, a terminé son témoignage hier en disant avoir collecté environ 200 000 \$ par an auprès des entrepreneurs en construction. Il évalue avoir ainsi transféré au parti PRO des Lavallois 1,5 million de 1996 à 2003.

Gilles Vaillancourt faisait un suivi serré du système de ristourne. Chaque année, Marc Gendron et l'ex-maire se rencontraient durant le temps des Fêtes à Miami, en Floride, pour

faire un bilan de la collecte. « J'ouvrais mon petit calepin et je faisais état, dossier par dossier, de l'argent qui restait dans la caisse. Ça prenait deux ou trois heures », a-t-il relaté. Vaillancourt ne prenait pas de notes, mais posait des questions sur les difficultés rencontrées, a précisé le témoin.

Marc Gendron a expliqué avoir livré la majorité de l'argent, entre 700 000 \$ et 800 000 \$, à Guy Vaillancourt, frère de l'ex-maire. Les livraisons ont eu lieu dans les locaux de l'entreprise familiale, M.D. Vaillancourt, à Laval. L'ingénieur à la retraite déposait une enveloppe brune remplie de billets sur son bureau puis partait. Marc Gendron dit également avoir fait une livraison de 400 000 \$ à l'avocat Robert Talbot.

Le témoin a dit ne jamais s'être informé sur l'utilisation de l'argent. Il ne peut ainsi dire si l'argent allait bien au parti PRO des Lavallois ou si des

personnes l'empochaient.

Si Gilles Vaillancourt restait généralement à bonne distance de l'argent issu de la collecte « des 2 % », le témoin a indiqué que l'ex-maire a empoché « à deux ou trois reprises » des sommes de 8000 \$ à 10 000 \$, lors de rencontres dans son bureau de l'hôtel de ville. Le politicien aurait également demandé à son collecteur d'utiliser 8000 \$ issus de la collecte « des 2 % » pour payer sa part pour l'achat d'un bateau en Floride.

Marc Gendron a expliqué que le plus important versement d'un entrepreneur est venu de l'homme d'affaires Tony Accurso. L'ancien propriétaire des entreprises de construction Simard-Beaudry et Louisbourg lui avait donné rendez-vous dans un restaurant de Laval, un soir de novembre 2000. « Je l'ai suivi dans le parking, a relaté le témoin. Il faisait noir. On s'est mis en arrière de sa Cadillac et il m'a donné une valise : « il y a 200 000 \$ dans ça ». » (La Presse)

JEUDI VENDREDI

Les 23 et 24 mai, obtenez

20%

de rabais sur la marchandise en magasin

sur notre prix étiqueté, excluant les produits à prix déjà réduit.

INTERSPORT®

Sherbrooke

Carrefour de l'Estrie 819 564-8411

facebook.com/intersport.ca

Valide jeudi 23 et vendredi 24 mai 2013 sur la marchandise en magasin seulement. La présente promotion ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Restrictions additionnelles: les services d'atelier, les cartes-cadeaux, les chèques-cadeaux, les coupons de réduction, les achats effectués antérieurement, les cartes-rabais, les offres de tierce partie, les mises de côté, les commandes spéciales et les billets d'événements sont aussi exclus de la promotion. Aucune valeur marchande. Les rabais sont applicables avant taxes. Valide dans tous les magasins participants.

© IIC-INTERSPORT International Corporation GmbH, utilisée sous licence par FGL Sports Ltée.

DENIS
DUFRESNE

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Un nouveau souffle pour le centre-ville

Dans les années 80 et 90, on a souvent donné le centre-ville de Sherbrooke pour mort ou, à tout le moins, agonisant.

Mais les efforts de l'administration municipale, des commerçants, des investisseurs, des artistes et des artisans ont permis de redonner une nouvelle vitalité à ce secteur névralgique.

Toutefois, après plus de 20 ans d'investissements publics et privés et de politiques destinées à stimuler la transformation de ce secteur, un nouveau souffle est nécessaire.

L'annonce d'une vaste consultation publique de Commerce Sherbrooke en vue d'un nouveau plan directeur — le « Projet 2020 » — constitue donc une excellente nouvelle.

L'organisme vise trois orientations : donner une identité « forte » et « distinctive » au centre-ville, créer un milieu de vie avec des emplois attrayants et renforcer le cadre bâti et physique.

À défaut d'être précises, ces propositions ont au moins le mérite de donner une indication de la vision de Commerce Sherbrooke.

Un tel exercice s'impose, mais il devra déboucher sur du concret et des engagements.

Non pas que le centre-ville va mal, au contraire.

Mais, afin de conserver le dynamisme actuel et, surtout, d'élaborer une vision pour les prochaines années, il faut se mettre à la tâche dès maintenant.

Car s'il y a une leçon à tirer du passé, c'est qu'il est plus facile de « perdre » un centre-ville que de lui redonner vie.

Il faut rappeler que le centre-ville de Sherbrooke paraît de loin lorsque, en 1990, l'administration du maire Paul Gervais avait adopté un premier plan directeur de développement, malgré beaucoup de scepticisme... même de la part de certains élus.

Pratiquement « vidé » par la concurrence des centres commerciaux, notamment le Carrefour de l'Estrie ouvert en 1973, le centre-ville de Sherbrooke a dû faire une douloureuse et lente transition.

Du pôle commercial central qu'il avait été pendant des

décennies, il a dû se donner une nouvelle vocation, une nouvelle identité axée sur les commerces spécialisés, les institutions culturelles, les espaces à bureaux, administrations publiques, bars et restaurants.

Les changements ont été lents, mais spectaculaires avec l'arrivée de la Maison du cinéma, la réouverture du théâtre Granada, la transformation de l'ancienne fabrique Kayser en résidence pour personnes âgées, jumelée au Musée de la nature et des sciences, le démantèlement des marquises et la réfection des façades sur Wellington Nord, le Pavillon Vieux-Sherbrooke du Centre de formation professionnelle 24-Juin, etc.

En 20 ans, le taux d'occupation commerciale est passé de plus de 30 pour cent à 16 pour cent.

Il reste donc encore du travail à faire pour attirer davantage de commerces et de professionnels.

De plus, si Commerce Sherbrooke veut créer un « milieu de vie », il faudra redoubler d'efforts pour amener des résidents et régler certains irritants comme les excès de zèle de certains préposés au stationnement.

Et pourquoi ne pas remettre en question l'omniprésence de la voiture, du moins dans certaines rues?

Autre problème, si la Ville est parvenue au cours des ans à redonner vie à des immeubles délabrés et presque « oubliés », elle est encore aux prises avec de sérieux problèmes de revitalisation et n'a pas toujours la collaboration de certains propriétaires.

C'est le cas notamment avec l'ancienne succursale bancaire CIBC, angle King et Wellington, un édifice magnifique pratiquement laissé à l'abandon depuis des années... une véritable balafre au cœur du centre-ville!

Ou encore du « trou » laissé par la démolition d'un vieil immeuble voisin du Centre local d'emploi, sur King Ouest, en 2010.

Le futur plan directeur pour le centre-ville devra aussi prévoir des moyens pour permettre à la Ville d'agir plus rapidement dans de tels cas.

Déboutée une fois de plus, Lise Thibault subira son procès



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Tarification sociale et lutte à la pauvreté

Nous avons des informations à l'effet que de plus en plus de groupes obtiennent des subventions pour aider les personnes à faibles ou sans revenus à utiliser le transport en commun, et ce partout au Québec.

À Sherbrooke, nous avons un service de transport en commun qui dessert toute la ville.

Or le RUTASM voudrait recommander à ces groupes (Grande table, cuisines collectives, organismes aidant les personnes immigrantes, etc.) qui reçoivent des milliers de dollars actuellement d'acheter des jetons, livrets ou billets plutôt que d'instaurer un système de passes que l'on « prête », sur demande et par réservation, avec un dossier donnant des informations personnelles et avec photo, faisant en sorte que ces utilisateurs deviennent fichés et subissent cette contrainte en plus de leur pauvreté.

Il y a là un débat à faire, pensons-nous, dans un souci de respect et de confidentialité des plus démunis.

Le transport en commun, c'est un service public pour tous. Si les personnes handicapées ont à donner plein d'informations sur leur identité et leurs destinations, c'est que le transport adapté est un service de porte à porte, bénéficiant d'une subvention spéciale du gouvernement. La pauvreté ne doit pas, par contre, devenir un handicap de plus pour des citoyens du transport en commun régulier.

À Sherbrooke, avec un jeton à 3,10 \$ (qui pourrait et devrait être moins élevé), la personne qui n'a pas les moyens d'avoir un passe peut demander un transfert et aller faire des commissions, et elle peut revenir avec le même transfert si c'est en dedans d'une heure et demie. La STS peut apporter ainsi sa contribution à la lutte à la pauvreté. Et les gens peuvent choisir le jour et l'heure qu'ils désirent pour se déplacer, sans compte à rendre à personne.

Raymond Duquette
France Croteau
RUTASM

Un oeil sur les cliniques privées

Dr Réjean Hébert,
Ministre de la santé

C'est avec stupéfaction que nous apprenons que votre « ministère ne tient pas de registre des cliniques privées, compte tenu justement qu'elles sont privées et que le Ministère coordonne le réseau public ». Quand on connaît le coût réel de la formation des médecins subventionnés généreusement par les contribuables, on s'attendrait, en principe, à bénéficier de plus de considération de la part d'un gouvernement démocratique.

Or, devant la prolifération des cliniques privées qui n'ont « aucune difficulté de recrutement » tant de médecins (262) que d'infirmières (7700), il semblerait que le réseau public, ne pourra dorénavant qu'aller de mal en pis.

Nous vous implorons donc, Dr Hébert, de vous pencher sur ce dossier tellement préoccupant.

Pierre Sallenave
Sherbrooke

André Gauthier
Granby

CENTRE DE TECHNOLOGIE D'HYDRO-QUÉBEC À DRUMMONDVILLE

« Il y a quelque chose qui ne marche pas »

LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Le nouveau chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, déplore qu'Hydro-Québec s'apprête à annoncer qu'elle a choisi la ville de Drummondville pour implanter son nouveau centre de technologie, au lieu de Trois-Rivières ou Bécancour, aux prises avec une importante perte d'emplois liée à la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2. Aucune annonce officielle n'a encore été faite par la société d'État, mais plusieurs médias régionaux parlent d'une annonce imminente en ce sens.

M. Couillard était de passage en Mauricie, hier, dans le cadre de sa tournée provinciale qui vise à bien saisir les enjeux des régions, faire connaissance avec les militants et jeter les bases du prochain programme. Il en profitait aussi pour rencontrer les intervenants des milieux sociaux et économiques. Aucune rencontre avec des maires n'était toutefois inscrite à son agenda.

En entrevue au *Nouvelliste*, le chef libéral a répété que son parti, s'il reprend le pouvoir, gardera en place le fonds de diversification économique.

« La décision de fermer Gentilly-2 est irrévocable. Il y a trop de pâte qui est sortie du tube pour qu'on essaie de la remettre à l'intérieur. Mais il faut respecter aussi l'esprit de ce fonds. Plusieurs centaines d'emplois de bon niveau, liés à Hydro-Québec, ont été perdus ici. Et en même temps, on annoncerait l'installation d'un centre de données d'Hydro-Québec... ailleurs? Curieux! Il y a quelque chose qui ne marche pas. Si on dit qu'on a une sensibilité particulière pour les besoins de la région, il faudrait que ça se manifeste par des décisions concrètes. C'était une occasion de démontrer qu'on réalise à quel point le traumatisme est grand ici. Tant mieux si l'annonce n'est pas encore faite officiellement: c'est un avertissement à lancer au gouvernement. En clair, je ferais des représentations très fortes auprès d'Hydro-Québec pour qu'on donne une image de cohérence. »

Lorsqu'on demande à M. Couillard s'il estime suffisants les 200 M\$ octroyés pour le fonds de diversification économique, il répond prudemment que ce montant est apparemment basé sur les retombées économiques associées à la réfection. À son avis, c'est une somme importante, mais l'important est de voir comment elle sera utilisée.

Questionné sur l'utilité des minicentrales hydroélectriques, le chef libéral s'est dit fortement en faveur de ce type de projet qui contribue à garder les retombées financières des ressources naturelles dans les communautés régionales, y compris les communautés autochtones.

« Ça me paraît un excellent modèle. On nous dit que non, parce qu'on a des surplus d'énergie alors que je ne connais pas

un État au monde qui se plaint d'avoir des surplus d'énergie, surtout stockables. Il y a une

contradiction dans cela. On ne m'a jamais donné de réponse là-dessus. On n'applique ce principe

qu'aux minicentrales et pas au secteur éolien. On calcule de façon très étroite alors qu'il faut

aussi tenir compte de la création d'emplois et des retombées économiques », explique-t-il.

3226843

DU VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 MAI

Voguez vers l'été

Obtenez **15 % DE RABAIS ADDITIONNEL** sur la marchandise à prix ordinaire, de solde et de liquidation suivante : mode pour femme et enfant, et vêtements tout-aller pour homme

Exceptions en bas de page

Aussi : 30 % de rabais sur les collections printanières JONES NEW YORK SPORT et JONES NEW YORK SIGNATURE, et les robes ANNE KLEIN et EVAN PICONE

Sur nos prix ordinaires. Exceptions en bas de page.

40 % de rabais sur la mode CHAPS pour homme

Sur nos prix ordinaires.

En magasin et à labaie.com



Photo : Pantalon et haut en lin lavable LORD & TAYLOR Ord. 69\$ Solde 48,30\$ ch.

DU VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 MAI

Obtenez **15 % DE RABAIS ADDITIONNEL**

sur la marchandise à prix ordinaire, de solde et de liquidation suivante : mode pour femme et enfant, et vêtements tout-aller pour homme

Présentez ce bon en magasin. Exceptions en bas de page.

LA BAIE D'HUDSON



PRÉSENTEZ CE BON À LA CAISSE
Marche à suivre au PDV

Appuyez sur 6, puis sur la touche MODIFIER PRIX. Scannez le n° réf./CUP de l'article. Tapez 2 (% RABAIS) et appuyez sur ENTRER. Tapez le pourcentage de rabais et appuyez sur ENTRER. Répétez les étapes ci-dessus pour tous les articles admissibles. Scannez les autres articles et appuyez sur TOTAL. Appuyez sur TOTAL. Scannez le code-barres du bon ou entrez-le manuellement. Terminez la transaction de la manière habituelle.

Exceptions s'appliquant aux offres suivantes - MODE POUR FEMME : vêtements de bain de notre rayon de vêtements de bain, Topshop, Dorothy Perkins, Wallis and Evans, Diesel, NYDJ, J Brand, Pink Tartan, Eileen Fisher, Hugo Boss, Max Mara Weekend, Elie Tahari, Halston, Raoul, Rachel Roy, Lauren Ralph Lauren et The Room. 30% DE RABAIS SUR LA COLLECTION JONES NEW YORK SPORT : articles «June shirts», «June items» et ceux dont le prix se termine par 99¢. 30% DE RABAIS SUR LA COLLECTION JONES NEW YORK SIGNATURE : articles «June fashion», «June items» et ceux dont le prix se termine par 99¢. MODE TOUT-ALLER POUR HOMME : boutique Le Président/West End, Hugo Boss, Polo Ralph Lauren, Lacoste, Phillip Lim, Band of Outsiders, Billy Reid, Filippa K, Vince, Diesel, 55DSL, Nobis, Superdry, G Star et J Brand. MODE POUR ENFANT : Ralph Lauren Childrenswear, Diesel, Armani Junior, Vilebrequin, UGG Australia et Hunter.

Création du Fonds Félix Deslauriers-Hallée

FRANÇOIS GOUGEON
francois.gougeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Grâce à la persévérance de ses parents, de collaborateurs et de la Fondation québécoise du cancer (FQC) en Estrie, la mémoire de Félix Deslauriers-Hallée sera perpétuée dans un fonds portant son nom et dédié spécifiquement aux 15-30 ans, dans le but de mieux les soutenir et les accompagner face à un diagnostic de cancer et tout au cours du traitement de la maladie.

« Ce Fonds Félix Deslauriers-Hallée va faire une différence pour les jeunes et ce n'est pas un traitement de faveur pour eux. Les 15-30 ans, chez qui les répercussions dans l'annonce d'un cancer sont amplifiées par rapport aux gens plus âgés, ne reçoivent pas tout le soutien requis pour les aider à y faire face. Ils vivent une énorme détresse et se retrouvent souvent isolés de leurs références sociales habituelles, comme les amis », a émis en conférence de presse la directrice régionale de la FQC, Marie Toupin. Elle a rappelé en outre que, généralement, le cancer chez les jeunes est plus agressif que chez les adultes.

Concrètement, le soutien par l'entremise du Fonds alimenté en partie par le Défi Félix Deslauriers-Hallée, qui avait amassé 43 000 \$ l'an passé,



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Marie Toupin, Benoît Hallée, Louis-Philippe Fortier, Hélène Deslauriers et Pierre-André Blanchard étaient du nombre lors du lancement du Fonds Félix Deslauriers-Hallée, pour aider et soutenir les jeunes atteints du cancer et leurs proches.

portera sur des services d'accompagnement, des thérapies complémentaires aux soins, des activités diverses, de la formation d'intervenants, etc. Bref, l'idée est de mieux entourer ces jeunes malades.

Hélène Deslauriers, la mère du jeune athlète décédé le 11 juin 2011 à l'issue d'un féroce combat contre le cancer, a rappelé avoir eu connaissance de deux

jeunes de 15 et 17 ans abandonnés par leurs amis pendant les traitements de son fils au CHU Ste-Justine. « Félix a eu la chance, contrairement à eux, de pouvoir compter sur le soutien de ses amis, et cela a fait une grosse différence », a exprimé Mme Deslauriers. Or le Fonds Félix-Deslauriers-Hallée permettra aussi justement des interventions avec des partenaires de

cégep et d'université pour sensibiliser et mieux outiller les jeunes auprès de leurs amis aux prises avec le cancer.

Hélène Deslauriers, dont le deuil est encore bien présent, mais qui a décidé de se « donner un nouvel élan » en retournant dans son Montréal natal à la fin du mois, a convenu que la présence d'amis offre un immense réconfort, bien que ce ne soit pas

facile pour eux, car c'est bien souvent leur premier contact avec une grave maladie et parfois la mort au bout. Mme Deslauriers a salué dans l'assistance la présence de deux des amis de son fils, Louis-Philippe Fortier et Pierre-André Blanchard.

Pour Alain Lapointe, qui a renouvelé son engagement pour une troisième année au Défi Félix Deslauriers-Hallée, les 13 et 14 juillet, a rappelé avec émotion l'importance de poser un geste comme la création du fonds dédié aux jeunes cancéreux. Il en a profité pour inviter le plus de gens possible à participer au défi. « Je vous dis : viens courir avec moi, viens faire du kayak, viens marcher... Et ceux qui ne sont pas capables, faites un don. Peu importe le montant, c'est de démontrer sa solidarité, parce qu'on a le privilège d'être en santé », a-t-il dit.

Président d'honneur du Défi Félix Deslauriers-Hallée, le ministre de la Santé Réjean Hébert a salué la création du fonds par une retransmission vidéo. Ne pouvant quitter Québec en raison de travaux intensifs au parlement, il a souscrit pleinement aux objectifs et valeurs de ce fonds. « C'est un hommage à Félix et ça va venir en aide aux jeunes atteints de la même maladie que lui », a exposé en substance le Dr Hébert.

3206606

15 ans, ça se fête!

en collaboration avec

LARSON et LE PHARE NAUTIQUE.COM

Gagne ton 5 à 7

avec tes collègues de bureau!

1 tirage par semaine pour 5 à 7 personnes incluant

- un tour d'une heure en bateau sur le Grand Lac Brompton
- un souper et consommations à la Brasserie jusqu'à concurrence de 50 \$/personne

Se termine le 15 juin
Règlements disponibles à la Brasserie Lac Brompton et à La Tribune

LA TRIBUNE

Gagne ton 5 à 7

Nom : _____ Prénom : _____

Entreprise : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Les lecteurs doivent remplir le coupon et nous le retourner en personne à l'adresse suivante : «Gagne ton 5 à 7», 1950, rue Roy, Sherbrooke ou par la poste à «Gagne ton 5 à 7», C.P. 250, succursale Place de la cité, Sherbrooke QC J1H 5B5.

LA TRIBUNE

LE PHARE NAUTIQUE.COM

LARSON

15^e BRASSERIE LAC BROMPTON

310 Côte de l'Artiste
St-Denis-de-Brompton
819 846.6226

12 LA TRIBUNE - Sherbrooke vendredi 24 mai 2013

MARC HERVIEUX AU CONCERT-BÉNÉFICE DE L'OSS

Petite salle mais grande chaleur



STEVE BERGERON

steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROKE — Que Marc Hervieux soit synonyme de formule gagnante, ça, on savait. Son association avec l'Orchestre symphonique de Sherbrooke ne date pas d'hier. Le ténor avait même « sauvé » un concert en 2002 lorsque Natalie Choquette s'était fait porter pâle la veille. On se serait donc attendu à une ample foule hier soir pour le retour du concert-bénéfice de l'OSS, à la salle Maurice-O'Bready.

Le miracle attendu ne s'est pas produit, avec 500 personnes qui ont acheté leur billet (ces derniers étaient tout de même à 80 \$ et 125 \$). Mais à défaut de la quantité, la qualité était au menu, Marc Hervieux se révélant, comme toujours, non seulement un interprète d'une grande flexibilité, mais d'une aisance innée pour la scène, grand complice aussi bien du parterre que du maestro Stéphane Laforest.

Chaque pièce était prétexte à une anecdote, une blague, même à un changement volontaire de paroles, comme dans *Ordinaire* de Robert Charlebois (*J'ferais de la musique avec Laforest* au lieu du *Gros Pierre*) qui a failli donner un fou rire au chanteur. Quant au répertoire, il ne comportait pas que des classiques italiens, mais aussi du Bécoud, du Piaf, du Sinatra... Même du James Brown et du Tom Jones! En prime, une imitation inattendue de Ginette Reno se cherchant un ténor pour *Fais-moi la tendresse*.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Environ 500 personnes ont assisté au concert-bénéfice de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke avec Marc Hervieux hier soir à la salle Maurice-O'Bready. Les organisateurs auraient évidemment espéré plus, mais le petit nombre de spectateurs aura été compensé par la qualité du concert et la prestation du ténor invité.

Le blues du businessman et *La quête* ont littéralement soulevé l'assistance. « Avez-vous été payés? » a demandé le chanteur après sa troisième ovation (et ce n'était même pas encore la fin).

On ne peut pas dire que les interprétations étaient toutes « sur la coche », la soirée baignant dans une conviviale familiarité. Marc Hervieux a dû regarder quelques fois ses paroles et en a réécrit quelques-unes, mais rien de bien grave. Malgré toute sa puissance vocale, il s'est

aussi fait « enterrer » à quelques reprises par l'orchestre. Mais l'ensemble de la soirée a été d'une grande chaleur, en dépit de l'auditoire clairsemé.

Refaire s'il vous plaît

Brillante idée en première partie : mettre successivement des sections de l'orchestre à l'honneur. Non seulement le talent (et souvent la vélocité) des musiciens est apparu évident, mais cela donnait droit à un répertoire plus pop, que l'orchestre n'a pas

souvent l'occasion de jouer. Les *Dizzy Fingers* de Confrey, par les bois, et la *Sérénade pour une clôture en piquets* de Leyden, par les percussionnistes aux xylophones, ont suscité des cris d'admiration. À répéter. Tous comme les concerts pop, même s'ils sont difficiles à rentabiliser.

Le nouveau président de l'OSS Vincent Cloutier avoue que l'organisation aurait espéré une salle plus remplie pour ce premier concert-bénéfice en onze ans. « En revanche, les

abonnements de saison sont déjà au même niveau que l'an dernier, alors que nous n'avons pas encore officiellement lancé la campagne. C'est plus difficile de convaincre les gens de venir à un concert-bénéfice lorsqu'ils viennent tout juste de payer leur abonnement pour l'an prochain », explique-t-il. « Nous sommes déjà en mode bilan et nous aurons sûrement des ajustements à faire, mais c'est quand même très bien pour une activité que l'on relance. »

George Moustaki est mort serein

PARIS — « Juif errant », « père grec » et séducteur au charme oriental, Georges Moustaki, l'éternel voyageur de la chanson française, est décédé jeudi à 79 ans, suscitant une vive émotion dans le monde de la culture.

Moustaki, qui souffrait d'emphysème, une maladie respiratoire incurable qui l'empêchait de chanter depuis plusieurs années, est mort à Nice, dans le sud de la France, au petit matin.

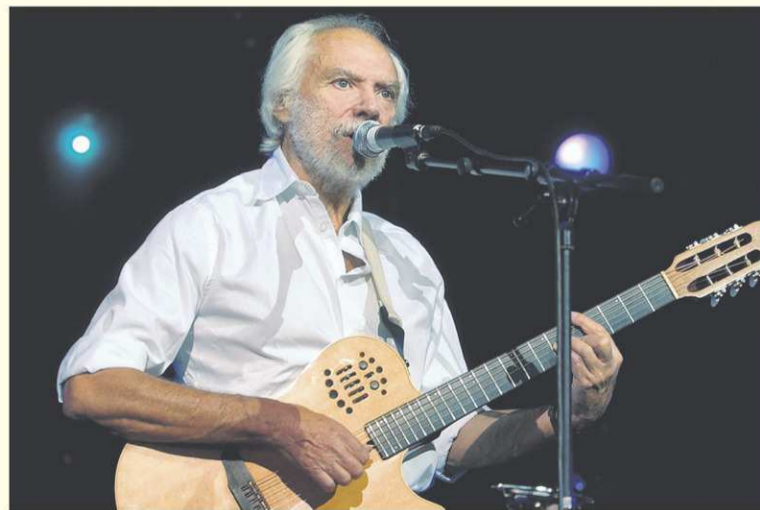
« Il était serein », a simplement indiqué son entourage, précisant que sa dépouille allait être rapatriée à Paris.

Cheveux longs et barbe broussailleuse, regard bleu étincelant, nonchalance bohème: avec sa « gueule » de « mèteque », l'un de ses titres culte, Georges Moustaki a écrit plus de

300 chansons pour les plus grands interprètes français comme Édith Piaf, Yves Montand, Barbara ou Serge Reggiani.

En février dernier, sous oxygénation artificielle, il avait confié dans une ultime entrevue au journal *Nice Matin*, s'être installé à Nice pour fuir la pollution et le froid de Paris, où il vivait depuis plus de 40 ans.

« Je regrette de ne pas chanter dans ma salle de bains. Chanter en public, non. J'ai fait le tour. Le tour du monde et le tour des salles, petites ou grandes. J'ai vécu des choses magiques. J'ai appris que ce qu'on croit avoir acquis n'est qu'une partie infime de ce qu'il reste à découvrir », avait-il dit, ajoutant qu'il « notait encore quelques idées (de



LA PRESSE CANADIENNE

Georges Moustaki est décédé à l'âge de 79 ans.

chansons). Sans hâte ».

Georges Moustaki, de son vrai nom Giuseppe Mustacchi, était né le

3 mai 1934 à Alexandrie, de parents juifs grecs immigrés en Egypte. Installé à Paris en 1951, il y avait rencontré

Georges Brassens, dont il avait adopté le prénom en hommage.

En 1959, il avait signé les paroles de *Milord* pour Édith Piaf, rencontrée l'année précédente et avec qui il avait une liaison. D'autres chansons sont devenues des classiques, comme celles interprétées en 1966 par Reggiani, *Sarah*, *Ma liberté*, *Ma solitude*, *Votre fille a vingt ans*, mais aussi *La Dame Brune* (Barbara, 1968), ou encore *Joseph*, *La Marche de Sacco* et *Vanzetti*.

« C'était un homme absolument exquis, un homme bien élevé, c'était un homme raffiné, c'était un homme élégant qui avait une douceur infinie et puis le talent », a dit la chanteuse Juliette Gréco sur RTL.

— Agence France-Press

Je me hâte dehors



STEVE BERGERON

SÉANCE D'ORTHOGRAPHE

steve.bergeron@latribune.qc.ca

Ce sont deux grandes tendances actuelles en immobilier : l'*outdooring* et le *home staging*. Mais avant que ces deux anglicismes ne se répandent trop, il est encore temps de leur substituer des mots qui s'intègrent mieux au français.

L'*outdooring*, explique le *Grand dictionnaire terminologique*, c'est le « besoin de profiter du temps passé à l'extérieur, au jardin, en concevant l'espace disponible comme un prolongement de

l'espace intérieur et en l'aménageant avec le même souci d'élégance, de confort et de convivialité qu'une pièce intérieure ».

Généralement, le mot anglais *outdoor* se traduit par *plein air*. Devrait-on parler de *pleinairisme*? D'habitude, *plein air* fait référence à un espace moins restreint qu'une cour arrière...

Le GDT suggère plutôt *jardinisme*. Comme les gens installent plus souvent leurs meubles d'*outdooring* dans leur jardin personnel, le caracté-

rière plus spécifique du mot ne porte pas à conséquence ici. Il est même plus évocateur que son équivalent anglais.

Remarquez que le GDT suggère aussi *extériorisme*, mais avec un bémol, à cause de sa trop grande proximité avec la langue de la psychologie (*extérioriser*, *extériorité*, *extériorisation*).

Le *home staging*, lui, consiste à « rendre une propriété accueillante et attrayante tout en lui conservant un aspect neutre, dans le but de la vendre plus rapidement et à meilleur prix ». Littéralement, cette expression veut dire *mise en scène de chez-soi*.

Mais l'Office de la langue française répugne à utiliser *mise en scène* ici, parce que ce terme peut avoir une connotation négative. Faire une *mise en scène* peut signifier, au figuré, de camoufler des

défauts ou de faire ressortir exagérément des détails.

Le GDT suggère donc *mise en valeur de la propriété* ou *valorisation résidentielle* ou *immobilière*. Oui, bon, d'accord, ça n'a pas la même puissance évocatrice, mais si vous avez quelque chose de mieux à proposer, je suis tout ouïe!

///

Je viens de lire que les pompiers de Windsor ont évacué le curé. Je sais que l'on peut évacuer un lieu : une maison, une école, une ville, etc. Le « Petit Robert » parle aussi d'évacuer une population, ce qui laisserait entendre qu'il est correct d'écrire que l'on a évacué le curé.

Gérard Therrien
Sherbrooke

Les deux principaux dictionnaires sont clairs : évacuer des personnes, c'est les faire partir en masse. On ne peut donc évacuer un seul individu. On le fait sortir, tout simplement. On peut également dire que des personnes évacuent un lieu.

Perles de la semaine

En journalisme, titrer est un art... qui se perd.

Souper spaghetti de Coderre : le député de Bourassa étire la sauce
Homme tué à mort
Appui aux Palestiniens
Six personnes ont perdu la route sur les routes du Québec
La démission de Gilles Vaillancourt démissionne

Questions ou commentaires? steve.bergeron@latribune.qc.ca.

FESTIVAL DE CANNES

Le Démantèlement remporte un prix

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le film québécois *Le Démantèlement* a remporté l'un des trois prix principaux décernés dans le cadre de la Semaine de la critique à Cannes.

Le deuxième long métrage de Sébastien Pilote, après *Le Vendeur*, a remporté hier soir le prix de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) de la 52^e Semaine de la critique du prestigieux festival.

Ce prix récompense l'un des auteurs des sept longs métrages de la compétition, et le jury est composé des cinéastes membres du conseil d'administration de

la SACD Laurent Heynemann, Christine Laurent, Arthur Joffé et Jean Marboeuf.

Le distributeur Entertainment One avait déjà annoncé cette semaine que *Le Démantèlement* a trouvé des acquéreurs sur le marché international. Moins d'une semaine après la première mondiale à Cannes, quatre ventes ont été conclues, pour la France, la Suisse, la Grèce et le Moyen-Orient.

Le film, qui sortira à l'automne au Québec, met en vedette Gabriel Arcand dans le rôle principal de Gaby Gagnon. À ses côtés figurent Gilles Renaud, Lucie Laurier, Johanne-Marie

Tremblay, Dominique Leduc et Sophie Desmarais — qui tient le rôle central de l'autre long métrage à Cannes cette année, dans une autre catégorie, *Sarah préfère la course*.

Dans *Le Démantèlement*, Gabriel Arcand interprète Gaby, propriétaire fermier dont les deux filles habitent en ville. En raison des problèmes financiers de ses enfants, il décide de démanteler la ferme.

Le premier film de Sébastien Pilote, *Le Vendeur*, avait été projeté début 2011 au Festival de Sundance, aux États-Unis, ce qui avait contribué à son passage dans une trentaine de festivals.



PHOTO LA PRESSE

Sébastien Pilote a remporté le prix de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques à Cannes.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	16h00 4 Cap sur été	Paquet v. express	Le Téléjournal 18 h		LA PROPOSITION (2009) avec Ryan Reynolds, Sandra Bullock.		Zone doc / Le vieil âge et le rire		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Cap sur l'été			
TVA	16h55 TVA nouvelles		TVA nouvelles	Sucré salé	Dieu Merci! / Frédéric De Grandpré	Du talent à revendre	Dominic Paquet	TVA nouvelles	22h45 Sucré salé	23h15 LE MATADOR (2005)	1h10			
V	Duo / Alain Dumas	La guerre des clans	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre	Rire et délire	Journal d'un vampire / Plan B	Fringe / Chaque chose à sa place	Remise à neuf	Un souper parfait	Face à face: Débat	Instant Gagnant		
TQc	1, 2, 3... Géant	Toc toc toc	Kaboum	Tactik	Tactik	Visite libre	Curieux Bégin	125, Marie-Anne		Belle et Bum / David Usher, Keith Kouna, Zachary Richard.				
CBC	CBC News: Montreal		Coronation Street	Hockey Tonight (D)	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Penguins de Pittsburgh	Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)		CBC News: The National		CBC News: Mont.				
CTV-M	The Dr. Oz Show		CTV News	eTalk	Big Bang Theory	Shark Tank	Shark Tank	Blue Bloods / Old Wounds		CTV National News	CTV News			
GBL-Q	16h30 4 Young & R.	Ricardo	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Bones / The Tiger in the Tale	Take It All	16x9	News Final	E.T. Canada			
ABC	The Dr. Oz Show		ABC 22 News	ABC World News	ABC 22 News	Indianapolis 500	Shark Tank	Shark Tank	20/20	ABC 22 News	23h35 J. Kimmel			
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News	CBS Evening News	Ent. Tonight	Undercover Boss / ADT	Blue Bloods / Domestic Disturbance	Blue Bloods / Old Wounds	Blue Bloods / Old Wounds	Channel 3 News	23h35 Letterman			
FOX	30 Rock	The Office	Two and Half Men	Two and Half Men	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Bones / The Tiger in the Tale	Brain Games / Blow Your Mind	FOX 44 News at 10	News at 10:30	The Office	Met Your Mother		
NBC	First at Five	5:30 Now	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Dateline NBC	Rock Center With Brian Williams		News 5 Nightcast	23h35 Jay Leno			
PBS-P	Wild Kratts	Electric Company	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		M.Lake Journal	New York NOW	Live From Lincoln Center	Voces on PBS / Rebel	BBC World News	Charlie Rose		
ARTV	16h30 4 Chasseurs	Pérusse cité	Les Belles Histoires des pays d'en haut	Comme par magie	Maria Montessori		Livraison d'artistes	Les grandes entrevues / Jos Gaudet, Mario Tessier.	Comme par magie	23h05 Tina Turner en concert				
CD	Guerre enchères	Guerre enchères	Comédie Club / Cathy Gauthier	Testament: Héritiers / Billy Tipton	Enquêtes FBI / Jeu meurtrier	Alliance meurtrière	Enquêtes au féminin			C'est incroyable! / Étudiants en délire				
Cinépop	16h30 4 PARTITION (2007) avec Kristin Kreuk, Jimi Mistry.	LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (1977)	LE CASSE (1971) avec Omar Sharif, Dyan Cannon, Jean-Paul Belmondo.	LE MAÎTRE CHINOIS (1978) avec Siu Tien Yuen, Jackie Chan.										
Evasion	Rallye autour du monde	Dans tes yeux	Prêt à partir	Benoit le Bienheureux	Guide restos VOIR / François Bugingo	Hell's Kitchen	Prêt à partir	Sur le pouce / Baie-des-Chaleurs	Dans tes yeux					
HI	NCIS enquêtes / Le sens de la vie	Machines de mort / Machines antiques	A5 de la brocante / Le dompteur d'ours		Stars des zoos	Amériologie	Thalassa / Bombay, la cité des rêves	Partir Autrement	TV5 le journal	NOUS TRO...				
MMAx	Musicographie / Keith Urban	Le grand décompte MusiMax			Bee Gees: One Night Only		Les ex du rock	Histoire de style	L'index					
MP	La prochaine top modèle Australienne	Top musique	Buzz	Cliptoman	Musiqueplus	Décompte MusiquePlus	Monde de Christo	Duel						
RDI	Le Téléjournal RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes	Les grands reportages: Personnalités	Le Téléjournal	Commission Charbonneau	Le National	RDI économie					
S+	In extrémis / Le secret de Lili	Castle / Mort-vivant	Castle / Jusqu'à la mort s'il le faut	Hawaii 5-0 / Ua Hopu	Hawaii 5-0 / Ua Hala	A Gifted Man / Les raisons du coeur	Perception / Une dure réalité							
SE	15h40 4 ABRAH...	LA FORCE DE L'ORDRE (2012) Jake Gyllenhaal.	19h20 REBELLE DE DISNEY (2012) avec Billy Connolly, Kelly Macdonald.	KIDNAPPÉE (2012) avec Malin Akerman, Nicolas Cage.	22h40 PROJET X (2011) Thomas Mann.	0h10								
TFO	Mégalló	Le grand galop	Qui vient jouer?	1, 2, 3... Géant!	Un soir seulement	2019: Destination lune	Identité 2.0	YOJIMBO, LE GARDE DU CORPS (1961) avec Kamatari Fujiwara, Toshiro Mifune.	Les ailes du Soleil					
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2											
VIE	Vendre ou rénover? / La famille Renton	Les secrets de la pouponnière royale	Design V.I.P.	Le pro du patio	Chic Shack	Idées de grandeur	Mon premier flip / Un duo infernal	Bye-Bye Maison	Idées grandeur	Académie Airoldi	À louer			
Zeste	Objectif restauration / A Catered Affair	Curtis dans cuisine	Food Factory	Fric-O-Frigo	Boss des gâteaux	Week-ends de Bill / Yorkshire	Le tour du monde en 80 saveurs	Casse-croûte am.	Le cuisinier rebelle	1 ingrédient	Fric-O-Frigo			
Ztélé	Surnaturel / Les mystères de l'Ouest	La porte d'Atlantis / Trio												
RDS	Le 5 à 7				Hockey 360°	LNH Hockey Ottawa vs Pittsburgh (D)		L'antichambre (D)		Sports 30	Lutte TNA			
SPN	Prime Time Sports	Sportsnet Connected	Sportsnet Connected	LCH Hockey - Coupe Memorial (D)						SN Connected	Hockeycentral			
TSN	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre	That's Hockey	Interruption					SportsCentre (D)				
Disney	Agent spécial Oso	Docteur La Peluche	Les Doodlebops	Jake et les pirates	TicketyToc	Maison de Mickey	Harry & dinos	Justin rêve	Les Doodlebops	Aladdin	101 Dalmatiens	Tibère...maison	La bande à Picsou	Harry & dinos
TTF	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	Johnny Test	LEGO Ninjago	Ligue des Justiciers	SpiderMan	Star Wars: Clone	Les Simpson	American Dad	Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon
VRAK	Arrange-toi ça	Fan Club	Paparadis	Grenade avec ça?	BLONDES POUR LA VIE (2008) avec Chad Broskey, Bobby Campo, Chloe Bridges.	Dix choses que	Dix choses que	Dans le trouble	MDR / Alex Perron	Je t'ai eu!	Le Steph show			

Une comédie signée Sugar Sammy et Simon-Olivier Fecteau à V

RICHARD THERRIEN

MONTREAL — Deux bonnes nouvelles à vous annoncer. D'abord, V revient à la fiction, trois ans après la fin de *Prozac* et de *Bienvenue aux dames*. Puis, c'est avec une nouvelle comédie mettant en vedette Sugar Sammy et Simon-Olivier Fecteau, prévue pour l'hiver prochain. Moi qui souhaitais les revoir ensemble après leur irrésistible numéro au plus récent gala Les Olivier, je suis comblé.

Les deux humoristes sont devenus amis en tournant une capsule de *En audition avec Simon*. Ils travaillent déjà depuis un an à cette comédie, qu'ils écrivent en collaboration avec India Desjardins, auteure de la série de romans jeunesse *Le journal d'Aurélie Laflamme* et ex-conjointe de Simon-Olivier.

Pas encore de titre, mais Sugar Sammy parle de « buddy comedy, ce qui se fait rarement ici », misant réellement sur l'amitié entre les deux gars, qui joueront leurs propres rôles, entourés de plusieurs personnages. « C'est dans l'esprit des films *Wedding Crashers*, *Swingers*, et tourné à la façon de *The Office* et *Curb Your Enthusiasm*, on aime cet humour de malaise », résume Sugar Sammy. Bien sûr, l'humoriste parlera parfois en anglais, mais la série se déroule majoritairement en français. On n'est pas dans *Tout sur moi*, donc peu



ARCHIVES LA PRESSE

Sugar Sammy et Simon-Olivier Fecteau, qui ont livré un irrésistible numéro au plus récent gala Les Olivier, seront les vedettes d'une nouvelle comédie prévue pour l'hiver prochain à l'antenne de V.

d'allusions au milieu artistique, mais davantage à leurs vies personnelles.

Réalisée par Simon-Olivier Fecteau, la série de 10 épisodes d'une demi-heure est produite chez Zone 3 et A média par Guillaume L'Espérance, aussi derrière *Un souper presque parfait* et *Tout le monde en parle*.

La nouvelle a été annoncée

jeudi soir, au terme du grand dévoilement de la programmation automne-hiver de V à l'intention de ses annonceurs. Dans tout ce qu'on ne savait pas

encore, on a appris que le talk-show d'Éric Salvail sera diffusé du lundi au jeudi de 22 h à 23 h, et qu'il animera aussi l'hiver prochain l'émission *Ce soir tout est permis*, adaptation québécoise du concept français d'Arthur *Vendredi tout est permis*.

Le titre de la nouvelle quotidienne de Pierre Brassard est maintenant connu : *Brassard en direct d'aujourd'hui*. Cet hybride entre bulletin humoristique et variétés sera diffusé du lundi au jeudi à 19 h. Est aussi programmée pour l'hiver *Les Jokers*, adaptation québécoise de *Impractical Jokers*, émission de caméra cachée où quatre farceurs créent le malaise partout où ils passent. V a également acheté la série américaine *The Following* avec Kevin Bacon, dont je n'entends que du bien, de même que *Révolution*, une série postapocalyptique de NBC. Voilà une grille qui a du coffre pour V, qui entre dans sa cinquième année d'existence.

sur le Web et dans les archives de la station. Vingt-six épisodes de 30 minutes sont prévus. Le duo revient à la barre de *L'Autre Gala de l'ADISQ* en octobre à MusiMax.

D'autres jeunes loups

On en sait un peu plus sur *Les jeunes loups*, la série de Réjean Tremblay à TVA sur le monde journalistique, tournée en juin. Aux noms des comédiens Luc Picard et de Julie Perreault déjà dévoilés s'ajoutent ceux de France Castel, de Catherine Bérubé (Audrey dans *19-2*) et de Pierre-Yves Cardinal (le dernier chum d'Amélie, aussi dans *19-2*), qu'on présente comme les piliers de la salle de rédaction du journal *Le Matin* et du site *Le Webmatin*. Cette série de 10 épisodes coécrite avec Roxanne Tremblay sera réalisée par Érik Canuel et Jean-Claude Lord. (Le Soleil)

Les Denis Drolet à MusiMax

Les Denis auront aussi leur émission, *Sur la toile*, celle-là à MusiMax cet automne. Chaque semaine, ils feront le portrait d'un artiste musical, en sa présence, à partir de ce qu'ils trouveront

Des changements à la Première Chaîne

SHERBROOKE — La Première Chaîne se renouvelle. Dès l'automne 2013, l'émission du retour à la maison en Estrie sera modifiée. Réjean Blais sera désormais en ondes du lundi au vendredi de 16 h à 18 h. Avec son équipe, il livrera les actualités du jour en plus d'accompagner les Estriens en fin de journée.

« Nous pourrons offrir des informations locales et les services de proximité jusqu'à l'arrivée de nos auditeurs à la maison », a affirmé par voie de communiqué le chef des

Services français de Radio-Canada Estrie Stéphane Laberge.

Parmi les autres changements, Jean-Sébastien Bernatchez, qui animait *Classe économique* à 18 h 30, pilotera un magazine national entre 18 h et 19 h. Jacques Beauchamp tiendra la barre de *Pas de midi sans info* tous les midis de la semaine entre 11 h et 12 h 30, tandis que Michel C. Auger s'occupera du retour à la maison dans la région de Montréal.

— La Tribune

3235333

« LE FILM D'ANIMATION LE PLUS ÉPIQUE DE L'ÉTÉ! »

KYLIE ERICA MAR, MADE IN HOLLYWOOD

épique
(Version française de Epic)

DES CRÉATEURS DE **L'ÈRE DE GLACE**

Blue Sky

© 2013 Universal Studios Inc.

EN REAL D 3D ET 3D NUMÉRIQUE

VISA GÉNÉRAL

À L'AFFICHE!

Consultez les guide-horaires ou visitez les sites web suivants: cineplex.com ou enprimeur.ca

GAGNEZ l'un des 25 LAISSEZ-PASSER DOUBLES pour la **PREMIÈRE** en compagnie des **ARTISTES ET ARTISANS DU FILM!**

Présentée par **LATRIBUNE**

Loïc ESTEVES, Marianne FORTIER, Macha GRENON, Benoît GOUIN, Sylvie BOUCHER, Pierre-Luc BRILLANT

Chaque famille a son secret.

1er Amour

produit par DENISE ROBERT DANIEL LOUIS un film de GUILLAUME SYLVESTRE

Le mercredi 12 juin à 19h15 à la Maison du Cinéma

Pour participer, découpez le coupon ci-joint et postez-le à:
Promotion « 1er AMOUR » Maison du Cinéma, 63, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, J1H 1P1

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone (jour) : _____ Téléphone (soir) : _____

Le tirage des 25 laissez-passer doubles aura lieu le 3 juin. Les gagnants recevront un laissez-passer double par la poste. L'annonce promotionnelle est publiée les 24 et 25 mai. Valeur totale des prix : 500\$. Règlement disponible chez Les Films Séville.

AU CINÉMA DÈS LE 21 JUIN

YouTube LesFilmsSeville

LE VIEUX CLOCHER

Magog

64, Merry N. Magog
819.847.0470

CE SOIR ET DEMAIN



Guillaume Wagner

vendredi et samedi
24 et 25 mai



Plants and Animals

Vendredi **31 mai**



Real BELAND

supplémentaire
samedi **1er juin**

www.vieuxclocher.com

Belle Gueule Rouge 102.7 fm

EstriePlus.com LA TRIBUNE

Sherbrooke vendredi 24 mai 2013 - LA TRIBUNE 15

DRONES ET GUANTANAMO

Obama met en garde contre une « guerre perpétuelle »

TANGI QUEMENER
ET STEPHEN COLLINSON

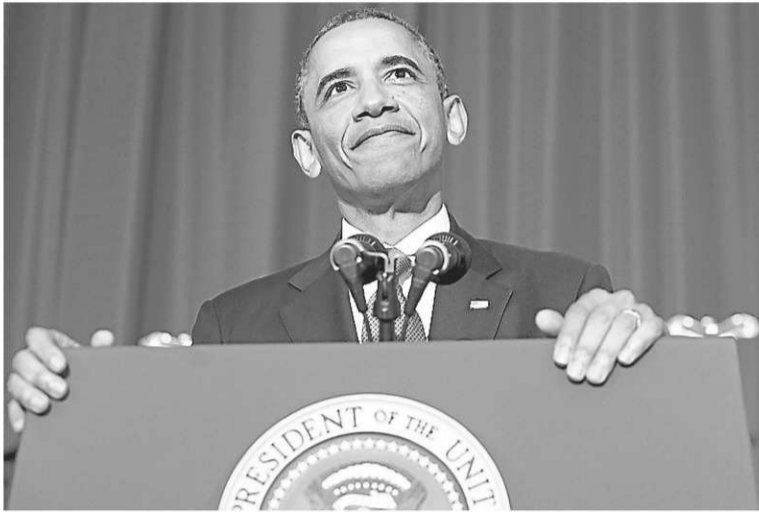
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Barack Obama a davantage encadré le recours aux drones armés, relancé les efforts pour tenter de fermer la prison militaire de Guantanamo et mis en garde hier contre une « guerre perpétuelle » des États-Unis contre les extrémistes, selon lui « perdue d'avance ».

Dans un discours mettant à jour la stratégie antiterroriste américaine, le président a révélé qu'il avait signé un nouveau mémorandum énonçant les circonstances dans lesquelles son pays pouvait avoir recours à des frappes d'aéronefs sans pilotes à l'étranger.

Ce texte précise que les personnes visées par ces bombardements doivent représenter une menace « imminente » contre les Américains. « Les États-Unis n'utilisent pas de frappes lorsque nous avons la possibilité de capturer des terroristes, notre préférence est toujours de les capturer, de les interroger et de les poursuivre en justice », a assuré le président.

Il a en outre cherché à élargir le champ de la discussion en prévenant que « nous ne pouvons pas avoir recours à



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président américain Barack Obama a livré un discours sur les drones, le contre-terrorisme et la prison de Guantanamo à la National Defense University de Washington hier.

la force partout où s'enracine une idéologie radicale. Et en l'absence d'une stratégie qui réduirait l'extrémisme à la source, une guerre perpétuelle — via des drones, des commandos ou des déploiements militaires — serait perdue d'avance ».

Dans ce discours d'une heure, il est par ailleurs revenu sur le cas d'Anwar Al-Aulaqi, au lendemain de l'aveu par son gouvernement qu'il était responsable de la mort de cet imam radical américano-yéménite dans un bombardement

de drone au Yémen en septembre 2011, dénoncée par certains groupes comme contraire à la Constitution.

« Mais lorsqu'un Américain part à l'étranger pour mener la guerre contre les États-Unis, et que ni les États-Unis ni nos partenaires ne sont en position de le capturer avant qu'il ne mène à bien un complot, sa nationalité ne devrait pas le protéger, pas plus qu'un tireur isolé en train de faire feu sur la foule ne devrait être protégé d'un commando de la police », a argumenté le président.

Après la tornade, les orages s'abattent sur Moore

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOORE — Les habitants de Moore, dans l'Oklahoma, ont enterré hier la première des 24 victimes de la terrible tornade qui a ravagé leur ville lundi et continuaient malgré les orages à déblayer les ruines de leurs maisons.

Trois jours après la monstrueuse dépression qui a ravagé une partie de cette banlieue d'Oklahoma City dans le sud des États-Unis, le bilan établi par les autorités atteint 24 morts — dont 10 enfants — et 377 blessés.

« Nous espérons et prions pour que ces chiffres soient définitifs et qu'ils n'augmentent plus », a lancé la gouverneure Mary Fallin lors d'une conférence de presse à la mairie de Moore.

Toute la matinée d'hier, des pluies torrentielles se sont abattues sur les quartiers en ruines où les habitants avaient été autorisés à revenir la veille pour récupérer quelques affaires. Selon un décompte officiel, 33 000 personnes ont été affectées par la tornade, dont les vents ont soufflé pendant 40 minutes avec des points supérieures à 320 km/h.

Les services de météo locaux avaient multiplié hier matin les alertes sur les risques d'inondations éclair. La montée des eaux a entraîné la fermeture de quelques rues et ralenti la progression du nettoyage.

« Avec les éclairs, on n'a pas pu monter ce matin sur le toit pour le bâcher », a raconté Lane Yeager, propriétaire d'une entreprise de



AGENCE FRANCE-PRESSE

Les orages compliquent le déblayage des maisons en ruine de Moore, en Oklahoma, où une puissante tornade a fait 24 morts lundi.

construction. « On n'avait pas envie d'être sur une échelle en métal quand la foudre tombait ».

« Ces gens ont survécu à la tornade et maintenant tout ce qui leur reste va être abîmé par la pluie », a-t-il regretté.

Quelque 1200 maisons ont été détruites ou endommagées, ont affirmé hier les autorités, révisant à la baisse un précédent bilan faisant état de 2400 habitations détruites.

« Il fait froid et humide, mais d'une certaine manière, la pluie nous aide à voir où sont les trous dans la toiture », explique Andy Loyd. « Nous allons tout mettre à l'abri, tout ça va sécher et les assureurs vont venir et nous allons tout reconstruire », assure-t-il, optimiste.

TOUR DE GLOBE

Londres : deux autres suspects arrêtés

LONDRES — La police britannique a annoncé, hier, l'arrestation de deux autres personnes en lien avec le meurtre d'un soldat britannique à Londres.

Des agents du contre-terrorisme ont arrêté deux nouveaux suspects, un homme et une femme, tous deux âgés de 29 ans. Ils sont soupçonnés de complot pour meurtre, selon Scotland Yard.

Les deux autres suspects arrêtés par la police mercredi sur les lieux du meurtre sont toujours hospitalisés dans un état stable, a indiqué la police.

Deux musulmans conservateurs ont déclaré hier que l'homme qui brandissait un couteau de boucher après le meurtre du soldat était un converti ayant déjà participé à des manifestations avec le groupe extrémiste interdit Al-Muhajiroun. Un ancien chef du groupe, Anjem Choudary, a identifié l'homme comme étant Michael Adebolajo, un chrétien qui s'est converti à l'islam.

— The Associated Press

Quatrième nuit d'émeutes dans les banlieues de Stockholm



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des groupes de jeunes ont incendié un restaurant et une trentaine de voitures, en plus de blesser trois policiers, lors de la quatrième nuit consécutive d'émeutes dans les banlieues de la capitale suédoise après la mort d'un homme abattu par la police. Les pompiers ont affirmé qu'ils n'avaient jamais vu « autant d'incendies faire rage en même temps ». Les émeutes ont commencé dimanche après la fusillade du 13 mai, lors de laquelle des policiers ont abattu un homme de 69 ans armé d'un couteau dans une banlieue du nord-ouest de la capitale.

Un « mur de sécurité » en Turquie

ANKARA — La Turquie a décidé de construire un « mur de sécurité » sur une petite partie de sa longue frontière avec la Syrie afin de mieux la surveiller, a indiqué hier le ministre turc des Douanes et du Commerce, Hayati Yazici.

Ce mur, long de 2,5 km, sera érigé dans une zone située aux environs du poste-frontière de Cilvegözü, dans la province de Hatay (sud), en face du village syrien de Bab al-Hawa, a expliqué M. Yazici sur la chaîne d'information NTV.

« Il s'agira de barbelés et d'un mur sur lequel seront installées des caméras de surveillance » pour empêcher les infiltrations depuis la Syrie, a-t-il dit, « cette construction maximisera la sécurité dans cette zone ».

Un attentat à la voiture piégée attribué par Ankara au régime de Damas avait fait 17 morts et 30 blessés le 11 février dernier au poste-frontière de Cilvegözü.

— Agence France-Presse

Un Japonais de 80 ans gravit l'Everest

KATMANDOU — Un alpiniste japonais de 80 ans, amateur de sensations fortes depuis près d'un quart de siècle, a atteint l'Everest hier, devenant la personne la plus âgée à vaincre le plus haut sommet du monde, selon son site Internet et un responsable népalais.

« Je me sens le plus heureux du monde. Je ne me suis pas senti comme ça de toute ma vie. Mais je n'ai jamais été aussi fatigué », a-t-il confié à des médias japonais. « Je peux voir le paysage de l'Himalaya au-dessous de moi. Je remercie tout le monde pour leur soutien ».

Yuichiro Miura et son équipe sont arrivés au sommet à 12 h 15 heure du Japon, selon son site Internet.

Yuichiro Miura effectuait sa troisième ascension de l'Everest.

Il voulait récupérer le titre dans le livre Guinness des records qu'il avait conquis en 2003 après avoir atteint à 70 ans le sommet à 8848 mètres.

— Agence France-Presse

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 658,09 - 94,41	942,05 - 0,04	97,14 + 0,73	15 294,50 - 12,67	1 650,51 - 4,84	3 459,42 - 3,88	1 391,80 + 24,40	94,25 - 0,03
↓	↓	↑	↓	↓	↓	↑	↓

Les Bourses en net recul

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les places boursières de Toronto et des États-Unis ont clôturé la séance d'hier sur des reculs, tirées vers le bas par la publication de données témoignant d'une contraction du secteur manufacturier de la Chine.

L'indice composé S&P/TSX a chuté de 94,14 points à 12 658,09 points, tandis que le dollar canadien s'est apprécié de 0,73 cent US à 97,14 cents US.

Sur Wall Street, la moyenne Dow Jones des valeurs industrielles a reculé de 12,67 points à 15 294,50 points, tandis que l'indice élargi S&P 500 a glissé de 4,84 points à 1 650,51 points et que l'indice composé du Nasdaq a échappé 3,88 points à 3 459,42 points.

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a plongé de 7,3 pour cent, ce qui a été partiellement attribué à une pointe des rendements obligataires du gouvernement japonais. Il s'agit du plus important recul de ce parquet depuis que le Japon a été secoué par un tremblement de terre et un tsunami dévastateurs, il y a plus de deux ans.

De tous les principaux indices boursiers mondiaux, le Nikkei est celui qui a connu la meilleure progression depuis le début de l'année, avec une hausse d'environ 45 pour cent. Il avait touché à des sommets de cinq ans avant sa dégringolade de jeudi.

Les données manufacturières de la Chine, plus faibles que prévu, ont aussi inquiété les marchés en ce qui a trait

aux perspectives des matières premières.

Le cours du pétrole brut a reculé de 3 cents US à 94,25 \$ US le baril à la Bourse des matières premières de New York, ce qui a fait retraire le secteur torontois de l'énergie de 0,59 pour cent. Le prix du cuivre a cédé 8 cents US à 3,30 \$ US la livre, ce qui a contribué au recul de 2,89 pour cent du secteur des métaux de Toronto.

Le secteur aurifère a été le seul à grimper hier, avec une hausse de 0,42 pour cent.

Le prix du lingot d'or a progressé de 24,30 \$ US à 1 391,70 \$ US l'once à New York.

Les marchés ont par ailleurs limité leurs pertes avec la publication de données positives sur les demandes de prestations d'assurance-emploi au Canada et aux États-Unis.

Statistique Canada a indiqué que le nombre de personnes ayant touché des prestations régulières d'assurance-emploi avait reculé d'un pour cent en mars par rapport au mois précédent, tandis que le nombre de prestataires s'est contracté de 8,1 pour cent par rapport à l'an dernier.

Aux États-Unis, les demandes de prestations d'assurance-emploi ont légèrement reculé la semaine dernière.

Le marché américain de l'habitation a aussi montré des signes d'amélioration, le nombre de ventes de maisons neuves ayant atteint au mois d'avril son deuxième plus haut niveau depuis l'été 2008, pendant que le prix médian atteignait un nouveau record.

Un dragon à Sherbrooke pour parler de sa flamme entrepreneuriale

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca



Serge Beauchemin

SHERBROOKE — Serge Beauchemin, un des quatre populaires investisseurs de la deuxième saison de l'émission Dans l'oeil du dragon, sera de passage à Sherbrooke la semaine prochaine. Invité par la Chambre de commerce de Fleurimont, M. Beauchemin présentera une conférence sur son parcours professionnel qui le mena d'un milieu modeste à une fortune respectable. La conférence de l'homme d'affaires, qui a bâti son succès à la sueur de son front, aura lieu à la Salle Alfred-Desrochers du Cégep de Sherbrooke, le 12 juin, à 18 h. Pour réserver vos billets : adjointe@ccfleurimont.com ou 819 565-7991. Le coût est de 30 \$ plus taxes pour les membres et de 45 \$ plus taxes pour les non membres. Les membres

des chambres de commerce de Magog et Windsor ont un tarif spécial de 35 \$ plus taxes.

Serge Beauchemin démarre sa propre entreprise à 22 ans. Avec un ami et un capital de démarrage de 40\$, il fonde 3-SOFT, en 1987, une firme spécialisée dans la vente de logiciels. La croissance est spectaculaire. En 1999, il figure parmi la liste des Tops 40 Canadiens de moins de 40 ans les plus performants.

Valero pourrait investir jusqu'à 200 M \$ à Lévis

PIERRE SAINT-ARNAUD

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La pétrolière Valero Energy, propriétaire d'Ultramar, pourrait investir jusqu'à 200 millions \$ au Québec si elle réussit à obtenir un approvisionnement de pétrole de l'Ouest canadien à la suite de l'inversion du pipeline numéro 9 d'Enbridge.

Cette nouvelle source amènerait Valero à investir 110 millions \$ au terminal pétrolier d'Ultramar à Montréal-Est afin d'y stocker le pétrole brut. Celui-ci serait ensuite transporté par bateau à la raffinerie de Lévis, où un autre investissement de 30 millions \$ serait requis afin d'aménager les installations de manutention et d'entreposage adéquates.

Enfin, une soixantaine de millions de dollars seraient requis pour des ententes de partenariat avec des armateurs pour la flotte de pétroliers devant acheminer le brut de Montréal à Lévis.

Si le projet d'inversion du pipeline va de l'avant, la raffinerie de Lévis serait ainsi approvisionnée en pétrole brut léger provenant de gisements conventionnels en Alberta, en Saskatchewan et au Dakota du Nord. La pétrolière pourrait également utiliser du pétrole provenant des sables bitumineux mais seulement s'il a préalablement été transformé en pétrole synthétique, a expliqué le directeur des affaires publiques et gouvernementales chez Ultramar, Michel Martin.

«En aucun cas, pour nous, est-il question d'aller chercher du pétrole lourd dans l'Ouest ou du bitume, parce que notre raffinerie n'est pas configurée pour traiter ce type de pétrole», a-t-il précisé.

Valero estime que cet approvisionnement lui fournirait un important avantage concurrentiel puisque le prix du pétrole de l'Ouest canadien est de loin inférieur à celui du pétrole



ARCHIVES LA PRESSE

La pétrolière Valero Energy, propriétaire d'Ultramar, pourrait investir jusqu'à 200 millions \$ au Québec si elle réussit à obtenir un approvisionnement de pétrole de l'Ouest canadien à la suite de l'inversion du pipeline numéro 9 d'Enbridge.

d'outre-mer.

«Pour des raisons de compétitivité, tous cherchent en ce moment à avoir accès d'une façon ou d'une autre au pétrole de l'Ouest, a indiqué M. Martin. L'inversion de la ligne 9 d'Enbridge serait pour nous un atout-clé, crucial et absolument stratégique dans ce contexte-là.»

Michel Martin ajoute que cette nouvelle source d'approvisionnement aurait un impact positif sur le trafic de pétroliers sur le fleuve Saint-Laurent.

«En termes de nombre de navires, il y aurait moins de navires dans la portion Montréal-Lévis qu'il y en avait à la fin de l'année 2012 - ce seraient des navires de plus grande taille, soit, mais en moins grand nombre - et on aurait aussi un nombre beaucoup plus réduit de pétroliers dans l'estuaire du Saint-Laurent pour amener le pétrole qui vient d'outre-mer», a-t-il fait valoir.

Ce raisonnement est vrai pour le Golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, puisque le pétrole en provenance de l'Ouest remplacerait celui qu'Ultramar raffine présentement en provenance

du Kazakhstan, de l'Angola, du Nigeria et d'Algérie.

En contrepartie, cependant, il faut souligner que le transport par pétrolier sur le fleuve entre la raffinerie de Lévis et le terminal de Montréal-Est, comme celui par train, avait été complètement éliminé par Ultramar depuis la mise en service, en décembre dernier, du nouveau pipeline reliant la raffinerie de la rive-sud de Québec à ses entrepôts montréalais. Un approvisionnement de brut par pipeline à Montréal signifierait une reprise de ce transport maritime.

L'Office national de l'énergie tiendra des audiences publiques au Québec et en Ontario sur le projet d'inversion d'Enbridge.

Il s'agirait, en fait, d'une «ré-inversion» puisque le pipeline avait été construit dans les années 1970 pour transporter le pétrole de l'Ouest vers l'Ontario et le Québec. Le flux avait été inversé à la fin des années 1990 lorsque le prix du brut en provenance de la Mer du Nord avait chuté et que celui du pétrole de l'Ouest était devenu moins compétitif.

LES TAUX D'INTÉRÊTS CETTE SEMAINE

DONNÉES RÉELLES EN VIGUEUR LE 23 MAI

Taux directeur: 1,00 %	Taux préférentiel	Hypothèques			Épargne quotidienne	Dépôt à terme		CPG
		1 an	3 ans	5 ans		30 jours	90 jours	
BMO Banque de MTL	-	3,00	3,55	5,14	0,25	0,60	0,90	1,00
Banque Royale	-	3,00	3,55	5,14	1,20	0,50	0,80	1,30
CIBC	-	3,00	3,55	5,14	0,10	0,40	0,50	0,90
Banque Scotia	-	3,75	3,99	4,99	0,10	0,15	0,60	0,90
TD Canada Trust	-	3,00	3,55	5,14	0,05	0,45	0,75	1,00
Banque Nationale	-	3,10	3,55	5,14	0,01	0,40	0,55	0,90
Banque Laurentienne	-	3,09	3,55	5,14	0,05	0,40	0,50	0,90
Banque HSBC Canada	-	3,60	4,45	5,24	0,70	0,40	0,75	1,15
Caisses Desjardins	-	3,09	3,55	5,14	0,05	0,40	0,60	0,90
La Capitale	-	3,29	3,55	5,14	-	-	-	-
Groupe Investors	-	-	-	-	-	-	-	-
Promutuel	-	-	-	-	-	-	-	-

SOURCE: CANNEX

À TOUS NOS ABONNÉS!

LA TRIBUNE

Gagnez votre voiture

de

30 000 \$



Le 18 juin, un chanceux ou une chanceuse partira au volant du véhicule neuf de son choix.*

Postez votre coupon ou visitez l'un des concessionnaires suivants pour participer... et dénicher le véhicule de vos rêves!



Mercedes-Benz



INFINITI.



MAZDA SHERBROOKE

5119, boul. Bourque, Sherbrooke

MAZDA MAGOG

2940, rue Sherbrooke, Magog

KIA SHERBROOKE

4339, boul. Bourque, Sherbrooke

KIA MAGOG

2960, rue Sherbrooke, Magog

MERCEDES BENZ

4787, boul Bourque, Sherbrooke

SHERBROOKE INFINITI NISSAN

4280, boul. Bourque, Sherbrooke

SHERBROOKE NISSAN

4280, boul. Bourque, Sherbrooke

Être abonné, ça peut être **PAYANT!**

Abonnements : **819 564-5466**

LA TRIBUNE



LE GROUPE BEAUCAGE

* Valeur maximale de 30 000 \$, choisi chez l'un des concessionnaires du Groupe Beaucage participants. Pour les abonnés de La Tribune seulement. Règlements disponibles aux concessionnaires Beaucage et à La Tribune.

Concours **LA TRIBUNE** Gagnez **votre** voiture!

Remplissez le coupon de participation. Déposez-le chez l'un des concessionnaires du Groupe Beaucage participants ou postez-le à : Concours « Gagnez votre voiture », C.P. 250, succ. Place de la Cité, Sherbrooke (Québec) J1H 5B5

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Votre voiture préférée serait : _____

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à 50 % DE RABAIS

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION Rubriques 2 à 82	LOISIRS Rubriques 140 à 144	MARCHANDISES Rubriques 160 à 246	FINANCES Rubriques 330 à 340
VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS Rubriques 100 à 132	EMPLOIS Rubriques 150 à 152	SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS Rubriques 260 à 320	SOINS DE SANTÉ Rubriques 348 à 356



Le site des petites annonces de **LA TRIBUNE**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

TERRAIN ET MAISON uni-modulaire neuve 58 pi, secteur Rock Forest. 1-877-477-3131.

4 MAISONS OUVERTES

CONDO CHAMPÊTRE, situé petit village Knowlton, moins de 170 000\$, 0 comptant. Visite libre 11h à 17h, le 25 mai pour acheteur qualifié. 819 563-3603, 819 432-4849.

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

8 LOG., VIEUX NORD, tr. bonne cond., plusieurs rénos effectuées. Electr. et chauffage aux frais des locataires. Revenu 38 520\$/an, dépenses 11 000\$. 405 000\$. 819 678-1833

16 CHALETS À VENDRE

CHALET À VENDRE MEUBLÉ, électros inclus, isolé 4 saisons, par propriétaire, sur le Lac Desmarais en Estrie, à 25 minutes du Mont-Orford, Magog et Sherbrooke. Aire ouverte, grande fenestration, toit cathédrale, plinthes électriques, foyer en pierre de lave, 2 c.à.c, toilette avec douche, grande galerie vue sur le lac, fosse scellée, sous-sol en béton. Petit nid d'amour et de paix. Arbres matures sur le terrain. Apéros sur le quai, couchers de soleil, lac écolo. Prix : 225,000\$. 514 276 3505 ou 819 846 2794. Site intéressant : www.lacdesmarais.org

20 TERRES, TERRAINS

Reste 8 terrains sur 100. Nouveau dev., près Hôtel-Dieu, zonés 1-2-3 ou 4 log., avec services inclus. 62 000\$. Prop. 819 569-7754

TERRAIN - BOWEN NORD
7100 pi ca, pour construction multi-logements. Tél. : 819 820-5610.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER
1 1/2 maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1015 DES QUATRE-SAISONS

3 1/2, 4 1/2 PROMOTION. Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 446-4411, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

1040 LACOMBE

4 1/2 PROMOTION, chauffés, eau ch., endroit tranquille, accès fauteuil roulant. 819 542-1849, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

1070 PAPINEAU, 4 1/2 pces, chauffé, eau ch., pl. flottant, entrée lav.-séch. 1 mois gratuit. 535\$/mois. 819 569-4642, 819 571-6012.

1115 - 1135 des JARDINS FLEURIS

4 1/2, 3 1/2, PROMOTION! Chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 562-2945, 819 432-6287. Photos à www.gipb.ca

1130, 13e AVENUE NORD

3 1/2, 4 1/2, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Style condo, près du CHUS Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu.

LES JARDINS DU PARC
819 993-9003
819 437-5579

www.loyersherbrooke.com
3108504

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT?
J'AI CE QUE VOUS VOULEZ!

4 1/2 OU 3 1/2
AVEC OU RIEN INCLUS
À PARTIR DE
540 \$ PAR MOIS

30, rue Thérèse-Lefebvre
1195, rue Jardins-Fleuris
1480, rue Conseil
Brigitte 819 679-0627

1175 - 1205 PAPINEAU

4 1/2 - 3 1/2, PROMOTION tout inclus. Animaux acceptés. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc. 819 416-0949, 819 345-8813, 819 347-3199.

1205-1225 Jardins-Fleuris

4 1/2 tout inclus. PROMOTION. Dans cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc, école. 819 432-1641, 819 822-3818. Photos à www.gipb.ca

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 - 400, 12e Av. N chauffés, eau chaude. Libres imméd. 819 348-1392

1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 PROMOTION
Chauffés, eau ch. 819 812-2541, 819 562-2945. Photos à www.gipb.ca

1 BEAU 4 1/2 - PLACE DES ORMEAUX
2e étage ou demi s.-sol, meublé ou non meublé. À voir avant de louer. Rénové au complet. Libre juillet. Tél. : 819 345-7194.

215, 18e AVENUE NORD

3 1/2, 4 1/2, chauffés, eau chaude.
819 345-8571, 819 566-1745

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

Chauffés, eau chaude. Libres juillet.
819 569-8236

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 PI. Desormeaux
Chauffés, eau chaude, libres. 819 562-4193

3 1/2 - 4 1/2 945 QUATRE-SAISONS

PROMOTION! Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons et Centre 24-Juin. 819 563-7859, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

3 1/2 chauffé, eau chaude, planchers refaits, frais peint. Près des services. 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

Gestion immobilière
Pierre Bertrand inc.
commercial et résidentiel

www.gipb.ca
Pierre 819 572-1202
Diane 819 416-0949

EST - QUATRE-SAISONS

3 1/2, 4 1/2, chauffage, eau ch. inclus.
Imm. propre, tranquille. Conciergerie
À deux pas du Centre d'achats 4-Saisons

EST - PAPINEAU

3 1/2, 4 1/2, tous services inclus.
Voisin d'un grand parc, école.
Animaux acceptés.

EST - PARC JARDINS-FLEURIS

3 1/2, 4 1/2, tous services inclus.
Tranquille, grand parc, école.
Situé dans un cul-de-sac.

EST - 24 JUIN - CÉGEP - CHUS

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffage,
eau chaude inclus.
Près autobus et de tous les services.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

RABAIS de 100\$
POUR LES 6 PREMIERS MOIS.

5 1/2

DANS UN QUADRUPLEX
NEUF DE STYLE CONDO
4 dernier logements disponibles

contemporain, planchers flottants et céramique, bain et douche séparés, très bien insonorisé, air climatisé, planchers radiants au rez-de-chaussée, rangement int./ext., app. non-fumeur, 2 stationnements par logis. 850\$ par mois.

ISABELLE 819 993-9007

MOTS CROISÉS JUNIOR

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Dépasser les bords de quelque chose, se répandre hors de son contenant. - Femme très spéciale.
- Renverser d'étonnement. - Participe présent du verbe être.
- Suite d'écoliers placés les uns derrière les autres. - Qui doit être faite sans attendre.
- Tentées avec audace. - Plante à odeur forte et saveur piquante.
- Voix de chanteuse la plus basse. - Interjection qui sert à appeler.
- Homme et femme qui vivent ensemble et

forment un couple. - Qui n'a presque pas servi.

- Qui est habillé avec goût. - Frousse.
- Qui a plus d'un tour dans son sac. - Se dit d'une lumière faible et douce.

VERTICALEMENT

- Altérer l'aspect de quelque chose.
- Parties terminales des tiges de blé. - Celui qui a eu le plus de voix à une élection.
- Les plus grands des mammifères.
- Enlevée. - Durée déterminée de la vie.

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	V	O	I	R		P	H	O	T	O
2	O	M	I	S		H	A	L	E	T	E	R
3	R	E	S	E	A	U		A	M	E	N	E
4	L	U		R	O	M	A	N		E	T	E
5	O	N		U		E	S	T		A		
6	T	R	O	T	T	E	R		R	O	N	D
7	E	U	R	O		V	E	L	O	U	T	E
8	R	E	D	I	G	E	R		P	I	E	S

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

★ 3½ JUILLET - 1310 REPENTIGNY ★
450\$/mois, chauffé, eau chaude, vue sur la ville. Tél.: 819 823-7176

3½ rue DES CAPUCINES, avec garage, secteur Fleurimont. Neuf, à partir de 555\$/mois. Libre immédiatement. 819 620-7394.

★ 4½, 1310 REPENTIGNY ★
Chauffé, eau chaude, armoires refaites ou non, 540\$/ou 560\$/ms. Tél.: 819 823-7176.

4½ - 3½, 915 DES BLÉS PROMOTION! Chauffés, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 575-7026, 819 416-0949.

4½, 3½ PROMOTION
Arrière Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 679-4530, 819 416-0949.

4½, 975 QUATRE-SAISONS PROMOTION! Chauffés, eau chaude. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, École 24-Juin. 819 820-8308, 819 563-7859, 819 416-0949.

4½ À LOUER sur la 13e Avenue sud, très propre, très bien situé, près des services. 470\$/mois. Libre le 1er juillet. 819 822-1168.

4½, chauffés, eau ch., flottant et céram., porte patio. Plusieurs services à proximité. Livres juin et juillet. 819 345-5667 ou 819 875-5184.

4½ - EST - 8 LOG., TRÈS GRAND tout éclairé, céramique + bois. 525\$ à 540\$ +, enquête crédit. 819 861-3434, 819 563-2307.

★ 4½ ÉTUDIANT - TOUT INCLUS ★
au 27 Kennedy nord, juillet, 550\$/mois, entrée lav.-séch. Tél.: 819 823-7176.

4½, PROMOTION! Chauffé, eau ch. Près des services, écoles, propre, tranquille, concierge. 819 822-4198, 819 416-0949.

4½ STYLE CONDO
Près 4-Saisons. 12 unités. Au 838 Des Lys, app. 202. Tél. 819 823-1132 ou 819 566-1745.

★ 4½ STYLE EUROPÉEN ★
1781 Fontainebleau, secteur résidentiel tranquille, céramique partout, juillet, poss. armoires refaites, 550\$ 819 823-7176.

4½ TOUT INCLUS
389-391 Bruno-Dandenault, 1er et 2e étage, livres juillet. 819 563-0290, 819 822-1600.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5½-GARAGE-RANG. 12X12
ds 4 log., gens tranq., st. condo, 2 balc., vue pano, près p. cyclable, promo. 819 580-4600

5½, KENNEDY NORD, sur 2 étages, 3 c.c., 705\$ rien d'inclus. Aussi 4½ à 510\$. Aucun animal. 1er juillet. 819 570-1506.

5½ rue DES CAPUCINES sect. Fleurimont Avec garage, neufs, à partir de 795\$/mois. Livres immédiatement. 819 620-7394.



PROMO: A PARTIR DE 490\$, 4½ chauffé, eau ch., plancher flottant. Près tous services. Tél.: 819 572-2432

STYLE CONDO
654 et 678 Prince-Rupert, 4½ juin et juillet. 909 et 911 Aubry, 4½ pour juillet.

MAISON DE VILLE
991 Aubry, sur 3 étages, entrée privée. Libre juillet, près des services, école et hôpitaux. 819 822-8029, 819 564-7442

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

5½ STYLE CONDO, libre immédiatement. Situé au 108 Oxford. Tél. 818 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

* 10 MIN UNIVERSITÉ *

Un joli 4½ - End. propre / tranquille. Tout rénové, de qualité supérieure, pl. céramique et flottant, comptoirs neufs, frais peint.

Cientèle de choix. À voir. 819 823-1698.

1½, 2½, 3½, 4½, 5½

SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION

2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

1½: 375\$, 3½: 475\$, 4½: 540\$,

1125 DES SEIGNEURS

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3½, 4½, 5½ NEUFS, disponibles août, sept. Style condo, près centre-ville. Pour rendez-vous: 819 569-4977.

3½, 4½, 5½ NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1334 De l'Escarpe Livres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

3½ - 4½ livres juillet
981 et 987 RUE GALT OUEST
Rénovés, chauffés eau chaude, éclairés. 819 563-0290, 819 822-1600

4½ - 3½ BIENVENUE AUX ANIMAUX
Pl. bois franc, 1er étage, 495\$/mois rég. 540\$/mois, rien d'inclus. Tél.: 819 578-8325

4½ - 475\$. Au coeur de la ville, pl. bois franc, 5 min. à pied de tout. Livres imm. ou juillet. Pas d'animaux. Tél.: 819 345-5213.

4½, 475\$ CHAUFFÉ, ÉCLAIRÉ, non-fumeur, pas d'animaux, libre 1er juillet. Tél.: 418 255-9010 ou 418 836-8270

4½, 555\$ chauffé, eau chaude incluse, bien entretenu, tranquille et sécuritaire, secteur résidentiel, près tous services. 819 569-1834

4½ CENTRE-VILLE, PRÈS SERVICES
Accès handicapés. Rénové, peinture, céram./flottant, immeuble récent. 819 846-4826, 819 446-5683, 819 572-0407.

4½, chauffé, libre imm. ou 1er juillet, près des services, 465\$/mois. Aussi 7½ chauffé, libre 1er juillet, 790\$/mois. Tél.: 450 539-3303.

4½, CUISINE ET S. BAIN REFAITES À NEUF, 1er étage, dans quadruplex, libre 1er juillet. 475\$ eau ch. incluse. 819 565-0714.

4½ dans petit immeuble

Tranquille, face parc Belvédère, 455 Thibault. 819 565-4786.

4½ grand, triplex jumelé, terrain boisé (Mont Bellevue), internet H.V. sans fil, bois franc, 625\$ chauffé, eau chaude, élect. Sect. UdeS électros incl. si étudiant. Juillet. 819 822-3492

5½ DANS DUPLEX, rue St-Louis, 1stat., pas d'animaux, non fumeur, 625\$/ms, chauffé, libre juillet. 819 563-1731.

5½ GRAND, tout inclus + internet h.v. sans fil, 670\$/ms, libre 1er juillet, juillet gratuit. 819 822-3492.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

5½ GRAND, très propre, internet H.V. sans fil, 595\$/ms, poss. poêle/frigo/lav.-séch.: 620/ms, 1er juil, juillet gratuit. 819 822-3492.

5½ LIBRE IMMÉDIATEMENT, près Université. Concierge, autobus, stationnement. 819 566-8328.

5½ PCES - 470\$/MOIS
Libre 1er juillet. Rue Belvédère Sud. Tél.: 819 566-8934

APP. RODRIGUE - 3½, 4½, 5½
1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meubles ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Livres. 819 574-5604, 819 348-2137

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU
3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés. Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus. 819 572-1080

PLUSIEURS 4½ À LOUER - 545\$/MOIS
Pour juillet. Chauffés, eau chaude. Facile à visiter. Info : Jacques 819-437-1352

SHERBROOKE - PRÈS UNIVERSTÉ 4½ dans 6 log., 2e étage, non fumeur. Pas d'animaux. Enquête de crédit. 1 stationnement. 819 846-4371, laiss. message, 819 437-3945

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½, 4½ ARROND. ROCK FOREST
chauffés, eau chaude fournie, rénovés, près tous services. 819 564-0681, 819 212-8734.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

AAA - UNIQUE MAGNIFIQUE
4 1/2, 1200 pi ca
1 MOIS GRATUIT
(2 possibilités)
Secteur Boisé des Chanterelles. Situé au 2e, balcon 12 x 20, intérieur tendance haut gamme, bcp rangement, douche séparée, 2 w.-in, +++
Propriétaire occupant, 4plex sans enfants et sans fumée.
900 \$/mois.

Contactez le **819 347-5757**

4½ - 5½ STYLE CONDO., secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½, 5½
Tout inclus, frais peints, planchers flottant. Près des services, tranquilles. Bienvenue! 819 780-2882, photos à www.gipb.ca

4½, aire ouverte, 6 log., sect. Mi-Vallon. Juillet ou avant. Bois flottant, élect. aux frais loc. Non-fum. Pas de chien. 599\$. 819 446-1450.

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4½ GRAND, constr. 4 ans, accès cour arrière boisée, non-fumeur, rue Hélène-Boullé, R.F., 760\$/ms. 514 995-6215, 450 297-9908 (local)

BEN



BLONDINETTE

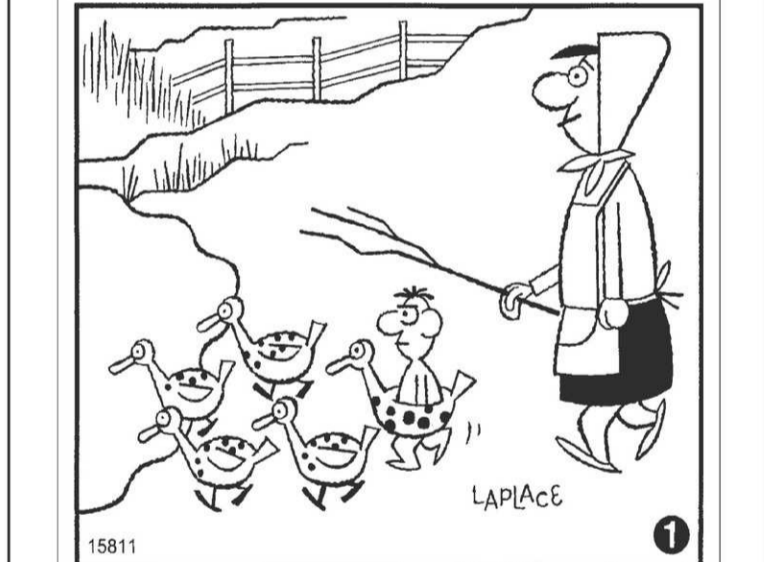


HAGAR L'HORRIBLE



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 La jupe de la femme est plus étroite. 2 La brette du tablier est plus large. 3 La baguette est plus courte dans la main de la femme. 4 Les brins de la baguette ont été complétés. 5 Postion des pattes du dernier canard. 6 La patte du premier canard n'est pas indiquée. 7 Moins d'herbes sur le bord de la mare. 8 Un piquet de barrière en plus à droite.

VOTRE HOROSCOPE



GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN
Avec une triple conjonction Mercure-Vénus-Jupiter en Gémeaux, voici une aube de Pleine Lune... Éclipse lors de laquelle on ne pourra pas vous refuser grand chose. Malgré l'agitation et les incertitudes, le moment semble favorable pour émettre des propositions et prendre les situations en charge. Écoutez votre cœur plutôt que votre tête afin d'effectuer le meilleur choix.



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET
Vous risquez de devoir choisir entre deux alternatives bien différentes en cette veille de Pleine Lune... Éclipse: l'une qui vous plaît réellement et l'autre que vous considérez comme une obligation. Vu qu'il apparaît impossible de faire l'unanimité en faisant plaisir à tout le monde, vous devriez opter pour ce qui vous fait vraiment envie et en avisant toutes les personnes concernées dans les plus brefs délais.



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT
Certains individus peuvent s'agiter sous une opposition Lune-Mars dans l'axe Scorpion-Taureau. Les turbulences sont à l'ordre du jour et il n'y a pas grand-chose que vous puissiez faire pour tempérer le climat de Pleine Lune Éclipse, hormis de faire contrepoids en donnant un bon exemple de constance. Possibilité de développer une complicité avec quelqu'un qui perçoit les choses comme vous.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
Les doutes qui hantent votre esprit sont attribuables à l'imminence de la Pleine Lune Éclipse en Sagittaire, qui sera mal aspectée par Neptune. Évitez de revenir sur une décision ou de modifier un arrangement sur un coup de tête. Votre perception de la situation s'éclaircira d'ici peu. En attendant, vous ne perdez rien en faisant part de vos états d'âme aux personnes concernées et en écoutant leurs avis.



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
Tandis qu'une Pleine Lune Éclipse se prépare au carré de Neptune, de défendre une sottise risque d'en constituer une autre. En fait, les interdits risquent surtout d'inciter les autres et d'éveiller leur curiosité à l'endroit de choses auxquelles ils ne songeaient probablement pas. Pour terminer la semaine en beauté, mieux vaudra vous adapter au cours des événements plutôt que d'essayer de l'influencer.



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
L'opposition de la Lune en Scorpion avec Mars en Taureau pourrait vous maintenir en haleine en cette aube de Pleine Lune Éclipse! Les divergences entre tendances opposées et les luttes qui les confrontent risquent de prendre une tournure plus complexe. Alliée à la pensée positive, votre attitude calme et rassembleuse sera toutefois garante de succès. Ayez confiance en vos chances de réussite.



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
Plaçant vos rapports avec autrui sous de bons auspices, cette aube de Pleine Lune Éclipse en Sagittaire peut vous donner l'occasion de sympathiser avec de nouvelles personnes ou d'approfondir des liens existants. La vérité est souvent bonne à dire, mais il existe une façon optimale de l'exprimer. Réfléchissez à vos paroles avant d'adresser un commentaire qui pourrait être mal interprété.



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
Avec l'imminence d'une Pleine Lune Éclipse mal aspectée par Neptune, le comportement de certaines personnes peut devenir quasi méconnaissable, et cela ne vous exclut pas. Il s'avère ainsi plutôt difficile de déterminer comment les autres vont réagir face à une situation donnée. Vous devriez profiter de l'atmosphère exaltante pour démontrer à quel point votre humour fera toute la différence.



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
Alors qu'une Pleine Lune Éclipse se prépare en Sagittaire, il vaudra mieux ne rien reporter à la dernière minute. Plus vous allez vous préparer à l'avance, et moins vous risquerez d'oublier quelque chose d'important. Si vous prenez le temps de vous concentrer, vous pourriez terminer la semaine sans même vous apercevoir que la Lune a passé la plus grande partie de la journée en Scorpion!



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS
Étant donné qu'une Pleine Lune Éclipse se prépare au carré de Neptune en Poissons, un imprévu peut venir modifier vos projets de fin de semaine. Vous éviterez les problèmes en vous donnant la peine de prévenir les personnes concernées de tout changement apporté à votre programme. Un message est si facilement envoyé. Et puis la bonne disposition de quelqu'un peut vous étonner et tout arranger.



BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL
Tout finit par se savoir. Si vous ne voulez pas qu'on le sache, mieux vaut encore ne pas le faire. Et, avec un carré Soleil-Neptune dans le ciel, les secrets sont susceptibles d'éclater au grand jour. Vous risquez toutefois de recevoir beaucoup d'attention en cette aube de Pleine Lune... Éclipse, et si vous ne faites pas expressément de bêtises, cela pourrait même être de bon augure.



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI
Assez c'est assez! Le passage de la Lune en face de Mars en Taureau vous donne envie de mettre un terme définitif à une situation qui vous importunait. L'heure est au grand ménage, et il semble que votre détermination soit en mesure de venir à bout de toutes contraintes et oppositions. Compte tenu du climat imminent de Pleine Lune... Éclipse, il est toutefois conseillé de tempérer un tant soit peu vos ardeurs.

LE SUDOKU

		1						9			
									7	3	
	6				2				1		
4	7					5			3		
3				8						9	
		8	4		2	7					
	8	7		5							
	3										4
			6		3				9		

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

2425

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	3	9	5	6	4	7	1	8
8	7	6	1	3	2	9	4	5
1	5	4	7	8	9	2	6	3
9	6	7	2	5	1	8	3	4
4	1	8	6	9	3	5	7	2
3	2	5	8	4	7	6	9	1
7	4	2	9	1	8	3	5	6
5	9	1	3	2	6	4	8	7
6	8	3	4	7	5	1	2	9

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

2424

LES MOTS CROISÉS

24 mai 2013

No 3579

HORIZONTALEMENT

- Réduction de personnel ou de dépenses.
- Coucour - Bien charpentée.
- Très court - Préposition - Préfixe.
- Vue d'ensemble - Profit recherché.
- Dieu du pays du Nil - Ce qu'il y a de plus distingué - Marque le doute.
- Du verbe aller - Production artistique.
- Siège du Parlement de l'Afrique du Sud - Rassemblée.
- Employé d'une étude d'officier public - Orientation.
- Vieux - Sœur d'Osiris.
- Maxime ancienne et populaire - Pioche.
- Préposition - Décision selon laquelle il n'y a pas lieu à poursuivre en justice.
- Administrent - Filet de pêche.

VERTICALEMENT

- Ensemble des personnes qui exercent une influence sur un gouvernement - Argent.
- Qui se reproduit par des oeufs - Fait manger avec excès.

- Ressource importante - Pouvoir pénétrer en un lieu.
- Personne qui se laisse facilement duper - Strasbourg s'y trouve.
- Radon - Cigarette.
- Enlève la poussière - Se marrent.
- Habitent peut-être à Ankara.
- Lève à une faible hauteur - Atomes.
- Venu de - Champignon voisin des lactaires.
- Humérus - Bois très apprécié - Sous une quille.
- Causer un dommage à - Nom d'un océan.
- Celles qui mettent des graines en terre - Épluchée.

1	C	O	M	P	A	T	R	I	O	T	E		
2	O	L	E	U	M		I	N	H	A	L	E	
3	N	A	C	R	E	S		F	E	N	I	L	
4	T	H	E	R	I	T	E		A	R	A		
5	I	P	O	M	E	E		C	H	I	E	N	
6	N	O	U	E		G	I	T	E	S		C	
7	G	R	I	N	C	E		I	M	I	T	E	
8	E	T		T	A	N	T	E		E	R		
9	N	I	E		S	T	O	U	T		O	U	
10	T	E	T	U	S		A	X	E	N	E	S	
11	E	R	O	S	I	F	S		L	U	N	E	
12	R	E	N	E	S		T	A	S	S	E	R	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

GRAMMAIRE - Un mot de 6 lettres

E	S	A	R	H	P	C	E	P	E	N	D	A	N	T
N	O	L	E	S	E	M	T	R	L	E	Q	U	E	L
N	E	I	A	R	S	R	E	V	N	E	U	T	R	E
E	N	U	T	N	I	A	M	I	O	E	S	E	L	R
I	H	N	L	R	G	O	P	M	M	I	G	A	E	U
S	E	O	U	O	E	U	S	N	R	L	B	R	S	T
E	U	S	S	U	S	M	E	O	E	R	T	T	Q	U
L	Q	I	Y	E	A	B	A	N	E	U	S	I	U	F
L	U	M	C	L	B	R	A	V	O	P	R	C	E	I
E	A	P	O	U	A	H	B	O	O	L	O	L	L	T
U	N	L	T	D	C	N	L	S	A	C	L	E	S	E
Q	D	E	I	E	T	U	A	F	I	T	A	C	O	L
S	P	C	R	O	I	M	T	G	N	H	A	B	R	P
E	A	V	E	C	V	O	I	L	S	R	U	E	L	X
L	R	E	T	C	E	T	F	F	I	T	A	G	R	E

ABLATIF
ABSOLUE
ACTIVE
AINSI
ALORS
ANALYSE
AORISTE
ARTICLE
AVEC
BAH
BRAVO
CEPENDANT
CES
CET
ENTRE

ENVERS
ERGATIF
EXPLETIF
FAUTE
FUTUR
GENRE
HEIN
HEU
ILS
LANGUE
LEQUEL
LESQUELLES
LESQUELS
LEURS
LOCATIF

MAINT
MON
MOT
NEUTRE
NON
NOS
OUTRE
PAR
PHRASE
POUAH
PST
QUAND
RADICAL
REGLE
SELON

SIENNE
SIMPLE
SOI
SUPIN
SUR
SUS
TIRET
TMESE
TREMA
VERBAL
VOCABLE
VOILA
VOS

Solution du dernier problème : BRILLANT

24 mai 2013

No 3329

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

4 1/2 - STYLE CONDO

1300 pi ca, foyer au gaz, 2 s.b.,
a/c, grand balcon.

Tél. : 819 574-2442

5 1/2, 4939 RUE GRIMARD,
très grand, 2 stat., locker, grand balcon,
819 864-4167, 514 567-4007, 450 625-9537.

NOUVELLE annonce

5 1/2 - NEUF

Très grand, avec balcon, remise exté-
rieure, 2 stat., climatisation en option.
Boul. Bertrand-Fabi, Rock Forest, près
cinéma Galaxy. Libre immédiatement.
819 820-9425

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

HAVRE DES CHÊNES voisin du Carrefour



2900, rue des Chênes
4 1/2 disp. imm., à partir de 1100\$

NOUVELLE CONSTRUCTION
Clim., eau chaude, aspirateur centrale,
remise, ascenseur et garage inclus.

Info : 819 679-0627 3215005

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 PLACE ANNIE APP. PLACE MCGREGOR

Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058, 819 566-1745

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 LIBRES IMM. ET JUILLET
615 MC GREGOR, 1 ms gratuit, chauffage
et eau chaude inclus. Tél.: 819 437-8088.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, NORD. Chauffés, eau chaude,
face au parc. Libres 1er juillet.
819 563-9137 ou 819 346-2909

3 PCES, PRÈS CARREFOUR, ensoleillé,
balcon, ascenseur, piscine intérieure, gym,
libre immédiatement. Tél.: 819 575-3015.

3 1/2 VIEUX-NORD, 2e étage, tranquille, proxi-
mité cégep, autobus, dans quadruplex,
465\$/ mois. 1101 rue Elgin. 819 823-7361.

4 1/2, 2E ÉTAGE, 964 Victor Dupuis, rien d'in-
clus, aucun chien accepté, 625\$/mois. Sa-
muel 819 575-3974.

4 1/2, 5 1/2, 6 1/2 VIEUX-NORD
Beaucoup de cachet, plancher bois franc,
beau secteur. Bienvenue! 819 572-1202,
819 345-8813.

4 1/2, 5 1/2
Eau ch. 1er juillet, sect. résidentiel, très tran-
quille, près bus, cégep, UdeS. 819 562-0503

4 1/2, 5 1/2, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm.
Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4 1/2, 660 rue MALOUI
Demi sous-sol, pl. flottant et céramique, bal-
con, rangement dans la remise. Pas d'ani-
maux. 615\$/ mois rien d'inclus. 819 563-9921

4 1/2 au 85 rue CATE, 2e étage. Pas d'ani-
maux, rien d'inclus. Libre 1er juillet.
510\$/ mois. 819 822-1356, 819 573-0883.

4 1/2 STYLE CONDO, 1 ms gratuit,
105-135 Candiac, 2630 Prospect, libres
imm., avril, juin, juillet. 819 437-8088

6 1/2 SUR 2 ÉTAGES avec garage, 962 Victor
Dupuis, Aucun chien accepté, 960\$/mois.
Samuel: 819.575.3974.

CONDOS NEUFS AVEC GARAGE

Plusieurs secteurs disponibles
CONSTRUCTIONS BORÉAL
819 580-0311

GRAND 5 1/2, 1er ÉTAGE, beaucoup range-
ment, remise extérieure, stat. Près du Carre-
four. Libre juillet. 819 849-4480, 819 437-2216

TRÈS GRAND 4 1/2 style condo, 2805 du Pla-
teau, à 2 pas du Carrefour, bien éclairé, 2
balcons, 2 stat., tranquille, libre mi-juin,
680\$/ms, 819 567-5022, 819 812-4312.

52 APPARTEMENTS MAGOG

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
4 1/2 libres imm. : 495\$ - Libres juillet 565\$
Info : Jacques 819 437-1352

4 1/2 GRAND, rue Poitras, dans quadruplex,
quartier tranquille, 2e étage, 680\$/mois. Tél.
soir: 450 532-5226.

56 APPARTEMENTS AUTRES

4 1/2 JOHNVILLE

style jumelé, 2 c.c., salon, cuisine, 2 salles de
bains, balcon, entrée indépendante, grand
terrain, 650\$. 819 837-3004, 819 571-3104

JOHNVILLE - 5 1/2
1er plancher, bcp boiseries, bien divisé, en-
droit tranquille, accès terrasse et rang., 10
min de Lennoxville, 819 837-2560.

58 MAISONS À LOUER

BELLE MAISON EN CAMPAGNE, chauff-
fage bois, huile et élect., 5 c.c., située à St-
Adolphe. Libre 1er juillet. 790\$/mois. Tél:
819 679-8871.

MAGOG BUNGALOW 6 1/2 pces, avec gar-
age, pl. chauffant, gr. terrain, tranquille, gr. s.
bains, gr. balcon, 1250\$. 819 239-9447.

MAGOG bungalow 7 1/2 pces sur 2 étages, pl.
chauffant, près parc, secteur tranquille, grand
balcon, 1100\$, juillet. 819 239-9447.

64 CONDOMINIUMS À LOUER

4 1/2 près Carrefour, rue Thérèse-Casgrain
immeuble 6 unités, superficie environ 1200 pi
ca, air clim. mural, pl. flottant, très ensoleillé,
bain podium, douche séparée, 2 portes patio
et balcon, remise, 2 stat. ext. Idéal pour pers.
retraitée. Libre 1er juillet. 800\$. 819 347-1616

BORD DU LAC MAGOG, Aux Berges des
Pins, condo sur 2 étages, 2 c.c., 2 s.b., quai
et piscine. 950\$/mois. Libre. 819 620-8026.

74 CHALETS À LOUER

AU PETIT LAC BROMPTON, quai sur le lac,
pédalo, tout inclus, beaux couchers de soleil.
2 c.c., libre juin, louerai à la semaine.
819 846-2338.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

À LOUER
ATELIER DE 1500 pi.ca. (ind. ou comm.)
4935 boul. Industriel, à proximité de l'auto-
route 10/55; 2 portes motorisées de 12 pi.
hauteur int. 12 pi 6 po" bureau et salle de
bain. Grand stat. sécurisé. Libre imm. Tél: 819
346-2337.

À LOUER
IDÉAL POUR COMMERCE, 900 pi.ca., 4935
boul. Industriel, à proximité de l'auto-
route 10/55; grand stat., façade sur le boul ind:
comprend salle de service, 2 bureaux, salle
de bain et section inventaire. Libre imm. Tél:
819 346-2337.

LOCAL COMMERCIAL, est de Sherb., 3 min.
du CHUS, 2e étage, 1065 pi ca., ch., éclairé,
air clim. inclus, disp. imm. 819 564-1725.

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

85 rue CATE: GARAGE 24 x 30, 2 portes, à
louer. Libre 1er juillet. 250\$/ mois non
chauffé. 819 822-1356, 819 573-0883.

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

FORD ESCAPE XLT 2005, 4x4, tout équipé,
124 000 km, air clim., mags d'origine, mar-
che-pieds, phares antibrouillard, radio 6 CD,
4 895\$. 819 563-9271. 819 212-3486.

FORD F-250 2005, Super Duty, turbo-diésél,
143 000 km, 4x4, a/c, tout équipé, boîte 8 pi,
extra-cab, aut., anti-brouillard, marche-pieds,
rég. vit., miroirs chauffants, Jamais accidenté
et très propre. Tél. : 819 656-1028.

103 PNEUS

À QUI LA CHANCE ! FAITES-VITE !!!
2500 pneus d'été usagés, très bel inventaire,
à partir de 20\$. Premier arrivé, premier servi.
Pose de pneus: 45\$ tout inclus.
3525 King Est, Fleurimont. 819 572-7638

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES
D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

JEEP PATRIOT 2010, 25 000 km, Sport,
man., gar., juqu'en 2016, 4 pneus d'hiver sur
roues, exc. cond., 9 900\$. 819 346-3203.

LE MEILLEUR PRIX

Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACHETONS, ÉCHANGEONS AUTOS,
CAMIONS, VTT, SEA-DOO, BATEAUX,
ROULOTTES, MOTORISÉS, ETC.
en bonne ou mauvaise condition
Remorquage gratuit. Payons comptant.
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

CHRYSLER SEBRING 2002, 125 000 km, 1
seul propriétaire, factures d'entretien disponi-
bles, acheteur sérieux. 2600\$. 819 569-0208.

110 VÉHICULES ANTIQUES ET DE COLLECTION

CORVETTE 1961
prévoir quelques travaux de finition + inspec-
tion SAAQ. Prix: 29,900\$. 819 564-1316.

121 MOTORISÉS

MOTORISÉ Classe C 1989, 27 PIEDS
83 500 km, équipé, prêt à partir.
7500\$ (une seule taxe).
819 437-9097.

122 ROULOTTES, TENTES-ROULOTTES

TENTE-ROULOTTE STARCRAFT 2003 +
abri moustiquaire ext. Aussi Poêle, réfrig.,
lave-vaiss., tondeuse à gaz. 819 570-5535.

132 REMORQUES

REMORQUE NEUVE 50x97".
Tél.: 819 563-3560.

135 BATEAUX SPORTS NAUTIQUES

VOILIER DE COURSE Bombardier, 1983,
25 pi, tout équipé, prix nég. 819 878-3943.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

**Groupe
Cameron**

Vous possédez un DEC en comptabilité?
Vous êtes débrouillard?
Vous avez de l'initiative et
êtes structuré?
Vous êtes enthousiaste et aimez
le travail d'équipe?
Vous avez le goût du dépassement et
désirez joindre une équipe pour qui le
service à la clientèle est prioritaire?

JOIGNEZ-VOUS AU GROUPE CAMERON,
une entreprise dynamique et en
croissance constante!

Voici quelques-uns de nos avantages :

- Salaires concurrentiels
- Assurance collective
- Régime de retraite
- Uniforme fourni
- Avantages partenaires et + encore...

Vous avez un intérêt? Faites parvenir
votre C. V. par courriel à :

pierre@groupecameron.com

Seuls les C. V. reçus par courriel seront
acceptés et les personnes retenues
seront convoquées en entrevue.

ASSURANCE-VIE

Région Sherbrooke et environs, avec ou sans
permis. Avantages sociaux. Banque de noms
fournie. Bonne rémunération. Envoyer c.v. à:
jacques.lepage@kofc.org ou 819 822-4630

* AVANT LE 5 JUIN *
Recherchons 19 personnes désirant perdre
de 9 à 29 lb d'ici 30 jrs, sans les reprendre
(formulé par 45 médecins).
1 418 702-1096 www.regimesplus.net

BARMAID DEMANDÉE

Le JENNY'S BAR, disponible le soir et les
fins de semaine. Se présenter au bar du
mercredi au vendredi entre 11 h et 18 h au :
7370 boulevard Bourque

BOSS BOY
PORTIER (DOORMAN)
demandés au Pub La Cachette, 4270 boul.
Bertrand Fabi. Apporter C.V. à Karl ou Dany

BRASSERIE LE JASPER
SERVEUSE DEMANDÉE
avec expérience, ambiance dynamique.
819 564-0470.

BRECKS

Est un fabricant de leurres de pêche à Sher-
brooke. Nous sommes à la recherche d'une
personne qualifiée pour travailler dans nos
départements de peinture et de production
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30.
Breck's se démarque pour la qualité de ses
produits et services. Doit être bilingue.
Faites parvenir votre CV à : Brecks, 2560 rue
Roy, Sherbrooke, Qc J1K 1C1
ou par courriel à : info@brecksinc.com

151 PERSONNEL DEMANDÉ

CAMELOT DEMANDÉ

Jeune ou adulte
pour le journal

LA TRIBUNE

Arrond. Fleurimont
Pour les rues Brulotte,
Lajeunesse, Montpellier,
Concorde, Caravelle,
Appache, Aéroport, Baron,
Debonair et Lindberg.

819 437-6547 (PAD)

CAMIONNEURS
CANADA / ÉTATS-UNIS
"flat bed", longues distances, minimum 2 ans
d'expérience. Salaire compétitif.
randy@bravetransportinc.com
BRAVE TRANSPORT INC. 819 837-0888

CHAUFFEUR
DE DÉPANNÉUSE PLATEFORME
avec expérience, temps plein 40 h/semaine.
Se présenter entre 8h et midi et de 12h30 à
17h au 1230 rue Galt Est, Sherbrooke.

CHAUFFEUR RECHERCHÉ, CLASSE 1
pour Ontario, Montréal, États-Unis,
Minimum 2 ans d'expérience. Contacter Matt
Rediker Transport, Stanstead 819 876-2755

CHERCHE EMPLOYÉ(E) pour la tonte de
pelouse avec expérience. Autonome et tra-
vaillant(e). Demander David: 819 919-0223.

CUISINIER / CUISINIÈRE
avec expérience, emploi immédiat, au
Routier 2000. 819 822-0698, 819 820-8816

CUISINIER / CUISINIÈRE
expérience un atout. Salaire compétitif.
Apporter C.V. à Louis ou Lisa au REST.
SEBBY'S 83 rue Queen, arr. Lennoxville.

LA FROMAGERIE DE L'ABBAYE SAINT-
BENOÎT DU LAC recherche, par l'entremise
d'Adecco, une personne afin d'occuper le
poste de NETTOYEUR D'ÉQUIPEMENTS
DE PRODUCTION. Bonne forme physique
demandée, travail à temps plein, du lundi au
samedi entre 14h et 23h. Envoyer votre CV
par fax au 819-346-1567 ou par courriel au
adeccosh@adecco.qc.ca

RECHERCHE 6 COACHS EN NUTRITION,
perte de poids et santé énergie. Formation
fournie. Ppur rendez-vous: 819 820-4381.

SERVEUR (EUSE) avec 2 ans d'expérience
sur plaque pour faire les déjeuners et servir.
BOSS GIRL/BOY. Mélanie: 819 564-8033.

162 ANIMAUX

22 VACHES À BOEUF HOLLAND
avec 17 veaux ainsi qu'une pouliche noire
3/4 cheval. Tél.: 819 826-5248

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

URGENT !!!

TABLE RONDE 48 po, en verre avec
contour bois noyer et 4 chaises, 500\$; TA-
BLE DE CUISINE noire en bois + 4 chaises,
100\$. RÉFRIGÉRATEUR Amana, blanc,
avec congélateur en bas, 29 5/8 po de large
x 67 po de hauteur, très propre, 300\$. MOB.
SALON, 2 causeuses et 1 bergère, style
champêtre, 500\$; MEUBLE T.V. en merisier
Philippe Dagenais, 500\$; LIT SIMPLE 39 po
blanc et laiton, 100\$. Tél.: 819 563-6138.

168 ORDINATEURS

* CONNEC-T *
Service à domicile. Équipe certifiée
Microsoft Professionnelle. Pour réparation,
entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS CHAUFFAGE SEMI SEC, très bonne
qualité, 100% bois franc - 90% érable,
90\$ la corde livrée. 819 434-2788 Merci!

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
recyclés et neufs; un seul lot. Vente par sou-
mission le samedi 25 mai à 8h au 275, rue
Bryant, Sherbrooke. Inspection du lot le ven-
dredi 24 mai de 14h à 17h. Détails fournis sur
place. Les soumissions inférieures à 500\$ ne
seront pas acceptées.

220 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION

PLANCHERS BOIS FRANC
2 1/4 - 3 1/4 po, grades 2 et 2A, de 99¢ à 2,19\$
et Jatoba-Eng prestige brut, 3000 pi à 2,25\$
du pi ca.

Canada Moulures 6838, bd Bourque

222 MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

EXCAVATION B. CROTEAU, 1580 chemin
Duplessis. Terrain horticole, terre brune, terre
à jardin, sable, gravier, concassé, paillis,
compost. Chargement sur place. Livraison
petite et grande quantité. 819 346-9490.

224 VENTES DE GARAGE ARROND. DE BROMPTON

** 24 RUE PLEASANT **
Après le pont, tourner à gauche, prendre Fre-
dette tout droit jusqu'à Pleasant. DVD, CD,
VHS, disques, vaisselle, outils, jouets, meu-
bles, etc. 25 et 26 mai. Si pluie, intérieur.

226 VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

1077 GRAVEL, SAM.-DIM., 25 - 26 MAI
Objets divers, articles de golf, Party-lite,
jouets, livres et beaucoup plus...

1621 RUE YVAN GOSSELIN, 25 et 26 MAI
Vente de débarras: air climatisé 10 000 BTU,
foyer combustion lente et plusieurs articles.

2855 RUE CARIGNAN, vente de garage ce
ven., sam. et dim. Outillages électriques,
abrasifs d'ébénistes, articles de maison + + +
Beau temps, mauvais temps, de 8h à 16h.

3385, 12E AVENUE NORD, les 25 et 26 mai,
de 8h à 17h. Articles de maison, outils pr bri-
coleur, etc.

3 BUREAUX DE TRAVAIL avec articles,
beaucoup vêtements femme-homme, ca-
dres, bibelots, rideaux, etc. 819 569-7754.

486 DES TILLEULS, ARR. FLEURIMONT
Venez dîner avec nous aux profits de Leucan
2 hot-dogs, 1 breuvage et 1 dessert pour 5\$.
Dès 11 h. Merci de votre encouragement.

505 CARTIER, 2 FAMILLES
SAMEDI ET DIMANCHE, 25 ET 26 MAI
Ens. patio, trampoline, exercices et plus...

SUPER VENUE DE GARAGE
3080 Chemin Galvin, ven., sam. et dim. les
24, 25, 26 mai. Décorations, vaisselle et plus.

VENTE DE DÉBARRAS les 25 et 26 mai au
1365, du Papillon Lune. Outils, jouets, ba-
lançoire de bébé, de tout pour tous.

230 VENTES DE GARAGE ARROND. MONT-BELLEVUE

LA PLUS GROSSE VENTE EN VILLE TROUVEZ-TOUT !

- Meubles
- Appareils électriques
- Appareils ménagers
- Vêtements
- Jouets
- Livres
- Vaisselle, etc.

Au sous-sol de l'église Saint-Esprit
2290, rue Galt Ouest

VENDREDI de 16 h à 21 h
SAMEDI de 8 h à 17 h
DIMANCHE de 9 h à 16 h

PLUS DE 150 FAMILLES AU PROFIT DE L'ÉGLISE

1202 CHERBOURG,
samedi et dimanche, 25 et 26 mai
Un peu de tout d'un peu partout.

VENTE DE GARAGE À L'INTÉRIEUR
Les 24 et 25 mai, de 7h30 à 16h, marchan-
disé très variée, bandes dessinées, modèles
à coller, bibelots, bijoux, tables, chaises, etc.,
etc. Au 300 rue King Ouest, Sherb.

232 VENTES DE GARAGE ARROND. Rock Forest, St-Elie, Deauville

930 CHEMIN GEORGES-VALLIERES,
arrond. St-Elie, sam.-dim., jouets, antiquités,
outils de construction, linge d'enfants, et di-
vers articles de maison. Tél.: 819 821-4580.

AU 1462 MILAN (Rock Forest), sam. et dim.
25 et 26 mai. Articles divers trop longs à énu-
mérer. Beau temps, mauvais temps!

GRANDE VENTE DÉBARRAS

Arr. Rock Forest/St-Elie/Deauville
6065 Chemin de St-Elie, 8 juin 2013 dès 7h
Cet événement va se dérouler dans le stat.
du Dollar Plus et Familiprix. Faites vite et
réservez votre table dès maintenant au
819 822-6082, poste 111. Coût 25\$/ch.
Seulement 50 tables disponibles.

236 VENTES DE GARAGE ARROND. JACQUES-CARTIER

160 DU SÉNATEUR-HOWARD, beau temps
mauvais temps, 25, 26 mai, 8h à 17h. Articles
d'art, cuisine, livres, casse-têtes, outils, etc.

236 VENTES DE GARAGE
ARROND. JACQUES-CARTIER

80 BELOEIL - PLUSIEURS FAMILLES
VEN.- SAM., 24 ET 25 MAI, 8 H à 16 H
De tout pour tous. Neuf et usagé.

MÉGA VENTE DE GARAGE ET D'OUTILS
de .50¢ à 500\$. Outils, meubles, vaisselle,
etc. 615 Victoria, 25 et 26 mai. 819 919-0565.

238 VENTES DE GARAGE
HORS-SHERBROOKE

24, 25, 26 MAI, GROSSE VENTE de garage.
Plusieurs familles, antiquités, outillage, meu-
bles, bcp plus **731 Chemin Plante, Windsor**,
prendre la Route 143 en direction de Rich-
mond ensuite le Ch. de la Grande Ligne puis
Ch. Plante. **Nouveautés cette semaine.**

25 ET 26 MAI, VENTE DE GARAGE
549 Rang 4 Ouest, Stoke
Divers articles et meubles...

ASCOT CORNER AU 72 BOISCHATEL
(via route 112), 25-26 mai. Plusieurs familles.
Art. de bébé, jouets, vêtements, rideaux, etc.

240 MARCHÉS AUX PUCES

MARCHÉ AUX PUCES G.C., 19 route 257,
Ham Sud, ouvert les sam. et dim. de 10h à
17h, semaine sur rendez-vs. (819)877-2736.

242 PERDU, TROUVÉ

PERDU MANTEAU DE MOTO noir, aux lu-
mières à East Angus dimanche 19 mai sur
l'heure du dîner. Si retrouvé: 819 346-7103.

244 DIVERS À VENDRE

4 P. D'ÉTÉ 215-70-15, 160\$, 4 autres p. d'hi-
ver 185-65-14, 150\$. A/c 10 000 BTU, servis
1 été: 190\$. Cause déménag. 819 562-1773

CAUSE DE FERMETURE DE MAISON
Génératrice Brigg's & Stratton, 120/240 volts,
6500 watts, 7 heures de fonctionnement, va-
leur 2200\$ demande 1000\$. Cuves et tourie
+ accessoires pour fabrication de vin, prix à
discuter. Vélo homme très bon état, vélo
femme, très bon état, 50\$/ch. 819 846-4492.

VENTE DÉMÉNAGEMENT, verre taillé, ou-
tils, meubles, coiffeuse antique avec miroir &
banc, plus. autres articles . 819 846-6001.

262 ASTROLOGIE

10\$ de rabais L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
Consultez moi, 38 ans de métier.
Astrologie, tarologie. Fr. 819 563-3603

264 ESCORTES

L'EDEN Sherbrooke
NOUVEAU SERVICE VIP
Service d'escorte (Escort service)
Très grand choix d'hôtes et hôtesse
19 / 45 ans pour toutes occasions.
819 791-2505 - 24 h
www.edensherbrooke.ca

DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340

CANDY DIAMOND
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 20 H
Domination et objets sexuels
819 791-2505

266 MASSAGES

1 SPÉCIAL DU PRINTEMPS
819 943-8181
DE 8 H JUSQU'À 22 H

819 348-9534
MASSAGE LUNE DE MIEL
24/24 heures

JULIE, 48 ANS, 5'6, 145 lb
7/7 **819 791-3996**

LOUNA, TRÈS JOLIE SEXY FILLE
à la peau caramel, pour massage sensuel
et érotique. 24 h/24 h. **819 580-3567**

***** MARILOU *****
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757.

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE
MASSAGE
SPÉCIAL 30\$
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

318 PAYSAGISTES

819 572-9761
Abattage, réduction et taille:
arbres, arbustes, haies.
Ramasse tout. Assurances complètes.

819 640-7218
Patrick Robidas Profession Cèdres
Taille haies, arbres, arbustes. Estim. gratuite.

****DOCTEUR DU GAZON****
Tonte de pelouses, 10 ans d'expérience.
Estimation gratuite. Service professionnel.
François: 819 566-8961

HOMMES DE CONFIANCE, travaux int. ou
ext., paysagement, tonte de gazon. Net-
toyage de printemps, etc. Eric: 819 823-2931.

PLANTATION DE HAIE CÈDRES
3 à 10 pieds, partout en région, garantie
2 ans. Estimation gratuite. 819 820-4381

SERVICE D'ARBRES MCCRAY, taillage de
haies de cèdre, abattage, émondage d'arbres.
Tonte pelouse, paysagement. 819 212-0308.

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Taille de haie de cèdres, arbres et arbustes.
Abattage d'arbres. Déneigement. Essou-
chage. Mini-excavation. Trottoir, muret. Net-
toyage du printemps. Déchiquetage de bran-
ches. Aménagement paysager. **819 822-2895**

320 SERVICES DIVERS

BENOIT RICHARD RÉNOVATIONS INC.
Pour le souci du détail
Salles de bains, céramique, bois franc,
flottant, gypse, moulures et peinture.
Petits et moyens projets de toutes sortes.
Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
Tél. 819 342-5693

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ ? ★
Remise à neuf ++ de béton endommagé.
Finition et restauration de solage, escalier,
trottoir, dalles, dessus de patio, réparation,
etc. Enduit acrylique, ciment polymère, cré-
pis, stucco, etc. Produits colorés esthétiques
résistants et garantis. Aussi marches ou es-
caliers pré-fab recouverts couleurs illimitées.
Futur site internet. **STUCCO SHERBROOKE**
entrepreneur spécialisé RBQ. 28 ans d'exp.
819 571-0652

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures,
montage de charpentes, finition, bois
flottant, céramique, salles de bains,
revêtement ext. Projets clé en main.
Estimation gratuite! **819 571-1602**
constructionsdgouin@gmail.com

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovations rés., projets int./ext., équipe fia-
ble, travail bien fait. Modification de structure,
s.-sol, agrandissements, finition, joints, pein-
ture, céramique, etc. 80\$/h pour 2 ouvriers
compétents avec exp. **Yvan : 819 822-8562.**

LAVAGE DE MAISONS
à la pression: brique, vinyle, bois, tôle,
revêtement de sol, pavé uni, décapage de
patios. Estimé gratuit. François: 819 574-4011.

**PLANIFICATION D'ÉVÈNEMENT OU
DE MARIAGE, DISCO MOBILE,
PRIVÉ OU CORPORATIF.** 514 343-0119
www.erggrouppromoonly.com

SPÉCIAL TOITURES
**Réservez en mai votre toiture en
bardeaux d'asphalte et obtenez un
maximum de ventilation gratuit.**
Estimation gratuite et travaux garantis.
Licence RBQ. **819 571-1602.**
constructionsdgouin@gmail.com

**TOITURE EN PENTE OU PLATE EN
ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT
BARDEAUX.** 25 ans d'expér. Garantie
meilleur prix. R.B.Q. 819 821-1718 Denis.

TOITURES
Bardeaux d'asphalte. Estimation gratuite.
Qualité/prix imbattables! Ouvrage garanti.
RBQ / APCHQ.
R. Lavoie: 819 574-4510, 819 822-3854.

TONTE DE PELOUSE SHERBROOKE
jeune étudiant bien équipé disponible, fiable
et professionnel. Jourdan: 819 342-0775

332 ARGENT À PRÊTER

PRÊT DE 500\$
CC Express, 1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500\$ et +
Aucune enquête de crédit
1 888 374-5777

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtaage : **1 866 482-0454**

PRÊT PERSONNEL OU HYPOTHÈQUE
Financement autos et camions. Aucune
enquête de crédit. **1 514 268-1480.**

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDEZ VOS DETTES
en 1 paiement / mois selon votre budget
Pour carte de crédit, Hydro, Impôt
Agences de recouvrement, saisies, etc.
Groupe GPC, 7 / 7 jours, de 8h à 19h
Sans frais : **1 877-441-2330**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

RÈGLEMENT NO 1-91

À TOUS LES INTÉRESSÉS
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée,
greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 21
mai 2013, le conseil municipal de la Ville de
Sherbrooke a adopté le Règlement no 1-91
modifiant le Règlement no 1 de la Ville de
Sherbrooke de façon à :

- modifier les listes des chemins prévoyant des limites de vitesse dérogatoires au *Code de la sécurité routière* de 30 km/h et de 70 km/h et ajouter les chemins pour lesquels la vitesse est limitée à 30 km/h de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin;
- interdire, ou limiter à une certaine durée, le stationnement en bordure de rue sur certaines rues et à certaines périodes et prévoir des exceptions pour les détenteurs de permis;
- interdire le stationnement en tout temps entre le 15 novembre et le 15 avril dans le rond point à l'extrémité de la rue de Courcellette;
- interdire le stationnement d'un véhicule, autre qu'un véhicule électrique ou hybride, dans un espace de stationnement aménagé pour l'utilisation d'une borne de recharge électrique;
- ajouter la rue Denault, entre les rues de Cherbourg et du Saint-Esprit et la rue Landreville, entre les rues Parent et Desnoyers, au secteur de stationnement « MB1 »;
- modifier les dispositions relatives aux normes particulières d'installation des branchements aux services publics relativement à l'installation de puisards et au contrôle des débits de pointe des eaux de ruissellement;
- modifier le taux de compensation pour les services municipaux pour les terrains visés au paragraphe 12 de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
- prévoir les coûts et les modalités applicables à une demande de raccordement aux services municipaux d'aqueduc pour une propriété située le long des rues Belvédère Sud et College, jusqu'à l'intersection de la rue Louis-Codère;
- modifier les tarifs relatifs à la transcription et à la reproduction de documents et prévoir une franchise de 7,30 \$ pour toute personne à qui le droit d'accès à un document ou à un renseignement personnel est reconnu;
- prévoir, dans chacun des arrondissements, les dates en 2013 pour la tenue de l'activité annuelle municipale visant à promouvoir le réemploi des matières résiduelles;

QUE l'original du Règlement no 1-91 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE les articles 1, 2 et 3 du Règlement no 1-91, ayant pour objet de modifier les listes des chemins prévoyant des limites de vitesse dérogatoires au *Code de la sécurité routière* de 30 km/h et de 70 km/h et d'ajouter les chemins pour lesquels la vitesse est limitée à 30 km/h de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, de septembre à juin, entreront en vigueur conformément à la loi soit 90 jours après leur adoption par le conseil municipal à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports du Québec publié à la *Gazette officielle du Québec*;

QUE le Règlement no 1-91, à l'exclusion des articles 1, 2 et 3, entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.

www.ville.sherbrooke.qc.ca

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné suite au décès de **Helena Rouillard**, en son vivant résident et domiciliée au 16, rue St-Georges, Windsor (Québec) J1S 1J3, survenu le 7 février 2013 à Windsor, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, Jean Claude St-Pierre et Jean-Paul St-Pierre, le 21 mai 2013, devant M^{re} Michel Lamoureux, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de M^{re} Michel Lamoureux, notaire, sise au 520, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E1.

Donné ce 23 mai 2013
Michel Lamoureux, notaire et procureur des liquidateurs

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

RÈGLEMENT N° 627-2
ARRONDISSEMENTS DU
MONT-BELLEVUE ET
DE ROCK FOREST-SAINT
ÉLIE-DEAUVILLE

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée,
greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le
15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville
de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 627-2
modifiant le Règlement n° 627 sur les usages
conditionnels de la Ville de Sherbrooke afin
d'assujettir l'ensemble du territoire couvert
par le Règlement n° 91-1009 de zonage de
l'ancienne Ville de Rock Forest à l'application
dudit règlement, permettant, sous certaines
conditions, et à la condition qu'il respecte
les critères d'évaluation prescrits et que le
processus d'approbation d'une demande
d'usage conditionnel ait été suivi, qu'un usage
jugé compatible avec le milieu puisse s'implanter
ou s'exercer dans une zone sans qu'il soit
autorisé au règlement de zonage applicable, et
plus spécifiquement :

- de prévoir que l'usage conditionnel « 1110 - Unifamiliale isolée » peut être autorisé dans la zone commerciale C-33, à la condition que cet usage soit jumelé à un usage commercial autorisé à la grille de spécifications du Règlement n° 91-1009 de zonage, que ces deux usages soient exercés dans deux bâtiments séparés sur un seul terrain et que l'usage conditionnel soit exercé dans un bâtiment qui était existant au 26 octobre 2010;
- de prévoir l'usage conditionnel pouvant être autorisé dans la zone résidentielle R-28 et dans les zones commerciales C-7, C 88 et C-89, à la condition que cet usage soit jumelé à un usage résidentiel autorisé à la grille de spécifications du Règlement n° 91-1009 de zonage et que cet usage conditionnel soit exercé dans un bâtiment qui était existant au 26 octobre 2010, tout en précisant que ces usages peuvent être exercés dans un même bâtiment ou dans deux bâtiments séparés sur un seul terrain, soit :
 - l'usage « 3600 - Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces, accessoires et autres équipements roulants (exclusivement mécanique générale et redressement de châssis, sans entreposage extérieur) » dans les zones R-28 et C-7;
 - l'usage « Industries légères de la fabrication des produits métalliques (exclusivement atelier de soudure et fabrication d'attaches de remorques) » dans la zone C-88;
 - l'usage « 3611 - Garages (réparations générales) sans entreposage extérieur » dans la zone C-89;
- de contingerer chacun des usages conditionnels pouvant être autorisés dans les zones C-7, C-33, C-88, C-89 et R-28 à un seul par zone;

QUE le Règlement n° 627-2 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement n° 627-2 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

RÈGLEMENT N° 313-5
ARRONDISSEMENT DE
JACQUES-CARTIER

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée,
greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance régulière tenue le
15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville
de Sherbrooke a adopté le Règlement no
313-5 modifiant le Règlement no 313 sur
les conditions d'émission des permis de
construction de la Ville de Sherbrooke afin
de permettre l'agrandissement, la modification
ou le remplacement d'une construction existante
ou l'addition d'un bâtiment accessoire dans la
nouvelle zone HA109, créée par le Règlement
no 919 à même une partie de la zone résidentielle
HD37, même si l'ensemble des constructions ne
sont pas adjacentes à une rue publique;

QUE le Règlement no 313-5 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;

QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement no 313-5 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.

www.ville.sherbrooke.qc.ca

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

RÈGLEMENT N° 889
CONVOCAION AU REGISTRE

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER
AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA
LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA
MUNICIPALITÉ,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière
adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 21 mai
2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke
a adopté le Règlement n° 889 décrétant l'acquisition,
de gré à gré ou par expropriation, de terrains et de
servitudes et un emprunt au montant de 687 500\$;

QUE les personnes habiles à voter ayant le
droit d'être inscrites sur la liste référendaire de
l'ensemble de la municipalité peuvent demander
que le Règlement n° 889 fasse l'objet d'un scrutin
référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et
qualité et en apposant leur signature dans un registre
ouvert à cette fin;

QUE ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, les 3,
4, 5 et 6 juin 2013, au bureau de la greffière situé au
191, rue du Palais, à Sherbrooke;

QUE toutes les personnes habiles à voter doivent
s'identifier auprès du responsable du registre à l'aide
soit de la carte d'assurance maladie délivrée par la
Régie de l'assurance maladie du Québec, de son
permis de conduire ou son permis probatoire délivrés
sur support plastique par la Société de l'assurance
automobile du Québec, de son passeport canadien,
de son certificat de statut d'Indien ou de sa carte
d'identité des Forces canadiennes;

QUE le nombre de demandes requis pour qu'un
scrutin référendaire soit tenu au sujet du Règlement
n° 889 est de 2 073 et que, si ce nombre n'est pas
atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les
personnes habiles à voter;

QUE le résultat de cette procédure d'enregistrement
sera annoncé le 6 juin 2013, à 19 h, au bureau de la
greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke;

QUE tout intéressé peut consulter le Règlement
n° 889 à partir de ce jour au bureau de la greffière,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et les 3, 4, 5 et 6
juin 2013, de 9 h à 19 h.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE
HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE
INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE
L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ :

Est une personne habile à voter :

1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524 de la
Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités et qui remplit les conditions suivantes
le **21 mai 2013** :

- être une personne physique domiciliée sur le
territoire de la municipalité;

- être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
ou

2) Tout propriétaire unique non résident d'un
immeuble ou occupant unique non résident d'un
établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la
fiscalité municipale*, qui n'est frappé d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524 de la
Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités, qui a produit ou produira un avis écrit
signé par le propriétaire ou l'occupant demandant
l'inscription sur la liste référendaire et qui remplit la
condition suivante le **21 mai 2013** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou
occupant unique d'un établissement d'entreprise,
au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale*, situé
sur le territoire de la municipalité depuis au moins
12 mois; ou

3) Tout copropriétaire indivis non résident d'un
immeuble ou cooccupant non résident d'un
établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la
fiscalité municipale*, qui n'est frappé d'aucune
incapacité de voter prévue à l'article 524 de la
Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le **21 mai 2013**, copropriétaire indivis d'un
immeuble ou cooccupant d'un établissement
d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité
municipale*, situé sur le territoire de la municipalité
depuis au moins 12 mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration
signée par la majorité des personnes qui sont
copropriétaires ou cooccupants depuis au moins
12 mois, comme celui qui a le droit de signer le
registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste
référendaire, le cas échéant. Cette procuration
doit être produite à la greffière avant ou lors de la
signature du registre.

Des formules de procuration sont disponibles au
bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle
soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas
être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs
ou employés, par résolution, une personne qui le
21 mai 2013 et au moment d'exercer ce droit,
est majeure, de citoyenneté canadienne, qui
n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune
incapacité de voter prévue par la loi;

- avoir produit ou produire à la greffière avant ou
lors de la signature du registre, la résolution désignant
la personne autorisée à signer le registre et à être
inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formules de résolution sont disponibles au
bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre
de représentant d'une personne morale, nul ne
peut être considéré comme personne habile à voter
à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la
Loi sur les élections et les référendums dans les
municipalités.

**DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de
mai 2013.**

www.ville.sherbrooke.qc.ca

www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
NO 933 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, **AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 933 ayant pour objet de modifier le Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont afin :

- d'agrandir la zone rurale d'exploitation Rexp-1 à même une partie de la zone rurale Rv-28;
- de réviser les dispositions relatives aux normes de protection prescrites dans la zone rurale d'exploitation Rexp-1 afin :
- de remplacer la disposition exigeant que l'exploitation soit à 10 mètres d'une ligne de propriété arrière ou latérale par une disposition exigeant qu'une distance minimale de 10 mètres soit respectée entre l'exploitation et les propriétés résidentielles;
- d'abroger la disposition exigeant que l'exploitation soit à 150 mètres d'un ruisseau;
- d'abroger la disposition permettant une seule entrée pavée de 7,3 mètres de largeur par exploitation;
- de permettre un maximum de trois accès par exploitation;

QUE le Règlement no 933 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 933 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24e jour de mai 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
N° 935 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, **AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 935 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- d'autoriser dans la zone industrielle ID14, en plus des usages actuellement autorisés, les industries de classe 6 (industries avec incidence environnementale), incluant les industries de transformation de résidus de poissons et de fruits de mer;
- de réviser les normes d'implantation des bâtiments applicables à la zone industrielle ID14 afin :
- de ne plus prescrire de hauteur minimale de bâtiment;
- d'augmenter la hauteur maximale de bâtiment permise à 20,0 mètres;
- d'abroger la norme relative au pourcentage d'espace libre collectif à conserver;

QUE le Règlement n° 935 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 935 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NO 919
ARRONDISSEMENT DE
JACQUES-CARTIER**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance régulière tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 919 modifiant le Règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- de créer la zone résidentielle HA109 à même une partie de la zone résidentielle HD37;
 - d'agrandir la zone résidentielle HC61 à même la partie résiduelle de la zone résidentielle HD37;
 - de définir la notion de « maison mobile »;
 - de permettre, dans la zone résidentielle nouvellement créée HA109, qu'un bâtiment accessoire soit implanté sur un lot sans qu'il n'y ait un bâtiment principal, pourvu qu'un seul bâtiment accessoire soit implanté sans bâtiment principal dans la zone;
 - de préciser que les normes d'implantation et d'architecture des bâtiments accessoires ne s'appliquent pas à ceux situés dans la zone résidentielle nouvellement créée HA109;
 - de permettre, dans la zone résidentielle nouvellement créée HA109, l'usage « maison mobile », et en contingerter le nombre à 38 dans la zone, et l'usage « habitation unifamiliale isolée », et en contingerter le nombre à 1 dans la zone;
 - d'abroger les dispositions relatives à la zone HD37, compte tenu que cette zone n'existe plus;
 - de prévoir, dans la zone résidentielle nouvellement créée HA109, les normes d'implantation pour les maisons mobiles ainsi que pour l'habitation unifamiliale isolée;
 - de prévoir que, pour les maisons mobiles situées dans la zone résidentielle nouvellement créée HA109, les dispositions relatives à la localisation des aires de stationnement, à la localisation des entrées charretières et aux accès véhiculaires ne s'appliquent pas et permettre d'accéder aux terrains par des allées véhiculaires communes pouvant desservir plus d'un terrain;
 - de prévoir le nombre minimal de cases de stationnement requis dans la zone résidentielle nouvellement créée HA109, soit 1 case par logement;
- QUE** le Règlement no 919 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
- QUE** l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
- QUE** le Règlement no 919 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
N° 931 AU SCHÉMA D'AMÉNA-
GEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ
DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, **AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 931 ayant pour objet de modifier le Règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- d'agrandir la zone commerciale CB12 à même une partie de la zone commerciale CB37;
- d'autoriser, dans la zone commerciale CB37, les habitations de classe 8 (habitation de 2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres) et de contingerter cet usage à un seul dans la zone;
- de prescrire, dans la zone commerciale CB37, que la largeur maximale d'une entrée charretière sur la rue King-George est fixée à 20 mètres;
- de réduire de 50 % le nombre de cases de stationnement requis pour une habitation située dans la zone commerciale CB37.

QUE le Règlement no 931 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 931 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
NO 928
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ
DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, **AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 928 ayant pour objet de modifier le Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont afin de préciser que la pente minimale des toits exigée dans la zone résidentielle Rcb-12 n'est applicable qu'au corps principal des bâtiments principaux et aux agrandissements majeurs de plus de 25 % de la superficie de l'emprise du bâtiment au sol;

QUE le Règlement no 928 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 928 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale
du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 925
ARRONDISSEMENT DE
JACQUES-CARTIER**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 925 modifiant le Règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- d'agrandir la zone résidentielle HK29 à même une partie de la zone résidentielle HC58;
- d'agrandir la zone résidentielle HK30 à même une partie de la zone résidentielle HK29;
- de ne plus assujettir, dans la zone résidentielle HK29, toute nouvelle implantation à la procédure d'approbation d'une opération d'ensemble résidentiel;
- de modifier les normes d'implantation des bâtiments applicables à la zone résidentielle HK29;

QUE le Règlement no 925 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;

QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

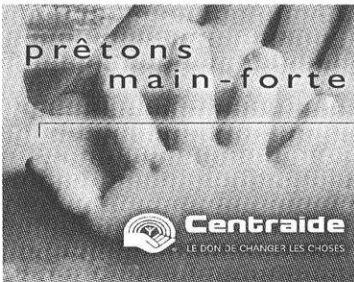
QUE le Règlement no 925 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24e jour de mai 2013.

Me Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca



ENCAN

pour LA BOUTIQUE du VIEUX-NORD, 85, rue Albert à Sherbrooke, le samedi 1er juin à 10 h.

SERONT VENDUS

ANTIQUITÉS : Bureau, horloges Pain d'épice, lavabos, affiches, coffres, appâts de canard, rouets, armoires de coin, buffets, vaisseliers, curios, tables parloir, bancs avec clous carrés, chaises Windsor, tables avec dessus en marbre, lits, bibliothèques, panier de noces, chaises à dossier imprimé, raquettes, cendriers sur pied, Side By Side, mobiliers de chambre, lampe Berger, vaisselle Carnaval, Pickle Castors, Royal Doulton, pièces en laiton, sculptures, pièces en fer, cloches, Hardware antique, service d'argenterie, théières, vaisselle à motif de canneberge, bleu cobalt, Dépression, vaisselle nipponne, Noratake, Saddler, Royal Winton, lampes à l'huile Tiffany, cartes postales, montres de poche, montre de poche Waltham, bijoux et plus encore!

FORD MUSTANG DÉCAPOTABLE 1996 FORD RÉCEMMENT REPEINTE NOTE DE L'ENCANTEUR : Il s'agit d'un encan regorgeant de pièces uniques. Ne manquez pas cette extraordinaire vente où vous pourrez dénicher de superbes articles du passé. STATIONNEMENT GRATUIT sur le terrain à l'arrière durant le week-end.

Enchères Graham Auctions
St-Isidore-de-Clifton, QC J0B 2X0
819 889-2876, 819 919-2104
Suivez-nous sur Facebook
grahamauctions@hotmail.com

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 923
ARRONDISSEMENT
DE FLEURIMONT**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance régulière tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 923 modifiant le Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont afin :

- de réduire de 50 % le nombre minimal de cases de stationnement requis dans la zone industrielle commerciale ICA-1;
 - d'autoriser, dans la zone industrielle commerciale ICA-1, l'entreposage extérieur comme usage complémentaire à l'usage principal, à certaines conditions :
 - la hauteur de l'entreposage extérieur ne peut excéder 2,4 mètres et l'aire d'entreposage doit être entourée d'une clôture d'une hauteur de 2,4 mètres;
 - pour toute implantation industrielle sur un terrain contigu à une zone dont la désignation comprend les lettres Rba ou Rv, un écran végétal de 1 mètre, constitué d'une haie dense de conifères, doit être aménagé.
 - de prescrire, pour la zone commerciale industrielle ICA-1, une cour avant minimale de 4,5 mètres le long du chemin Lemire;
- QUE** le Règlement n° 923 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
- QUE** l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
- QUE** le Règlement n° 923 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 940
ARRONDISSEMENT DU
MONT-BELLEVUE**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 940 permettant l'octroi d'un permis pour l'agrandissement, à des fins de garderie, au sens de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, du bâtiment principal situé sur le lot 3 479 057, du cadastre du Québec, sis au 815, rue Thibault, dans l'arrondissement du Mont-Bellevue, conditionnellement à ce que cet agrandissement se fasse conformément aux plans accompagnant la demande de permis de construction n° 201300388, datée du 20 février 2013, et que les conditions suivantes soient respectées :

- l'agrandissement du bâtiment en cour arrière doit se faire en harmonie avec le bâtiment existant;
 - les couleurs, les matériaux de revêtement doivent être compatibles avec ceux existants;
- QUE** l'original dudit règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
- QUE** le règlement n° 940 entre en vigueur immédiatement.
- DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.**

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

**Réunion annuelle des membres
du cimetière Elmwood**

Elmwood Sherbrooke inc., le mardi 28 mai 2013 à 9 h, à l'église Green Ridge Baptist, 47, rue Queen, Sherbrooke (Lennoxville), QC.

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÉSOLUTION PPCMOI NO 18
CONSTRUCTION D'UN PROJET
D'ENSEMBLE RÉSIDENTIEL DE
MOYENNE DENSITÉ
LOT 1 133 602 DU
CADASTRE DU QUÉBEC
501, 10^e AVENUE SUD
ZONE IC2 (SHERBROOKE)
ARRONDISSEMENT DE
FLEURIMONT**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté la résolution PPCMOI n° 18 dérogeant à certaines dispositions du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke concernant les usages autorisés dans la zone industrielle IC2, la distance minimale entre les bâtiments principaux, la distance minimale entre un bâtiment et une allée de circulation ou une case de stationnement, la superficie maximale autorisée pour chaque bâtiment accessoire et la longueur maximale des murs des bâtiments accessoires, et autorisant la construction d'un projet d'ensemble résidentiel de moyenne densité sur le lot 1 133 602, du cadastre du Québec, situé au 501, 10^e Avenue Sud, dans la zone IC2, le tout tel que montré au plan d'implantation présenté au dossier de Sylvain Pomerleau n° S11207 daté de février 2011, incluant les éléments de révision apportés en date du 20 mars 2013 pour Jean-Pierre Gouin, et à la proposition architecturale des élévations datée du 4 mars 2013, incluant les éléments de révision datés du 20 mars 2013, à la condition suivante :

- qu'un plan détaillé des unités d'éclairage soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection;
QUE la résolution PPCMOI n° 18 est réputée conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original de la résolution PPCMOI n° 18 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;
QUE la résolution PPCMOI n° 18 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT NO 705-6
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 705-6 ayant pour objet de modifier le Règlement no 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin de fixer à 415 mètres carrés la superficie minimale de terrain pour une habitation de classe 8 (habitation de 2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres) dans la zone commerciale CB37, telle qu'agrandie à même une partie de la zone commerciale CB12 par le projet de règlement n° 931 de zonage.
QUE le Règlement no 705-6 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 705-6 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 927
ARRONDISSEMENT DE
LENNOXVILLE**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 927 modifiant le Règlement n° 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville afin :

- d'agrandir la zone commerciale Cb-4 à même une partie de la zone résidentielle Ra-34;
- d'autoriser, dans la zone commerciale Cb-4, en plus des usages actuellement permis, l'usage « atelier de débousselage » conditionnellement à ce que cet usage soit contingenté à un seul dans la zone, que la superficie maximale de plancher de cet usage soit limitée et qu'une bande tampon végétalisée soit aménagée à la limite du terrain occupé par cet usage le long de toute ligne de lot adjacente à une zone résidentielle;
- d'autoriser, dans la zone commerciale Cb-4, deux usages principaux distincts sur un même terrain, dont l'un est résidentiel, qui doivent être exercés dans deux bâtiments principaux;

QUE le Règlement n° 927 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;

QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement n° 927 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 705-3
ARRONDISSEMENT DE
JACQUES-CARTIER**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance régulière tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 705-3 modifiant le Règlement n° 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin de prescrire la superficie minimale de terrain dans la nouvelle zone résidentielle HA109, créée par le Règlement n° 919 à même une partie de la zone résidentielle HD37, et de soustraire la nouvelle zone HA109 des dispositions relatives à la conception du lotissement;

QUE le Règlement n° 705-3 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement n° 705-3 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 930
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 930 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin d'autoriser, dans la zone résidentielle HA67, les résidences pour personnes âgées, pourvu que cet usage ne nécessite aucune modification apparente quant à la forme, à l'apparence extérieure et à l'architecture du bâtiment.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

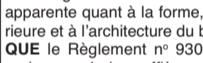
Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 930 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca



**Messe 2^{ème}
ANNIVERSAIRE**



À la douce mémoire de

CLAIRE BOURGAULT
Décédée le 24 mai 2011

EDDY CORBEIL
Décédé le 25 mai 2011

Deux ans déjà que nous sommes séparés de vous. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que vous avez été pour nous tous. Nous pensons souvent à vous et fréquemment votre nom revient sur nos lèvres.

Une messe sera célébrée le samedi 25 mai 2013 à 16h en l'église St-Jean l'Évangéliste de Coaticook.

Votre fils Richard.

Parents et amis sont invités à y assister.

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 930
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 21 mai 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 930 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin d'autoriser, dans la zone résidentielle HA67, les résidences pour personnes âgées, pourvu que cet usage ne nécessite aucune modification apparente quant à la forme, à l'apparence extérieure et à l'architecture du bâtiment.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 930 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 884
ARRONDISSEMENT DE BROMPTON**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 884 créant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale en matière de contrôle d'aménagement des terrains et des bandes tampons dans les zones Id-1, Id-2 et If-1, établies par le Règlement n° 340 de zonage de l'ancien Canton de Brompton, afin de dissimuler le site et les activités extérieures inesthétiques depuis les voies publiques, à améliorer le climat sonore ambiant pour les secteurs résidentiels adjacents et à limiter la propagation de la poussière vers les secteurs résidentiels adjacents;
QUE le Règlement no 884 est réputé conforme au schéma d'aménagement n° 87-03 de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François;

QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement no 884 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT NO 705-5
ARRONDISSEMENT DE
JACQUES-CARTIER**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 705-5 modifiant le Règlement no 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin de prescrire la superficie minimale de terrain pour les habitations de classe 1 (habitations unifamiliales isolées) dans la zone HA108;

QUE le Règlement no 705-5 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;
QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement no 705-5 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**RÈGLEMENT N° 705-4
ARRONDISSEMENT DE
JACQUES-CARTIER**

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 705-4 modifiant le Règlement no 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin de ne plus exiger de superficie minimale de terrain pour les habitations de classe 11 (habitations de 18 logements et plus et maisons de chambres de 45 chambres et plus) dans la zone résidentielle HK29 dont les limites ont été modifiées par le Règlement no 925 de zonage;

QUE le Règlement no 705-4 est réputé conforme au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke;

QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement no 705-4 est en vigueur depuis le 22 mai 2013.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 24^e jour de mai 2013.



M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca

*Pour l'amour
de la vie !*



et ses associations
affiliées

**Soigner c'est bien,
prévenir c'est mieux !
Renseignements et dons :**

**(514) 259-3422
OU
1-800-361-3504**

Affichez-vous

**Réservez
votre espace
au
819 564-5450**

Fondation
québécoise
du cancer
Du soutien au quotidien

**Don in memoriam
En souvenir d'un être cher**

**1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca**

IN MEMORIAM

BEAUDOIN (Marcel)
86 ans, Windsor
CÔTÉ (Aimé)
85 ans, Sherbrooke
GAGNÉ (Simone)
87 ans, Sherbrooke
JACQUES (Suzanne (Bergeron))
, Sherbrooke
JUNEAU (Alice (Fréchette))
85 ans et 11 mois, Asbestos
LAVOIE (André)
73 ans, Sherbrooke
MAILLEY (Gisèle (Tardif))
90 ans et 6 mois, Sherbrooke
MORIN (Jean-Nil)
58 ans, Ascot Corner

NADEAU (Marie (Bégin))
94 ans, Sherbrooke
PARENT (Gérard)
88 ans, Sherbrooke
PROTEAU (Jean-Guy)
86 ans, Sherbrooke
ROSA (Antonin)
79 ans, Coaticook
TARDIF (Léo Donat)
100 ans et 5 mois, Sherbrooke
VALLIÈRES (Jacques)
81 ans, La Patrie
VALLIÈRES (Alphonse)
88 ans, Danville

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées

LA TRIBUNE



Suzanne (Bergeron) JACQUES

(1928 - 2012)

À Sherbrooke, le 16 mai 2013 nous a quittés Suzanne Bergeron, fille de feu Elzéar Bergeron et de feu Yvonne St-Pierre et épouse de feu André Jacques.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi, 24 mai 2013 de 14 h 00 à 16 h 00 et de 19 h 00 à 22 h 00 ainsi que le samedi 25 mai 2013 de 13 h 00 à 14 h 15. Funérailles le samedi 25 mai 2013 à 15 h 00, en l'église Saint-Stanislas-Kostka d'Ascot Corner, 5661, rue Principale, Ascot Corner. Suivi de l'inhumation au cimetière du même endroit.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Rachel (Germain Thibault), Hélène (Edison Chia), François (Josée Blanchette), Sylvie (Michel Bolduc) et Esther. Ses petits-enfants : Hugo (Véronique), Jean-François, Véronique (Pierre-Olivier), Francis, Ryan (Amélie), Andréa (Jocan), Victoria, Émilie (Patrick), Stéphane (Annie), Joëlle, Louis-Daniel (Alexandra), Jérôme (Savana) et Hubert. Ses arrière-petits-enfants : Édouard, Ophélie, Marilou, Élodie, Daphnée et Annabelle. Son frère et ses sœurs : Thérèse, Françoise, Judith et André (Kathleen Ann Claffey). Elle était aussi la sœur de feu Conrad (feu Jeannette Lavallée), feu Cécile (Lorenzo Dubé), feu Rose (feu Alphonse Dubé), feu Laurent (Marguerite Lemay), feu Paul-Émile (Réjeanne Ouellette) et feu Gérard (Angèle Corbeil), et la belle-sœur de feu Jean-Paul, feu Carmen (Roger Paradis), feu Jeanne-D'Arc (Jean-Paul Pelletier), feu Olivette (Yvon Lussier), Jocelyne (feu Jean-Paul Bérard) feu Denis et feu Mariette (Claude Comtois). Elle laisse également dans le deuil son ange gardien Yolande Leblanc ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et précieuses amies.

Nous désirons remercier le personnel du CHSL St-Vincent et d'une façon plus spéciale la Dre Chantal Doyon, médecin de famille de notre mère. En guise de sympathie, les dons à la **FONDATION DU CHUS**, 530, 10e Avenue S, Sherbrooke J1G 2R9 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. familles
www.coopfuneraire.com



Marcel BEAUDOIN

(1926 - 2013)

Au CSSS Val St-François- Pavillon St-Louis, le 22 mai 2013, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Marcel Beaudoin, fils de feu Philippe Beaudoin et de feu Clarina Beaudoin, époux de madame Jeanne Talbot, demeurant à Windsor.

La famille vous accueillera à Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e Avenue, Windsor), le vendredi, 24 mai 2013 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi, 25 mai 2013 de 10 h à 13 h 10. Funérailles le samedi 25 mai 2013 à 13 h 30, en l'église Saint-François-Xavier-de-Brompton, 181, rue de l'église, St-François-Xavier-de-Brompton. Les cendres seront déposées au cimetière St-Philippe à une date ultérieure.

Monsieur Marcel Beaudoin laisse dans le deuil outre son épouse madame Jeanne Talbot, ses frères et sa sœur, Roland, Jean-Marc et Véronique.

Monsieur Beaudoin laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Pavillon St-Louis pour les bons soins prodigués à monsieur Beaudoin, aussi un grand merci à madame Lise Raiche pour les services rendus. En guise de sympathie, les dons à la **FONDATION DU CSSS DU VAL ST-FRANÇOIS**, 79, rue Allen, Windsor J1S 2P8 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor QC J1S 1X9
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Alice (Fréchette) JUNEAU

Au CSSS des Sources, le 14 mai 2013, est décédée madame Alice Juneau, à l'âge de 85 ans et 11 mois, épouse de feu Henri Fréchette, demeurant à Asbestos autrefois de Ham Sud. Elle était la fille de feu Alfred Juneau et de feu Régina Courteau.

La famille recevra les condoléances au salon de la Coopérative Funéraire de l'Estrie (Centre Nouvel Horizon), 240 du roi, Asbestos, vendredi le 24 mai 2013 de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h30. Samedi le 25 mai 2013 de 9h00 jusqu'au départ du salon. Funérailles samedi le 25 mai 2013 à 11h00 à l'église St-Isaac Jogues. Inhumation au cimetière du même endroit.

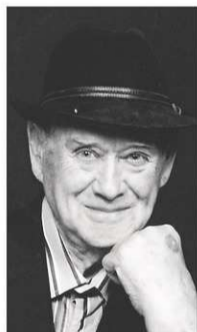
Mme Alice Juneau Fréchette laisse dans le deuil ses enfants : Marcel (Jacinthe Bergeron) Asbestos, Denise (Florent Charland) Wotton, Lucie (André Chaloux) St Georges de Windsor, Benoit (Claudette Joyal) Asbestos, Ghislain (Lisette Duval) Asbestos, Mario de Ham Sud, Claude (Line Gadois) Drummondville. Elle était aussi la mère de feu Gilles Fréchette. Elle laisse ses petits-enfants : Caroline, Julie, Jonathan, Charles, Melissa, Patricia, Patrick, Stéphanie, Myriam, Simon, Jessica, David, Éric, Joël, Guillaume, Alexia, William, Carole-Anne ainsi que leurs conjointes et conjoints et ses 12 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : Martine (feu Jean-Paul Caron) Laval , Françoise (Valère Gauthier) Repentigny, feu Ubald (Yvonne Genest) St-Ubal, feu Cécile (Georges Lambert) Trois-Rivières, feu Jeanne, feu Clément, feu Marie-Anne, feu Joseph, feu Claire. Elle était la belle-sœur de : Rita (feu Marcel Caron) St- Bruno, Fernande (feu Ernest, Euclide Morin) Sherbrooke, Fernand (Jeannine Brault) Wotton, Jean-Marc de Richmond, feu Eva, feu Albert , feu Rachel , feu Florence, feu Germaine, feu Yolande. Elle laisse de nombreux cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du CSSS des Sources d' Asbestos et la Résidence du Manoir Jeffrey d'Asbestos pour les bons soins prodigués à Mme Juneau Fréchette.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Centre Nouvel Horizon
240, rue du Roi, Asbestos
819 879-4842 – Téléc.: 819 879-7582



François Fouquet, directeur général
Aline Richer, coordonatrice
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Aimé CÔTÉ

(1927 - 2013)

À l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 22 mai 2013, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Aimé Côté, époux de feu Laurette St-Pierre, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e Avenue, Windsor), le vendredi, 24 mai 2013 de 19 h à 22 h et le samedi, 25 mai 2013 de 9 h à 10 h 40. Funérailles le samedi 25 mai 2013 à 11 h, en l'église Saint-François-Xavier-de-Brompton, 181, rue de l'église, St-François-Xavier-de-Brompton.

Monsieur Aimé Côté laisse dans le deuil ses enfants, Réjean (Marianne Dumais), Yvan, Francine (feu Denis L'Étoile), Michel (Denise Dion), Pierre, Laurence (Régis Nadeau), Richard (Huguette Dionne), Thérèse (Gérald Rousseau), Jocelyn (Linda Bibeau) et Line (Alain Gagnon). Ses petits-enfants, Véronique, Stéphanie, Suzie, Nathalie, Angelle, Steve, Yanick, Byanca, Marilène, Francis, Anne-Marie, Sébastien, Julie, Karine, Ludovick, Michaël, Philippe, Caroline, Martin, Karine, Charles, Vanessa, Jonathan, Danny, Christiane, Jenny et Alex ainsi que ses 26 arrière-petits-enfants. Ses demi-sœurs, Marie-Rose Mercier et Denise Mercier (Laurent St-Laurent). Il était le beau-frère de : Rita St-Pierre (feu Hilaire Bibeau), feu Paul-Émile St-Pierre (Isabelle Viger) et feu Évariste St-Pierre (Renée Vigneux). Il laisse sa tante Marie-Anne Mercier. Une pensée spéciale pour tous ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs qui l'ont précédé. Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux autres parents et amis. La famille tient à remercier le personnel du 2è étage pavillon St-Vincent ainsi que celui du Domaine Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Aimé Côté.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor QC J1S 1X9
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



André LAVOIE

(1940 - 2013)

À la Maison Aube-Lumière de Sherbrooke, le 19 mai 2013, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur André Lavoie, fils de feu Epiphane Lavoie et de feu Dolorès Guérette et époux de Fernande St-Louis, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, (601, rue du Conseil, Sherbrooke), jeudi le 23 mai de 14h à 16h et de 19h à 22h et vendredi de 9h jusqu'au départ du salon à 10h. Le service religieux sera célébré le vendredi 24 mai à 10h30 en l'église St-Charles Garnier. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Outre son épouse, M. Lavoie laisse dans le deuil ses enfants, Robert (Maryse), Chantal (André), François (Mylène); ses petites-filles, Cynthia (Guillaume), Jessandra, Marie-Pier, Myriane; son arrière-petite-fille Emma. Le père de Cynthia, Michel Langlois (Valérie). Ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs : Rita (Yvan), Émile (feu Pauline), Pauline (Stan), Marcelle, feu Aurèle, feu René (feu Germaine), feu Madeleine (feu Roméo), feu Oscar (Gisèle), feu Lucienne (feu Guy) feu Léopold (Suzette), feu Denis (feu Fernande), feu Fernand, Jeanne d'Arc (Bernardin), Théo (Germaine), Richard (Angèle), feu Violette (feu Lucien), feu René (Doris), feu Marcelle (Jean-Marc) ainsi que plusieurs neveux, nièces très attentionnés, cousins, cousines, autres parents et amis.

Nos plus sincères remerciements à toute l'équipe de la Maison Aube-Lumière, spécialement à Patrick, Nathalie et Isabelle. Grand merci au Dr Elaine Dumoulin pour son écoute, sa grande sollicitude et ses bons soins. Merci aussi à toute l'équipe du 7e du CHUS Fleurimont pour leurs bons soins. En guise de sympathie, des dons à la **MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071, 12ème Ave Nord, Sherbrooke, J1H 5H3 seraient grandement appréciés par la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Simone GAGNÉ, F.C.S.C.J.

(1925 - 2013)

Le lundi 20 mai 2013, est décédée à l'âge de 87 ans, Simone Gagné (en religion sœur Saint-Joachim), fille de feu Arsène Gagné et de feu Alice Roy.

La communauté vous accueillera à la **Maison Centrale des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus (605, rue Bowen sud, Sherbrooke)**, le vendredi 24 mai à compter de 19h. Une liturgie de la Parole sera célébrée à 19h30.

Le samedi 25 mai, accueil à 12 h. La messe de sépulture aura lieu à la chapelle à 14h. Inhumation au cimetière de la Communauté F.C.S.C.J.

Outre sa famille religieuse, sœur Simone Gagné laisse dans le deuil un frère et deux sœurs : Germain (Huguette Lambert), Lucette (Claude Dubé), Fernande (feu Florent Sauvageau) ainsi que ses neveux et nièces et autres parents et ami-e-s.

Sous la direction de la :

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Gisèle (Tardif) MAILLEY

(1922 - 2013)

À l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 19 mai 2013, à l'âge de 90 ans et 6 mois, est décédée madame Gisèle Tardif Mailley, fille de feu Jean-Davila Tardif et de feu Armoza Turcotte. Elle était l'épouse de feu Roland Mailley, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi, 25 mai 2013 de 12h à 14h. Suivi d'une cérémonie d'adieu à 14h en la Chapelle du Complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. Et les cendres seront déposées au Columbarium du Complexe 24-Juin.

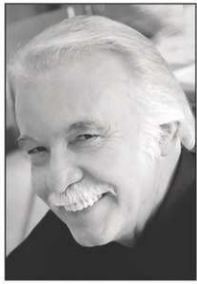
Mme Tardif Mailley était la sœur de Laurence Tardif (feu Alcide Poulin), feu Roger Tardif (feu Fernande Veilleux), Jean-Paul Tardif (Marielle Varin), Robert Tardif (Thérèse Ledoux), Jeannine Tardif (feu Lorrain Manseau), Roland Tardif (Yvette Plum), Gilles Tardif (Colette Bélanger). Elle laisse aussi dans le deuil tout ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Mailley. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CLSC St-Vincent de Paul pour tous les bons soins prodigués à Mme Tardif Mailley. En guise de sympathie des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE**, 375, rue Argyll, Édifice Norton, Local 0625, Sherbrooke J1J 3H5 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. familles
www.coopfuneraire.com

**Jean-Nil MORIN (1954 - 2013)**

À son domicile, entouré de ceux qu'il aime, le 22 mai 2013, à l'âge de 58 ans, est décédé monsieur Jean-Nil Morin, fils de feu Guy Morin et de Georgette Pilotte, époux de Lyne Bertrand, demeurant à Ascot Corner.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke) le vendredi 24 mai 2013, de 19 h à 22 h et le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée en la chapelle de la coopérative, le samedi 25 mai 2013 à 11 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ascot Corner.

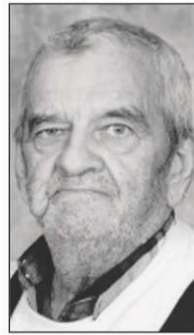
Outre son épouse, monsieur Morin laisse dans le deuil sa mère Georgette Pilotte (feu Guy Morin), sa fille Jennefer. Il était le père de Évelyne. Il laisse également dans le deuil ses enfants de coeur: Marc-Étienne (Anne Rousseau), Josiane (Dave McBean) et Jean-François; ses soeurs: Carole, Lise (Denis Whitty) et Johanne (Yvon Grimard); sa belle-soeur Guylaine (Mario Paquin) ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier l'équipe du CLSC de Cookshire et un merci spécial à l'infirmière Sarah Laplante et la Dre Hélène Payeur, pour les bons soins prodigués à monsieur Morin. En guise de sympathie des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071, 12e Avenue Nord, Sherbrooke, J1H 5H3, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. familles
www.coopfuneraire.com

**Antonin ROSA**

À Coaticook, le 23 mai 2013 est décédé M. Antonin Rosa, à l'âge de 79 ans. Il était l'époux de feu Andrée Martineau et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire Charron et fils, samedi le 25 mai 2013 de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles seront célébrées samedi le 25 mai à 11 heures à l'église St-Jean L'Évangéliste. Suivra l'inhumation au cimetière St-Edmond à une date ultérieure.

M. Rosa laisse dans le deuil son fils Sébastien (Nicole Sansoucy). Il était aussi le père de feu Sylvie. Il était le frère de : feu André (feu Thérèse Labbé), Madeleine (feu Félicien Allie), feu Alexandre (Rita Roy), feu Martine (feu Clément Poulin) et Marguerite (André Loubier). Il laisse plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le Dr. Bernard Frenette et le personnel du pavillon Ste-Catherine 1 du Centre de santé de Coaticook pour les bons soins. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATICOOK** seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronnetfils.com
Site Web: www.charronnetfils.com

**Marie (Bégin) NADEAU (1919 - 2013)**

À Sherbrooke, le 13 mai 2013, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Marie Bégin, épouse de feu Paul-Émile Nadeau, demeurant à Sherbrooke, autrefois de Lac-Mégantic.

Afin de respecter les dernières volontés de Mme Bégin, il n'y aura pas d'exposition. La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le samedi **25 MAI 2013** à compter de 13 h 30. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le jour même à 15 h à la Résidence funéraire Steve L. Elkas. Les cendres seront déposées au cimetière de Lac-Mégantic à une date ultérieure.

Mme Bégin Nadeau laisse dans le deuil ses enfants : Micheline, Maurice (Murielle), Laurier (Sylvia), Louise (Léo), Gaétan (Carmen) et Monique (Roger). Elle était également la mère de feu Pierre (Andrée). Elle laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, sa soeur Aldora, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel et les bénévoles du Pavillon St-Vincent pour l'excellence des soins prodigués à Mme Bégin Nadeau.

En guise de sympathie, svp remplacer l'envoi de fleurs par des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE** (375, Argyll, édifice Norton, local 0625, Sherbrooke, Qc J1J 3H5).

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

**Léo Donat TARDIF (1912 - 2012)**

Au CSSS Hôpital de Granby le 28 décembre 2012, à l'âge de 100 ans et 5 mois, est décédé monsieur Léo Donat Tardif, fils de feu Donat Tardif et de feu Clarida Couture.

Il était l'époux en premières noces de feu Jeannette Gosselin et en deuxièmes noces de feu Rose-Aimée Labrecque et demeurait à Sherbrooke.

La famille accueillera parents et amis en présence des cendres le samedi 25 mai de 9 h à 10 h à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke J1E 1H1). Une cérémonie d'adieu suivra à 10 h, à la chapelle du complexe ainsi que l'inhumation des cendres au cimetière St-Michel.

M. Tardif laisse dans le deuil son fils Claude (feu Raymonde Bousquet); il était aussi le père de feu Jacques. Il laisse ses petits-enfants Sylvain (Sophie), Michel (Manon), Christine et Martin (Bianca); ses arrière-petits-enfants Simon Mickael, Marc-Olivier, Jonathan, Sébastien, Maxime, Marie-Neige Tardif et Amélie Séguin; les enfants de sa 2e épouse Rose-Aimée Labrecque (Gagné), Jeanne (André), Raymond (Raymonde), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; sa soeur Laurette Duval (feu Robert Duval) et une belle-soeur Lorraine Gosselin (feu Jean-Louis Rousseau). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. familles
www.coopfuneraire.com

**Gérard PARENT (1924 - 2013)**

À Sherbrooke, le 5 mai 2013, à l'âge de 88 ans est décédé M. Gérard Parent, époux de feu Juliette Coulombe, fils de feu Georges Parent et de feu Marie-Anne Gilbert, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, le vendredi 24 mai 2013, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le samedi, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 25. Le service religieux sera célébré le samedi 25 mai 2013 à 10 h 30, en l'église Sainte-Famille et de là, au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Monsieur Parent laisse dans le deuil ses enfants: Père Gaspard Parent C.M.M., Colette (André Beauchesne), Céline (Yvan Pomerleau), Jocelyn (Louise Renaud), Jacques (Martine Bergeron), feu Solange (Marcel Corriveau), 15 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants, frères et soeurs, Simonne (feu Philémon Huppé), Pauline (feu Marcel Leroux), Cécile, Réal (Denise Bélanger), Onil, Cyrille (Lise Giraud), feu Clément (feu Armand Beaudon), feu Stella (feu Georges Beaudoin), feu Irène (feu Adélar Beaudoin), feu Rita (feu Eugène Gilbert), feu Laurette, beaux-frères, belles-soeurs: Rita (feu Noël Lehoux), feu Mariette (feu Joseph Lehoux), feu Idola (feu Léo Goudreau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier sincèrement les médecins et le personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, pour les excellents soins prodigués. En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons, à la **FONDATION DU CHUS**, 530, 10e Avenue Sud, Sherbrooke, J1G 2R9, ou **AUX OEUVRES DES MISSIONNAIRES DE MARIANHILL**, 2075, Ch. de Ste-Catherine, Sherbrooke, J1N 1E7.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

**Alphonse VALLIÈRES**

Au CSSS des Sources, Asbestos, le 18 mai 2013, est décédé monsieur Alphonse Vallières, à l'âge de 88 ans, époux de feu Thérèse Boucher, demeurant à Danville.

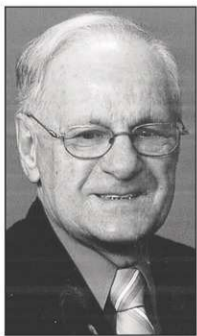
La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette, (31, du Collège, Danville), vendredi 24 mai 2013 de 14h à 16h et de 19h à 21h30. Jour des funérailles, ouverture à midi jusqu'à 13h45. Les funérailles le samedi 25 mai 2013 à 14h en l'église Ste-Anne de Danville. Inhumation au cimetière du même endroit.

M. Vallières laisse dans le deuil ses enfants : Ghislaine (Serge St-Louis), Danville, Yvon (Renée Michaud), Danville, Ginette (Gilles Brouillard), Granby, Denys de Victoriaville, Carole (Gilbert Allard), Ste-Brigitte des Saules, Gaétan (Chantal Désilets), Danville; 18 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants. Son beau-frère et ses belles-soeurs : Clément Boucher (Ghislaine), Flore Demers (feu Elphège Boucher), Huguette Belterose (feu Maurice Boucher) de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier toute l'équipe soignante du CSSS des Sources d'Asbestos, pour les bons soins prodigués à M. Vallières.

Les Résidences funéraires Fréchette
31, rue du Collège
Danville
Tél.: 819 879-2233 – Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Jean-Guy PROTEAU (1927 - 2013)**

Au CHUS Fleurimont, le 22 mai 2013, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Jean-Guy Proteau, fils de feu Louis Proteau et de feu Marie-Ange Noël. Il était l'époux de Gabrielle Laliberté, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le dimanche, 26 mai 2013 de 14h à 16h et de 19h à 22h, le lundi, 27 mai 2013 de 9h à 10 h 30. Suivi d'une cérémonie d'adieu à 10 h 30 en la Chapelle du Complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. Et les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

Outre son épouse adorée, M. Proteau laisse dans le deuil ses enfants Jean (Odette Labonté), Suzanne (Dominique Lambert). Il était le père de feu Diane et de feu Francine. Il laisse aussi ses petits-enfants Stéphanie (Yannick), Véronique (Jocelyn), Isabelle (Gino), Karine (Jonathan), Marie-Eve (Catherine), Dinah (Maxime), Priscilla et ses arrière-petits-enfants Marianne, Charles, Delphine, Maïka, Jacob et Louis. Il était le frère d'Éliane (feu Harry Allen), Maurice (feu Sophie Xaferoollet, Mariette Grégoire), feu Denis (Lise Boisvert) ainsi que feu Béatrice, Simone, Cécile, Maria, Madeleine, feu Jeanne. Gaston, Rachelle, Irénée, Henri. Il était également le beau-frère de feu Claire et de feu Camille. Il laisse plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis. Il laisse ses bons amis(es) Huguette, Bernadette, Cécile, Michel, Philippe, Jean-Marie et Jean-Guy. En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 530, 10e Ave S, Sherbrooke J1G 2R9 ou à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071, 12e Ave N, Sherbrooke J1H 5H3 seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. familles
www.coopfuneraire.com

**Jacques VALLIÈRES (1931 - 2013)**

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 20 mai 2013, à l'âge de 81 ans, est décédé monsieur Jacques Vallières, conjoint de Mme Marcelle Côté, demeurant à La Patrie.

La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Jacques et Fils, (44, rue Garneau, La Patrie), le vendredi 24 mai 2013 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le samedi 25 mai 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 25 mai 2013 à 10h30 en l'église de St-Pierre, La Patrie. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Outre sa conjointe, M. Jacques Vallières laisse dans le deuil ses enfants Mireille (Bertrand Robert), Daniel (Sylvie Boulet), Sylvain, Jasmain (Annie Dufour), Manon (feu Yves Savoie), Raymond (Manon Costea), Marie-Julie (Gino Boutin); ses 15 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Conrad (Éliane Gilbert), feu Réjeanne, feu Gilles (Jeannine Charland), Claude (Yvette Blanchette), feu Bertrand (feu Lucie Gauthier), sa jumelle Jacqueline (Bertrand Lareau), Pierrette (feu Marcel Charron). Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Côté, la mère de ses enfants Margaret O'Donnell et sa grande amie Cécile.

Vos témoignages de sympathies à la famille peuvent se traduire par des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3638, rue Lasalle, Lac-Mégantic, G6B 1T7.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
44, rue Garneau
La Patrie
www.jacquesetfils.com



Tél.: 819 583-0444
Télé.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



LA TRIBUNE, YVAN PROVENCHER

Le préfet de la MRC des Sources, Hugues Grimard, le directeur général du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, Karel Ménard, et le maire de Saint-Adrien, Pierre Therrien, étaient présents lors du lancement d'un projet écoresponsable de compostage domestique.

SAINT-ADRIEN

Un village entier à l'ère du compostage

YVAN PROVENCHER
yvan.provencher@latribune.qc.ca

SAINT-ADRIEN — Avec la décision du conseil municipal d'implanter un projet-pilote de compostage domestique sur l'ensemble du territoire, les citoyens de Saint-Adrien ont une nouvelle source de fierté, celle de devenir la première municipalité au Québec à se doter de bacs à compostage à toutes les propriétés et ainsi pouvoir valoriser sur place environ 40 % des résidus domestiques, devançant même les futures normes gouvernementales.

À Saint-Adrien, on estime à quelque 108 tonnes par année la matière qui sera ainsi détournée du site d'enfouissement, et sans gros bacs bruns. « C'est une importante économie à moyen et long terme, un geste écologique qui élimine des transports par camion vers le site d'enfouissement et qui diminue les gaz à effet de serre. Ça nous fait un engrais local de qualité grâce au tri à la source et il est gratuit! » fait valoir le

maire Pierre Therrien.

La municipalité a déjà offert une formation sur le compostage aux élèves de l'école Notre-Dame-de-Lourdes et à des personnes-ressources afin que ce projet-pilote puisse se répandre à d'autres communautés. Chaque propriétaire recevra notamment un petit bac de comptoir, un guide et du soutien technique. « Notre démarche est innovante et structurante, va plus loin que le simple incitatif au compostage. Nous souhaitons que cette initiative puisse servir d'inspiration pour le reste du Québec, particulièrement dans les municipalités dites rurales », dit le maire.

Présent lors du lancement du projet, le préfet de la MRC des Sources, Hugues Grimard, a donné un appui inconditionnel à cette initiative écoresponsable. « Par le compostage domestique, la municipalité de Saint-Adrien se lance un défi ambitieux, mais je crois qu'elle peut le relever avec succès. Nous allons suivre avec grand intérêt le déroulement

du projet afin de pouvoir soutenir les autres municipalités du territoire qui souhaiteraient emboîter le pas. »

Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCOGED) qui considère le compostage domestique comme la méthode la plus écologique et efficace de gérer la matière compostable domestique, était représenté par son directeur général, Karel Ménard. « Ce projet s'inscrit en ligne droite avec les objectifs de valorisation du Plan d'action 2011-15 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et de l'orientation gouvernementale qui vise le bannissement de cette matière des lieux d'enfouissement d'ici 2020. » M. Ménard a également confirmé qu'il s'agissait d'une première au Québec, se disant convaincu que la municipalité de Saint-Adrien prenait ainsi une bonne avance sur les autres municipalités en cette matière.

Ce projet-pilote a également reçu l'appui de l'organisme les AmiEs de la Terre Estrie.

Drummondville en guerre contre les déchets

DRUMMONDVILLE — C'est sous le slogan « le bac gris, ça suffit » que la Ville de Drummondville a lancé sa campagne de sensibilisation sur le bon usage des bacs roulants.

Afin d'amorcer l'effort de sensibilisation, la Ville a demandé la conception d'une capsule vidéo humoristique et originale qui sera diffusée sur le Web, à la télévision et au cinéma jusqu'au 7 juin.

« Le bac gris (résidus

ultimes) demeure le bac roulant le plus utilisé alors que le bac vert (matières recyclables) et le bac brun (matières organiques) devraient dominer. C'est pourquoi la Ville de Drummondville veut lancer un message clair sur l'importance de disposer des déchets dans les bons bacs », a indiqué la directrice des communications, Lucie Bergeron.

À cet égard, la capsule vidéo permet de visionner une scène

malheureusement trop fréquente où un citoyen ne pose pas les bons gestes quand vient le temps de disposer de matières résiduelles, soit par habitude ou par manque de motivation. Cette vidéo humoristique est la première d'une série d'outils de communications que la Ville entend utiliser pour inciter les citoyens, tout au long de l'année, à mieux disposer de leurs déchets.

— Yanick Poisson

AU PALAIS DE JUSTICE

40 mois de prison pour Éric Lefebvre

DRUMMONDVILLE — Le juge de la Cour du Québec Gilles Lafrenière a condamné Éric Lefebvre à 40 mois de prison pour recel de véhicules-outils, mise en circulation d'argent américain et entrave à la justice. Puisqu'il a déjà purgé neuf mois de détention préventive, il aura encore tout près de trois ans à faire derrière les barreaux.

L'homme d'affaires de Saint-Cyrille-de-Wendover, arrêté le 23 mai 2012 dans le cadre du projet Grue, était réputé pour être la tête dirigeante d'un réseau de vol et de recel de véhicules-outils principalement basé dans la région de Drummondville, mais œuvrant dans tout le Québec. Ce dernier avait plaidé coupable à 9 des 25 chefs d'accusation déposés contre lui, obtenant en échange un arrêt conditionnel des procédures sur tous les autres.

Dans le cadre du projet Grue, les policiers ont exécuté une

dizaine de mandats de perquisition à Drummondville, Saint-Cyrille-de-Wendover, Saint-Nicéphore, Wickham et Montréal. Sur les lieux, ils ont mis la main sur une vingtaine de véhicules, portant à 40 le nombre de véhicules saisis depuis le début de l'enquête qui s'est amorcée à l'automne 2010.

Le propriétaire du Centre du pick-up Lefebvre était initialement demeuré derrière les barreaux avant d'être libéré un peu avant la période des Fêtes. Afin de recouvrer sa liberté, il avait notamment dû consentir à des engagements financiers totalisant 120 000 \$.

En plus de sa peine d'emprisonnement, l'accusé devra faire un don de 2000 \$ au centre d'aide aux victimes d'actes criminels et verser 200 000 \$ en vertu de l'ordonnance de confiscation obtenue pour un garage de Saint-Cyrille-de-Wendover.

— Yanick Poisson

PROCÈS D'IRINA MYSLIAKOVSKAIA

La Couronne réclame un verdict de culpabilité

LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Aux yeux de la Couronne, la Sherbrookoise Irina Mysliakovskaia savait très bien ce qu'elle faisait lorsqu'elle a consommé du vin et pris le volant le 3 mai 2010.

Même si elle avait souffert d'un prétendu virage hypomaniaque, cela n'explique en rien le geste dangereux posé sur l'autoroute 55.

C'est du moins ce qui ressort de la plaidoirie de la procureure aux poursuites criminelles et pénales, M^e Julie Forget, qui a eu lieu hier matin au palais de justice de Trois-Rivières.

Elle a d'ailleurs réclamé du jury qu'il la déclare coupable des trois chefs d'accusation portés contre elle en lien avec la mort de Katherine Beaulieu, soit conduite avec les facultés affaiblies, conduite avec plus de 80 mg d'alcool dans le sang et conduite dangereuse

causant la mort.

Dans un exposé de deux heures et demie, la procureure a rappelé toute la preuve qui avait été déposée dans le cadre de ce procès et relaté les propos des 26 témoins (18 du côté de la couronne et huit à la défense), insistant tout particulièrement sur la crédibilité à leur accorder.

Selon elle, il est clair que la preuve prise dans son ensemble et les admissions faites par les deux parties établissent la culpabilité de la prévenue, et ce, hors de tout doute raisonnable.

Cette plaidoirie de la Couronne a été suivie avec beaucoup d'attention par la famille de Katherine Beaulieu qui, pour l'occasion, avait revêtu le blanc.

Les plaidoiries étant désormais terminées, ce sera au tour du juge François Huot de livrer ses directives finales lundi matin.

Épandage de fumier: le protocole d'entente est renouvelé

THETFORD MINES — La Ville de Thetford Mines et l'Union des producteurs agricoles de la région de Thetford Mines ont renouvelé leur protocole d'entente relativement aux activités d'épandage des fumiers liquides sur le territoire municipal.

Le maire Luc Berthold et le président de l'UPA de Thetford Mines Benoît Dumas ont procédé à cette signature.

Le protocole d'une durée de trois ans prévoit qu'aucun épandage ne sera effectué pendant les trois jours du Festival de la Relève,

à la Confédération et lors de la fin de semaine de la fête du Travail.

En signant cette entente, la Ville de Thetford Mines s'engage pour sa part à ne pas recourir aux pouvoirs attribués par la Loi qui leur permettrait de prohiber l'épandage de déjections animales sur son territoire.

Le milieu rural thetfordois compte plus de 1125 résidences dont 258 ont été construites depuis 1980. Cent vingt d'entre elles ne sont aucunement liées à un exploitant agricole.

— Nelson Fecteau

Gala Méritas des Barons du Séminaire



PHOTO, FRANÇOIS GRÉGOIRE

Le 22 mai dernier avait lieu le Gala Méritas des Barons du Séminaire de Sherbrooke, afin de souligner l'excellent travail de leurs étudiants-athlètes. On aperçoit les deux athlètes de l'année, Yann Khennache et Emma Bergeron. Yann a fièrement porté les couleurs des Barons au football, au soccer et au rugby. Il s'est imposé au football juvénile AAA en marquant en moyenne un touché par match. Il a également joué, pour la première année, au rugby. Il a surpris tout le monde en étant le meilleur pointeur de la ligue. Emma Bergeron se démarque plutôt au sein du volleyball. La joueuse cadette a été invitée au sein de l'équipe des 21 ans et moins de l'Estrie au championnat provincial civil, où elle s'est mesurée à des adversaires collégiales et universitaires. Elle qui, cette année, a changé de position pour devenir passeuse, a su impressionner toute la ligue, autant du côté scolaire que civil. Elle est une des rares joueuses plus jeunes à être invitée à s'entraîner avec les Volontaires AAA du cégep de Sherbrooke.



PHOTO, FRANÇOIS GRÉGOIRE

On aperçoit les athlètes proclamés relève de l'année, Corinne Frenette et Lukas Boulanger. La relève féminine de l'année a été accordée à Corinne Frenette, membre de l'équipe de natation. L'athlète a été élue meilleure nageuse benjamine de l'Estrie et a remporté la médaille d'argent au 50 mètres dos et le bronze au relais libre lors des championnats provinciaux. Lukas Boulanger, lui, a brillé au football et au basketball. Le quart-arrière a eu une moyenne de deux passes avec touché complété par match en plus d'être un joueur émérite au basketball, au niveau atome. Il a même été invité au sein de l'équipe Benjamine, pour leur prêter main-forte. Lors de cette soirée, le cheerleading senior a été nommé équipe de l'année. L'entraîneur de l'année a été Lorie-Ève Bourgeois, assistante-entraîneuse du volleyball féminin cadet et entraîneuse-chef du soccer masculin cadet.

Trois jeunes du Club récréatif de Rock Forest s'illustrent

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ

JSARAZIN@LATRIBUNE.QC.CA

SHERBROOKE — Trois joueurs de tennis du Club récréatif de Rock Forest ont épaté la galerie dernièrement sur le circuit junior du Québec. Premièrement, Megan Lalumière-Douillard, qui évolue chez les 14 ans, a remporté le tournoi de Boucherville en trois victoires.

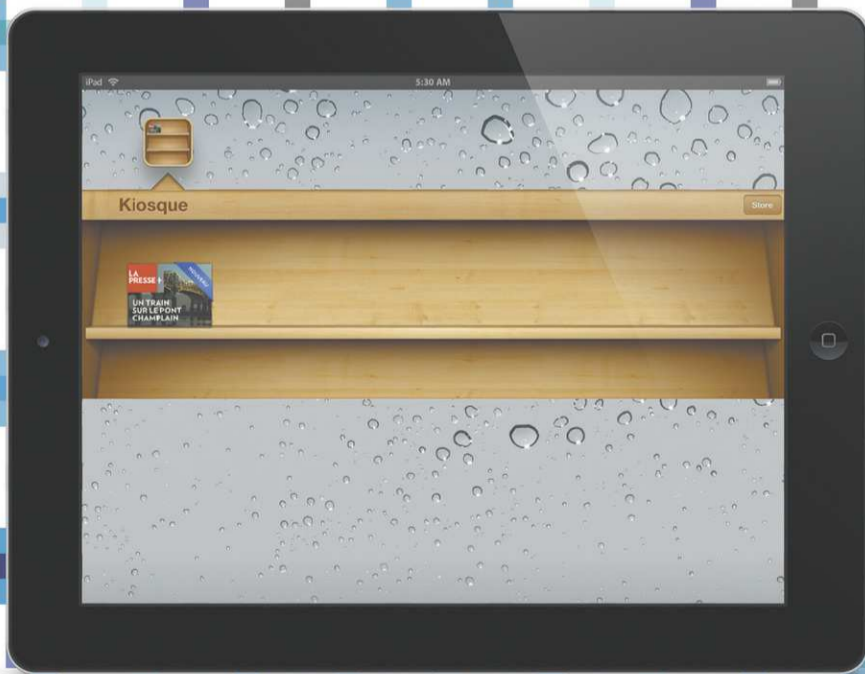
La jeune fille n'est de retour sur le circuit que depuis quatre mois, elle qui revient d'un long cheminement de réhabilitation, après une vilaine blessure. Elle a démontré toute une force de caractère, alors qu'elle était en finale et affrontait une des meilleures joueuses sur le circuit québécois, Émilie Corbett. Après avoir trimé dur pour remporter les deux premières manches 7-5 et 7-6, elle a su se battre en bris d'égalité et a raflé la victoire en 7-5. Cet accomplissement est très prometteur pour les prochains tournois du circuit québécois d'été.

Lors de ce même tournoi, le jeune Aleksa Vladicic a réussi à se tailler une place dans le carré d'as. Après une victoire en quart de finale, il n'a malheureusement pu garder le rythme pour la demi-finale, lui qui venait à peine de terminer son match précédent, 40 minutes plus tôt. Il s'est incliné 6-3, 6-4 contre Michel-Alexandre Fortin, du Saguenay.

Finalement, Vincent Lefebvre participait au tournoi de Contrecoeur, chez les 18 ans, lui qui a seulement 14 ans. Il a remporté les honneurs dans le Tableau B, en défaisant Joshua Moserri en deux manches de 6-3 et 7-5. Le jeune homme a démontré son excellente préparation physique en passant plus de 8 heures sur le terrain, dans la même journée.

3219545

PARCE QUE
VOTRE
RITUEL SE
RENOUVELLE



LIVRÉE GRATUITEMENT TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ simplifie votre routine du matin.
Disponible dans votre kiosque iPad tous les jours avant
5 h 30 grâce au téléchargement automatique.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis
et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.



Les Améthystes nagent parmi les étoiles

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ

JSARAZIN@LATRIBUNE.QC.CA

SHERBROOKE — Quel sport allie souplesse, force, endurance musculaire et cardio-vasculaire, esprit d'équipe, sens du rythme et nécessite beaucoup de souffle? Ce sport très demandant, et très impressionnant, est la nage synchronisée. La ville est bien gâtée, avec le club des Améthystes de Sherbrooke, qui vient de terminer sa saison en raflant plusieurs titres majeurs, surpassant du même coup plusieurs nageuses entraînées par nulle autre que Sylvie Fréchette. Regards sur un club en pleine explosion.

La saison s'est close récemment par les championnats provinciaux. Le groupe de Marie-Claude Monfette, qui évolue au niveau développement, a remporté sept médailles, en plus du titre d'athlète de l'année. Ces excellentes performances amèneront les nageuses à changer de catégorie l'an prochain, elles qui compétitionneront en intermédiaire, le plus haut échelon provincial. Par la suite, reste toujours la possibilité de devenir *performance*, le niveau national, mais pour ce faire, il faut s'exiler dans la métropole.

Si plusieurs jeunes dans ce groupe ont le potentiel de se rendre aussi loin, il y a en une en particulier qui se démarque. Élyse Baillargeon a tout remporté lors de la saison. Aux championnats provinciaux, elle a continué sur sa lancée en terminant sur la plus haute marche du podium en solo, en duo (avec Jade Compagna), en figure et en récoltant l'argent en équipe, à seulement 0,01 point de la première place.

Tous ces exploits lui ont valu le titre d'athlète de l'année



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Le club des Améthystes de Sherbrooke vient de terminer sa saison en raflant plusieurs titres majeurs, surpassant du même coup plusieurs nageuses entraînées par nulle autre que Sylvie Fréchette. Sur la photo, on aperçoit Marie-Claude Monfette, entraîneuse de l'équipe, Jade Compagna, Élodie Roussin, Anabelle Barbier, Élyse Baillargeon, Rosalie Martel, Marianne Cabana, Audreyanne Quirion et Meghan Lapointe.

chez les 16-20 ans, au niveau développement, dans toute la province. Tout un honneur pour une nageuse qui met pourtant moins d'heures de pratiques que les favorites montréalaises. « J'étais vraiment contente! C'est comme si tous les efforts de l'année paraissaient ». Outre son don inné pour la nage synchronisée, c'est peut-être aussi son côté peu stressé qui lui

procure autant de succès : « Je n'ai pas encore d'objectif à long terme. Pour le moment, je nage surtout pour le plaisir, parce que j'aime ça ».

Outre Élyse, plusieurs autres nageuses ont épaté, dont Jade Compagna, qui a obtenu trois médailles et Meghan Lapointe et Audreyanne Quirion, qui commencent à s'imposer chez les plus jeunes en ayant

remporté l'or en duo, chez les 12 ans et moins.

Si toutes ces nouvelles sont très positives pour le club, elles s'assombrissent tout de même avec le départ de Marie-Claude Monfette, l'entraîneuse de ce groupe étoile. « Je travaille maintenant à temps plein, donc c'est moins évident avec mon horaire de continuer à entraîner. Mais au cours de mes

8 années avec les Améthystes, mon équipe de cette année est vraiment celle qui m'a le plus marquée. Ce sont des filles qui se donnent à 100 pour cent, qui ont toujours du plaisir. Elles sont géniales de A à Z. C'est vraiment mon coup de coeur », dit-elle avec émotion. Un esprit d'équipe qui se ressent, à l'intérieur et à l'extérieur de la piscine.

Correction



COLLABORATION SPÉCIALE

Dans l'article « Deux jeunes de Sher-Gym impressionnent », paru le 23 mai, la gymnaste présentée se nomme Tammy Carrier et non Tammy Cloutier, comme il était mentionné. Elle pose ici en compagnie de Maïka Plamondon et de son entraîneuse, Maude Gauthier. Nos excuses.

Escrime : des Sherbrookoïls brillent

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les escrimeurs sherbrookoïls ont poursuivi sur leur lancée en récoltant trois médailles au Championnat du Canada qui s'est tenu la fin de semaine dernière à Gatineau.

Au par équipe sénior femme à l'épée, Flavie Martineau et Marie-Renée Couture, aidées de leurs collègues du club STH de Québec, ont remporté la médaille d'argent.

Pendant ce temps, au sabre, le vétéran Daniel Coulombe, qui avait présupposé avant la compétition une finale canadienne avec son adversaire de Vancouver Mike Krasnish, s'est incliné en finale au compte de 10 à 4, montant sur la deuxième marche du podium.

Finalement, chez les -15 ans, Loïc Beaulieu est reparti avec la médaille de bronze, s'inclinant 15 à 13 devant le champion de la Colombie Britannique, Nolan Callaghan.

Ce Championnat du Canada marquait le point final de la saison 2012-2013 en escrime,

sauf pour les -15 ans filles qui participeront la semaine prochaine à une dernière épreuve à Burlington, aux États-Unis.

Appelé à faire le bilan de la dernière saison, l'entraîneur du Club l'Avalanche, Daniel Coulombe, a indiqué que ses athlètes avaient fait un énorme bout de chemin depuis trois ans, alors qu'aucun d'entre eux n'avait remporté aucun titre ni médaille d'or.

« Trois ans plus tard... en 2012-2013, nous avons récolté 15 médailles d'or, dont quatre au niveau national et trois au niveau international. De plus, nous avons des athlètes qui participent dans toutes les catégories, de -13 ans à vétéran. À cela il faut ajouter que 15 athlètes différents ont remporté des médailles dans toutes les catégories, ce qui démontre une belle profondeur et une qualité d'athlètes au sein d'un même club. Nous avons obtenu six titres provinciaux, deux nationaux et un international », analyse Coulombe tout en rappelant l'émergence de Marilyn Plante, sélectionnée au sein de l'équipe canadienne et qui a participé au Championnat

du monde cadet-junior, à Porec, en Croatie.

« Nous devons non seulement poursuivre dans ce sens, mais surtout nous améliorer au niveau international, ajoute-t-il. On a beaucoup de travail en perspective et nous espérons que les résultats apparaissent pour 2018 (JO de Pyongyang). Présentement, nous avons obtenu seulement un résultat dans le tableau de 32 sur cinq événements internationaux où seulement trois athlètes y ont participé. Pour les Jeux olympiques, il faut se rendre dans le tableau de 16 et celui des meilleurs, c'est quasiment un précipice », dit-il en évoquant les changements à prévoir l'an prochain.

« On a réorienté notre programme de développement élite, de sorte que dès l'an prochain, chez les -13 et -15 ans, trois épreuves américaines sont à l'horaire pour les cadets, junior et senior. Aussi, on aura neuf athlètes présents sur la scène internationale. C'est un grand défi et on s'est donné toutes les chances de le réussir. »

HOCKEY

LNH

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

CHICAGO (1)
2 5 2 3 5 | 4
1 2 3 0 1 | 1

MINNESOTA (8)
1 2 2 3 | 0
3 3 5 4 | 4

VANCOUVER (3)
1 2 2 3 | 0
3 3 5 4 | 4

SAN JOSE (6)
1 2 2 3 | 0
3 3 5 4 | 4

ANAHEIM (2)
3 4 4 2 3 3 2 3
1 5 0 3 2 4 3 4

DETROIT (7)
2 2 0 3 2 1 | 2
1 1 1 4 3 2 | 4

ST. LOUIS (4)
2 2 0 3 2 1 | 2
1 1 1 4 3 2 | 4

LOS ANGELES (5)
2 2 0 3 2 1 | 2
1 1 1 4 3 2 | 4

ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

PITTSBURGH (1)
5 3 5 4 4 4 | 4
0 4 4 6 0 3 | 2

ISLANDERS-NY (8)
3 1 3 3 2 0 0 3
1 0 4 4 1 1 5 4

RANGERS-NY (6)
3 1 3 3 2 0 0 3
1 0 4 4 1 1 5 4

MONTREAL (2)
2 3 1 2 1 | 1
4 1 6 3 6 | 4

OTTAWA (7)
4 2 5 4 1 1 5 4
1 4 2 3 2 2 4 3

BOSTON (4)
4 2 5 4 1 1 5 4
1 4 2 3 2 2 4 3

TORONTO (5)
4 2 5 4 1 1 5 4
1 4 2 3 2 2 4 3

FINALE DE LA COUPE STANLEY

DEMI-FINALES DE L'OUEST

CHICAGO (1)
4 1 1 0 | 1
1 4 3 2 | 3

DETROIT (7)
2 4 1 1 | 2
0 3 2 2 | 2

LOS ANGELES (5)
2 4 1 1 | 2
0 3 2 2 | 2

SAN JOSE (6)
2 4 1 1 | 2
0 3 2 2 | 2

DEMI-FINALES DE L'EST

PITTSBURGH (1)
4 4 1 7 | 3
1 3 2 3 | 1

OTTAWA (7)
4 4 1 7 | 3
1 3 2 3 | 1

BOSTON (4)
3 5 2 3 | 3
2 2 1 4 | 1

RANGERS-NY (6)
3 5 2 3 | 3
2 2 1 4 | 1

ASSOCIATION DE L'EST

DEMI-FINALES (4 de 7)

OTTAWA C. PITTSBURGH
Mardi 14 mai
Ottawa 1 Pittsburgh 4
Vendredi 17 mai
Ottawa 3 Pittsburgh 4 (P)
Dimanche 19 mai
Pittsburgh 1 Ottawa 2 (P)
Mercredi 22 mai
Pittsburgh 7 Ottawa 3
(Pittsburgh mène la série 3-1)
Vendredi 24 mai
Ottawa c. Pittsburgh, 19h30
Dimanche 26 mai
x- Pittsburgh c. Ottawa
Mardi 28 mai
x- Ottawa c. Pittsburgh
N.Y. RANGERS C. BOSTON
Jeudi 16 mai
N.Y. Rangers 2 Boston 3 (P)
Dimanche 19 mai
N.Y. Rangers 2 Boston 5
Mardi 21 mai
Boston 2 N.Y. Rangers 1
Jeudi 23 mai
Boston 3 N.Y. Rangers 4 (P)
(Boston mène la série 3-1)
Samedi 25 mai
N.Y. Rangers à Boston
Lundi 27 mai
x- Boston N.Y. Rangers

ASSOCIATION DE L'OUEST

DEMI-FINALES (4 de 7)

SAN JOSE C. LOS ANGELES
Mardi 14 mai
San Jose 0 Los Angeles 2
Jeudi 16 mai
San Jose 3 Los Angeles 4
Samedi 19 mai
Los Angeles 1 San Jose 2
Mardi 14 mai
Los Angeles 1 San Jose 2
(Série égale 2-2)
Jeudi 23 mai
San Jose à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 26 mai
Los Angeles à San Jose
Mardi 28 mai
x- San Jose à Los Angeles
DETROIT C. CHICAGO
Mercredi 15 mai
Detroit 1 Chicago 4
Samedi 18 mai
Detroit 4 Chicago 1
Lundi 20 mai
Chicago 1 Detroit 3
Jeudi 23 mai
Chicago 0 Detroit 2
(Detroit mène la série 3-1)
Samedi 25 mai
Detroit à Chicago
Lundi 27 mai
x- Chicago à Detroit
x- si nécessaire

COUPE MEMORIAL

À Saskatoon

TOUR PRÉLIMINAIRE

MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Halifax	3	2	1	0	18	11
Portland	3	2	1	0	14	12
London	3	1	2	0	8	17
Saskatoon	3	1	2	0	9	9

Mardi 21 mai
Halifax 9 London 2
Mercredi 22 mai
Saskatoon 2 Portland 4
Jeudi 23 mai
Match de bris d'égalité en vue du 3e rang
Saskatoon 1 London 6

TOUR ÉLIMINATOIRE

Vendredi 24 mai

DEMI-FINALE
London c. Portland, 20h.
Dimanche 26 mai

FINALE
Halifax c. Vainqueur de la demi-finale, 19h.

SOMMAIRES

Boston 3
N.Y. Rangers 4 (P)

Première période
Aucun but.

Pénalité(s) — Hamrlík NYR 1:43, Bartkowski Bos 12:42.

Deuxième période
1. Boston, Horton 5 (Krejci, Marchand) 4:39 (an)
2. Boston, Krug 3 (Seguin, Horton) 7:41 (an)
3. N.Y. Rangers, Hagelin 3 (Brassard, Hamrlík) 8:39

Pénalité(s) — Newbury NYR 3:09, Del Zotto NYR 6:04, Jagr Bos 13:28.

Troisième période
4. N.Y. Rangers, Stepan 4 1:15
5. Boston, Seguin 1 (Hamilton, Chara) 8:06
6. N.Y. Rangers, Boyle 3 (Stepan, Brassard) 10:00 (an)

Pénalité(s) — McDonagh NYR 6:04, Banc Bos 8:55, Kelly Bos 12:00.

Prolongation
7. N.Y. Rangers, Kreider 1 (Nash, McDonagh) 7:03

Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but
Boston 12 9 12 7-40
N.Y. Rangers 4 8 13 7-32

Gardiens — Boston: Tuukka Rask (P, 7-4); N.Y. Rangers: Henrik Lundqvist (G, 5-6).

Avantages numériques — Boston: 2-4; N.Y. Rangers: 1-4.
Assistance — 17 200.

Chicago 0
Detroit 2

Première période
Aucun but.

Pénalité(s) — Kronwall Det 10:25.

Deuxième période
1. Detroit, Kindl 1 (Colaiacono, Franzen) 10:03 (an)
Pénalité(s) — Zetterberg Det 3:16, Toews Chi 5:20, Toews Chi 8:04, Toews Chi 10:54, Abdelkader Det 15:17, Abdelkader Det 15:17, Bickell Chi (dou.min.) 15:17.

Troisième période
2. Detroit, Cleary 3 (Filppula) 19:21 (fd)

Pénalité(s) — Kindl Det 15:15.

Tirs au but
Chicago 14 8 6-28
Detroit 10 12 5-27

Gardiens — Chicago: Corey Crawford (P, 5-4); Detroit: Jimmy Howard (G, 7-4).

Avantages numériques — Chicago: 0-3; Detroit: 1-3.
Assistance — 20 066.

RENDMENT DES SÉNATEURS

NOTE: en date du 23 mai.

	B	A	PTS
Daniel Alfredsson	4	6	10
Erik Karlsson	1	7	8
Kyle Turris	5	2	7
Erik Condra	1	6	7
J.-Gabriel Pageau	4	2	6
Sergeï Gonchar	0	6	6
Marc Méthot	1	4	5
Milan Michalek	2	2	4
Jakob Silfverberg	2	2	4
Mika Zibanejad	1	3	4
Cory Conacher	3	0	3
Colin Greening	3	0	3
André Benoit	0	3	3
Chris Neil	0	3	3
G. Latendresse	1	1	2
Zack Smith	1	1	2
Jared Cowen	0	2	2
Matt Kassian	0	2	2
Chris Phillips	0	1	1
Eric Gryba	0	0	0
Jason Spezza	0	0	0
Patrick Wiercioch	0	0	0

GARDIENS

	G	P	Min.	Ba	JB	Moy.
Lehner	0	1	49	2	0	2,45
Anderson	5	3	518	23	0	2,66

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York	14	7	4	3	20	15	24
Kansas City	13	6	4	3	16	10	21
Houston	12	6	4	2	17	12	20
Montréal	10	6	2	2	15	11	20
Philadelphie	12	5	4	3	15	18	18
Columbus	11	4	4	3	13	10	15
N.-Angleterre	11	3	4	4	8	9	13
Chicago	10	2	7	1	6	7	7
FC Toronto	11	1	6	4	11	16	7
D.C. United	11	1	8	2	6	20	5

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	12	7	2	3	20	15	24
Real Salt Lake	13	6	5	2	17	14	20
Portland	12	4	1	7	20	14	19
Los Angeles	11	5	4	2	17	10	17
Colorado	12	4	4	4	11	10	16
FC Seattle	10	4	3	3	14	9	15
San Jose	13	3	4	6	13	19	15
FC Vancouver	11	3	4	4	14	16	13
Chivas É.-U.	11	3	6	2	13	22	11

Samedi 25 mai
Portland à D.C. United, 19h.
Philadelphie à Montréal, 19h.
Toronto en N.-Angleterre, 19h30.
San Jose au FC Dallas, 20h30.
Chicago au Real Salt Lake, 21h.
Chivas É.-U. au Colorado, 21h.

Dimanche 26 mai
Houston à Kansas City, 15h30.
Columbus à New York, 17h.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Finale (Total de buts)

Match retour
Mercredi 29 mai
Montréal au FC Vancouver, 22h.

LIGUE DES CHAMPIONS

UEFA

Finale
Samedi 25 mai
Borussia Dortmund c. Bayern Munich, 14h45. (à Londres)

HOCKEY

LAH

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST
(W.B. Scranton gagne la série 4-3)
(Syracuse gagne la série 4-0)

ASSOCIATION DE L'OUEST
(Oklahoma City gagne la série 4-1)
(Grand Rapids gagne la série 4-2)

FINALES D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

SYRACUSE C. W-B/SCRANTON
Samedi 25 mai
W.B. Scranton à Syracuse, 19h.
Dimanche 26 mai
W.B. Scranton à Syracuse, 19h.
GRAND RAPID C. OKLAHOMA CITY
Vendredi 24 mai
Oklahoma à Grand Rapids, 19h.
Samedi 25 mai
Oklahoma à Grand Rapids, 19h.

BASKETBALL

NBA

FINALES D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

MIAMI C. INDIANA
Mercredi 22 mai
Indiana 102 Miami 103 (P)
(Miami mène la série 1-0)
Vendredi 24 mai
Indiana à Miami, 20h30.
Dimanche 26 mai
Miami en Indiana, 20h30.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SAN ANTONIO C. MEMPHIS
Mardi 21 mai
Memphis 89 San Antonio 93 (P)
(San Antonio mène la série 2-0)
Samedi 25 mai
San Antonio à Memphis, 21h.
Lundi 27 mai
San Antonio à Memphis, 21h.

GOLF

PGA

INVITATION CROWNE PLAZA

À Fort Worth au Texas

Ryan Palmer	62
John Rollins	63
John Peterson	64
Morgan Hoffmann	64
David Hearn	64
Graham DeLaet	64
Matt Every	65
Tommy Gainey	65
Jordan Spieth	65
Josh Teater	65
Daniel Summerhays	65
Matt Kuchar	65
Fredrik Jacobson	66
Martin Flores	66
Carl Pelterson	66
Derek Ernst	66
Marc Leishman	66
John Huh	66
Brendon de Jonge	66
Charley Hoffman	66
Jason Kokrak	66

TENNIS

OMNIUM DE NICE

À Nice en France

MESSEIERS

Simple - Quarts de finale
Pablo Andujar, Espagne, bat Gilles Simon (2), France, 6-4, 7-5.
Édouard Roger-Vasselin, France, bat Sam Querrey (3), États-Unis, 3-6, 7-6 (7-2), 6-1.
Albert Montanes, Espagne, bat Paul-Henri Mathieu, France, 6-2, 6-1.
Gaël Monfils, France, bat Robin Haase, Pays-Bas, 6-2, 6-3.

TOURNOI DE DUSSELDORF

À Düsseldorf en Allemagne

MESSEIERS

Simple - Quarts de finale
Jarkko Nieminen (6), Finlande, bat Tommy Haas (2), Allemagne, forfait.
Juan Monaco (3), Argentine, bat Tobias Kamke, Allemagne, 6-3, 6-4.
Guido Pella, Argentine, bat Viktor Troicki (7), Serbie, 7-6 (7-5), 7-5.
Igor Sijsling, Pays-Bas, bat Jan Hajek, République tchèque, 6-3, 6-1.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	28	18	,609	—
Washington	24	23	,511	4½
Philadelphie	23	24	,489	5½
N.Y. Mets	17	27	,386	10
Miami	13	34	,277	15½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
St. Louis	30	16	,652	—
Cincinnati	29	18	,617	1½
Pittsburgh	29	18	,617	1½
Milwaukee	18	27	,400	11½
Chi. Cubs	18	28	,391	12

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Arizona	26	21	,553	—
Colorado	26	21	,553	—
San Francisco	26	21	,553	—
San Diego	21	25	,457	4½
L.A. Dodgers	19	26	,422	6

Mercredi 22 mai
Cincinnati 7 N.Y. Mets 4
L.A. Dodgers 9 Milwaukee 2
Arizona 1 Colorado 4
Washington 2 San Francisco 1 (10)
Chi. Cubs 0 Pittsburgh 1
Philadelphie 3 Miami 0
St. Louis 5 San Diego 3

Interligue
Minnesota 3 Atlanta 8

Jeudi 23 mai
Chi. Cubs 2 Pittsburgh 4

Vendredi 24 mai
Philadelphie (Kendrick 4-2) à Washington (Zimmermann 7-2) 19h05.
Chi. Cubs (Feldman 4-3) à Cincinnati (Arroyo 4-4) 19h10.
Atlanta (Medlen 1-5) à N.Y. Mets (Hefner 0-5) 19h10.
Pittsburgh (Burnett 3-4) à Milwaukee (Estrada 3-2) 20h10.
San Diego (Stults 4-3) en Arizona (McCarthy 1-3) 21h40.

Samedi 25 mai
Colorado à San Francisco, 16h05.
Chi. Cubs à Cincinnati, 16h10.
Pittsburgh à Milwaukee, 16h10.
St. Louis à L.A. Dodgers, 19h15.
Philadelphie à Washington, 19h15.
Atlanta à N.Y. Mets, 19h15.
San Diego en Arizona, 22h10.

MENEURS - LN

NOTE: en date du 23 mai.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy
Votto Cin.	47	176	38	63	358
Segura Mil.	44	174	26	61	351
Tulowitzki Col.	42	142	25	48	338
Molina Stl.	45	171	16	57	333
Scutaro S.F.	43	175	25	58	331
Aoki Mil.	44	173	27	57	329
Gomez Mil.	44	163	23	53	325
Braun Mil.	41	155	26	50	323
Goldschmidt Ari.	47	171	31	54	316
Marte Pit.	45	184	35	57	310

Points produits — Phillips, Cin., 40; Tulowitzki, Col., 38; Goldschmidt, Ari., 36; Sandoval, S.F., 34; Craig, Stl., 32.
Circuits — Upton, Atl., 14; Goldschmidt, Ari., 12; Harper, Wash., 12; Gonzalez, Col., 11; Gattis, Atl., 10; Beltran, Stl., 10; Rizzo, Cubs, 10.
Victoires — Corbin, Ari., 7; Zimmermann, Wash., 7; Marquis, S.D., 6; Lynn, Stl., 6; Maholm, Atl., 6; De La Rosa, Col., 6; Wainwright, Stl., 6.
Victoires protégées — Grilli, Pit., 19; Kimbrel, Atl., 14.

ASSOCIATION DE L'EST

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

MIAMI C. INDIANA
Mercredi 22 mai
Indiana 102 Miami 103 (P)
(Miami mène la série 1-0)
Vendredi 24 mai
Indiana à Miami, 20h30.
Dimanche 26 mai
Miami en Indiana, 20h30.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SAN ANTONIO C. MEMPHIS
Mardi 21 mai
Memphis 89 San Antonio 93 (P)
(San Antonio mène la série 2-0)
Samedi 25 mai
San Antonio à Memphis, 21h.
Lundi 27 mai
San Antonio à Memphis, 21h.

CROSSE

CIRCUIT QUÉBÉCOIS DE CROSSE SENIOR 2013

	V	D	VP	BP	BC	Pts
Windsor	3	1	0	47	35	6
Longueuil	3	2	0	48	47	6
East Angus	3	2	0	44	50	6
Sherbrooke	2	2	0	31	32	4
Mauricie	1	4	0	44	46	2
Magog	1	2	0	21	25	2

Vendredi 24 mai
14 Mauricie c. Sherbrooke, 20h
15 East-Angus c. Windsor, 20h
16 Magog c. Longueuil, 20h

Dimanche 26 mai
17 Windsor c. Longueuil, 16h

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINNE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y. Yankees	28	18	,609	—
Boston	28	20	,583	1
Baltimore	25	22	,532	3½
Tampa Bay	24	22	,522	4
Toronto	20	27	,426	8½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	27	19	,587	—
Detroit	25	19	,568	1
Kansas City	21	23	,477	5
Chi. W. Sox	21	24	,467	5½
Minnesota	18	25	,419	7½

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Texas	30	17	,638	—
Oakland	25	23	,521	5½
L.A. Angels	20	27	,426	10
Seattle	20	27	,426	10
Houston	14	33	,298	16

Mercredi 22 mai
Tampa Bay 3 Toronto 4 (10)
Detroit 11 Cleveland 7
N.Y. Yankees 3 Baltimore 6
Seattle 1 L.A. Angels 7
Boston 6 Chi. White Sox 2
Kansas City 1 Houston 3

Jeudi 23 mai
Baltimore 6 Toronto 12
Cleveland 12 Boston 3
L.A. Angels 5 Kansas City 4
Minnesota à Detroit, 19h08.

Vendredi 24 mai
Baltimore (Tillman 3-2) à Toronto (Mendoza 1-2) 20h10.
Oakland (Milone 4-5) à Houston (Bédard 0-2) 20h10.
Texas (Grimm 3-3) à Seattle (Saunders 3-4) 22h10.

Interligue
Miami (Koehler 0-2) à Chi. White Sox (Danks 0-0) 20h10.

Samedi 2

Le FC Barcelone prolonge le contrat d'Adriano

BARCELONE, Espagne — Barcelone a prolongé le contrat du défenseur Adriano jusqu'en 2017 et ajouté une clause de rachat s'élevant à 90 millions d'euros, soit 116 millions \$ US.

L'entente a été conclue hier lors d'une réunion avec l'agent du joueur Paulo Affonso Neves, a fait savoir le club.

Le défenseur brésilien est arrivé en provenance de Séville en 2010 et la direction du Barça a noté qu'il a fait preuve de polyvalence en s'avérant efficace sur les deux flancs, tout en faisant bien en défensive centrale ainsi qu'à l'occasion comme milieu offensif.

Adriano a marqué 10 buts en 105 rencontres. Il a été à l'écart du jeu pendant plus d'un mois après s'être blessé aux ischiojambiers en mars.

— The Associated Press

Les propos racistes coûteront cher

LONDRES — Le comité exécutif de l'UEFA a ratifié, hier, l'imposition de suspensions minimales de 10 matchs aux joueurs ou dirigeants qui lancent des insultes racistes.

Ce changement a initialement été annoncé le mois dernier par le secrétaire général de l'UEFA Gianni Infantino et il sera maintenant inclus dans le code de discipline.

Bien que l'UEFA ne pourra appliquer les sanctions qu'à l'occasion de ses propres compétitions, elle demandera à ses 53 pays membres d'adopter les mêmes mesures au cours de son congrès, aujourd'hui.

La Football Association d'Angleterre a annoncé la semaine dernière qu'elle instaurera seulement une peine minimale de cinq matchs pour racisme.

— The Associated Press

Le retour de Nesta soulage l'Impact

BILL BEACON

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le retour d'Alessandro Nesta sur le terrain d'entraînement, cette semaine, est fort bienvenu aux yeux des membres de l'Impact de Montréal.

Le défenseur qui a déjà porté les couleurs de la sélection d'Italie a dû composer avec un mal persistant aux adducteurs depuis le troisième match de la saison, mais il semble maintenant prêt à revenir au jeu.

« Il était de bonne humeur parce qu'il était de retour avec le groupe, a noté l'entraîneur-chef Marco Schällibaum, hier. Ça montre qu'il veut jouer. L'expérience qu'il a et la qualité de son jeu sont des grands atouts pour nous. »

Schällibaum n'a pas révélé la composition de son onze partant, mais Nesta devrait y retourner à titre de défenseur central jumelé à son compatriote italien Matteo Ferrari quand l'Impact (6-2-2) mettra un terme à une pause de 10 jours en disputant un match à domicile contre l'Union de Philadelphie, demain soir.

Le onze montréalais devrait également pouvoir miser sur le

défenseur latéral Jeb Brovsky, qui porte un masque à l'entraînement depuis qu'il s'est fracturé le nez lors du match aller de la finale du Championnat canadien contre les Whitecaps de Vancouver, le 15 mai.

L'Impact devra encore se débrouiller sans les défenseurs Nelson Rivas (genou) et Maxim Tissot (fracture à l'orteil), les milieux Davy Arnaud (commotion cérébrale) et Andrea Pisanu (cuisse) ainsi que l'attaquant Daniele Paponi (cuisse).

Hassoun Camara, qui a permis de combler l'absence de Nesta en évoluant au poste de défenseur central, a quitté le terrain avant la fin de l'entraînement d'hier. Schällibaum a indiqué qu'il était tout simplement fatigué et qu'il devrait être en mesure de jouer samedi.

Nesta a peut-être ralenti depuis l'époque où il jouait en Italie, mais il reste un meneur important au sein de l'équipe et il apporte une forte présence sur le terrain au profit de l'Impact.

Un joueur qui en est convaincu est Patrice Bernier qui, à titre de milieu défensif, travaille étroitement avec les défenseurs pour reprendre le ballon et lancer la

contre-attaque.

« C'est Alessandro Nesta, a souligné le Brossardois. C'est bien pour nous d'avoir pu continuer à bien faire pendant son absence, mais il a du charisme et du leadership.

« Il est calme la balle au pied, alors je n'ai pas toujours besoin de revenir et d'aller chercher le ballon. Ça me permet de me concentrer davantage sur mon jeu offensif et ce qui se passe devant.

« C'est un général, et pas seulement en ce qui concerne son jeu - il parle beaucoup pour s'assurer que tout le monde est concentré, a ajouté Bernier. Et c'est bien d'avoir un autre joueur d'expérience parce qu'il forme un excellent duo avec Matteo. »

Le défenseur Dennis Iapichino, dont le niveau de jeu s'est amélioré après un début de saison inégal, pourrait rester en poste à titre de latéral gauche avec Brovsky à droite, à moins que Camara joue.

Quoi qu'il en soit, la prochaine semaine sera fort occupée. Après le match de demain, l'Impact se rendra à Vancouver en vue du match retour de la finale du Championnat canadien.



LA PRESSE CANADIENNE

Le défenseur Alessandro Nesta était de retour à l'entraînement hier, avec l'Impact de Montréal.

AUX INTERNATIONAUX DE TENNIS DE STRASBOURG

Eugenie Bouchard atteint les demi-finales

LA PRESSE CANADIENNE

STRASBOURG, France — La troisième tête de série Alizé Cornet et la jeune Canadienne Eugenie Bouchard ont atteint les demi-finales des Internationaux de tennis de Strasbourg, en France, hier.

Finaliste l'an dernier, la Française Cornet a vaincu la Sud-Africaine Chanelle Scheepers 6-3, 6-1, tandis que Bouchard a assuré sa place à une première demi-finale dans un tournoi de la WTA en défaisant facilement la Géorgienne Anna Tatishvili 6-3, 6-2.

Cornet, 31^e joueuse mondiale, et Bouchard en viendront maintenant aux prises.

Bouchard, de Westmount, a fait sa rentrée dans le groupe des 100 joueuses mondiales, le mois dernier.

Elle a réussi deux bris de service dans chacune des manches



ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Eugenie Bouchard jouera contre la Française Alizé Cornet, en demi-finale.

contre Tatishvili, 83^e au monde, qu'elle a liquidée en une heure quatre minutes.

La Québécoise a jusqu'à maintenant affronté trois adversaires figurant parmi les 100 meilleures

au monde et aucune n'a réussi à lui soutirer une manche. Mieux, elle ne leur a concédé que 14 jeux.

« Je suis heureuse, c'est sûr, mais ce n'est pas fini. Je veux faire mieux que les demi-finales, a mentionné Bouchard en conférence de presse. Je veux m'améliorer à chaque match. Je pense que j'ai bien joué aujourd'hui (jeudi) et je veux continuer comme ça demain.

« J'ai été combative pendant les points, ça m'a aidée beaucoup. J'ai essayé de frapper la balle tôt. Quand j'ai fait ça, j'ai gagné le point la plupart du temps. J'ai aussi attaqué ses services. J'ai mis de la pression, elle a reculé un peu et ça m'a donné l'avantage. »

L'athlète de Westmount affichait une belle confiance en présence des journalistes.

« À chaque tournoi, je pense que je peux gagner. Je crois

toujours en mon jeu, mon tennis. Mais je vais me concentrer sur mon match de demain. Je ne peux pas penser à la finale parce que je ne suis pas encore en finale. »

En double, la Québécoise et la Belaruss Polina Pekhova devaient se mesurer au deuxième tour à l'Allemande Kristina Barrois et l'Ukrainienne Irina Buryachok. Le retard accumulé en raison de la pluie pourrait toutefois repousser la rencontre à aujourd'hui.

Dubois éliminée

Pendant ce temps, à Paris, Stéphanie Dubois a perdu son duel de 2^e ronde au tournoi de qualifications des Internationaux de France, deuxième Grand Chelem de la saison.

Dubois, classée 154^e, a été battue en deux manches de 6-3 par la Brésilienne Teliana Pereira, 16^e tête de série des qualifications et 129^e au monde.

Les Hawks n'ont jamais pris leur envol

Les Red Wings en avant 3-1 dans la série

LARRY LAGE
THE ASSOCIATED PRESS

DETROIT — Jakub Kindl a marqué en avantage numérique en deuxième période et Daniel Cleary a ajouté un but dans un filet désert alors que les Red Wings de Detroit ont signé une victoire de 2-0 aux dépens des Blackhawks de Chicago et pris une avance de 3-1 dans la série.

Jimmy Howard a réussi 27 arrêts pour les vainqueurs.

Après avoir perdu le premier match de la série, les Red Wings, classés septièmes dans l'Ouest, ont pris le contrôle de cette série demi-finale d'Association en infligeant aux Hawks, meilleure équipe du circuit Bettman en saison régulière, leur première séquence de trois revers de la campagne.

Dans la défaite, Corey Crawford a stoppé 25 des 26 tirs auxquels il a fait face.

La cinquième rencontre aura lieu demain, à Chicago.

Les Blackhawks ont maintenant désespérément besoin que leur capitaine, Jonathan Toews, mette fin à sa disette, qu'il a prolongée dans une performance désolante, au cours de laquelle il a de toute évidence perdu son calme.

Toews a écopé de trois pénalités en deuxième et aurait pu en écoper d'une quatrième, alors qu'il a asséné un coup de bâton à son vis-à-vis Henrik Zetterberg tandis qu'un officiel tentait de s'interposer entre les deux hommes.

Les Wings ont profité du



THE ASSOCIATED PRESS

Daniel Cleary, à droite, célèbre son but dans un filet désert en compagnie de Henrik Zetterberg. Ce but assurait les Red Wings de Detroit de la victoire tout en acculant les Blackhawks de Chicago au pied du mur.

deuxième avantage d'un joueur que leur a offert Toews pour ouvrir la marque. Le tir lent de Kindl du haut du cercle gauche a trouvé le coin rapproché du filet.

La troupe de Joel Quenneville a profité d'un jeu de puissance

avec 4:45 à faire en troisième, quand Kindl a été chassé pour accrochage, mais elle n'a pas été en mesure de créer l'égalité.

Âgé de 25 ans, Toews devrait être au summum de sa carrière, mais il se trouve dans

une profonde léthargie contre une équipe qui semble avoir le meilleur sur lui, autant physiquement que mentalement.

Il n'a pas marqué à ses 10 derniers matchs éliminatoires, une séquence amorcée l'an dernier.

Selon STATS, il s'agit de la plus longue séquence sans marquer par un ex-réципиентаire du trophée Conn-Smythe depuis que Claude Lemieux a été blanchi pendant 20 matchs entre 2000 et 2009.

Benoit Desrosiers se joint au Phoenix

Pascal Rhéaume cède sa place à Jocelyn Thibault derrière le banc

ALAIN GOUPIL
alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'ancien entraîneur-chef du Phénix du Collège Esther-Blondin, Benoit Desrosiers, fait maintenant partie du personnel d'entraîneurs du Phoenix de Sherbrooke. L'équipe a annoncé son embauche hier à titre d'adjoint à l'entraîneur-chef Judes Vallée. Âgé de 24 ans, Desrosiers se joint immédiatement à l'équipe et accompagnera l'état-major du Phoenix à Saguenay où aura lieu le mois prochain la séance de repêchage de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, à Chicoutimi.

La saison dernière, Desrosiers agissait comme deuxième adjoint à l'entraîneur-chef des Saguenéens de Chicoutimi, Marc-Étienne Hubert.

La direction du Phoenix a décidé de se tourner vers Desrosiers après avoir appris que le second adjoint de Vallée, Stéphane Julien, aura moins de temps à allouer à l'organisation la saison prochaine en raison

de ses autres engagements professionnels.

Avant son passage avec la formation du Saguenay, Desrosiers était instructeur-adjoint du Phénix du Collège Esther-Blondin dans la Ligue de hockey midget AAA du Québec (2009 à 2011).

À sa dernière année avec le Phénix, son équipe s'est inclinée en grande finale de la prestigieuse Coupe Telus, couronnant la meilleure équipe midget AAA au pays.

Lors de son séjour avec le Collège Esther-Blondin, Benoit Desrosiers a entre autres dirigé Daniel Audette, Dominic Talbot-Tassi et Vincent Deslauriers, trois joueurs de l'actuelle formation du Phoenix de Sherbrooke.

Thibault derrière le banc

Par ailleurs, l'arrivée de Benoit Desrosiers ne sera pas le seul changement que les amateurs de hockey remarqueront derrière le banc du Phoenix. L'équipe a en effet annoncé que Jocelyn Thibault prendra la place de Pascal Rhéaume



ARCHIVES LA TRIBUNE

Jocelyn Thibault

aux côtés de Vallée lors des matchs du Phoenix.

Pascal Rhéaume a indiqué à *La Tribune* que ce changement lui permettra de consacrer plus de temps à ses autres fonctions, dont celle de co-actionnaire du Complexe sportif Thibault GM.

«Le Complexe me demande beaucoup de temps, a expliqué Rhéaume. Et puis lorsque



ARCHIVES LA TRIBUNE

Pascal Rhéaume

Jocelyn m'a dit qu'il aimerait s'impliquer davantage avec le Phoenix, notamment derrière le banc, je lui ai dit: 'Pas de problème, mon Jocelyn, c'est à toi l'équipe après tout...' Il faut dire que ça fait un peu mon affaire, car je suis déjà entraîneur de mon garçon et j'ai aussi deux filles qui jouent au hockey. Le temps commençait à



ARCHIVES LA TRIBUNE

Benoit Desrosiers

manquer.» Rhéaume continue toutefois de s'accrocher à son rêve de diriger un jour une équipe de la LHJMO: «J'adore coacher. C'est la raison pour laquelle j'ai posé ma candidature avec les Cataractes de Shawinigan. Même si ça n'a pas marché, je sais que c'est ce que je veux faire», a-t-il souligné.



70

JOURS



SPORTS

35

AVANT LES JEUX DU CANADA

DU 2 AU 17 AOÛT 2013 • 4200 ATHLÈTES • 20 SPORTS

Patrick Roy s'en va avec l'Avalanche

OLIVIER BOSSÉ

QUÉBEC — À défaut de diriger d'hypothétiques futurs Nordiques de Québec, Patrick Roy devient entraîneur-chef des véritables anciens Nordiques. L'Avalanche du Colorado a annoncé hier l'embauche du célèbre gardien de but et grand manitou des Remparts.

Roy revient dans la LNH presque 10 ans jour pour jour après s'être retiré comme joueur. Âgé de 47 ans, le natif de Québec retrouve l'équipe avec qui il a remporté les deux dernières de ses quatre Coupes Stanley comme portier.

Depuis, huit ans de trajets d'autocar comme entraîneur-chef et directeur général du club junior majeur de la capitale québécoise. Formation dont il demeure copropriétaire.

« J'espère que les amateurs sont aussi excités que moi. C'est une journée incroyable », a commenté Roy, dans un communiqué de l'Avalanche annonçant aussi sa nomination comme vice-président aux opérations hockey.

Ce qui, en plus de l'installer comme patron au niveau de la patinoire, en fait le bras droit de son ex-coéquipier et ami Joe Sakic, nommé vice-président exécutif aux opérations hockey de l'équipe il y a deux semaines. Voilà donc aux commandes les deux seuls membres du Temple de la renommée ayant passé du temps appréciable dans l'organisation.

« Patrick était notre premier choix depuis le début et nous sommes très heureux qu'il ait accepté », affirme pour sa part Sakic. « Il a une excellente tête de hockey, est un entraîneur formidable et il n'y a personne de plus passionné que lui par ce sport. Il va apporter cette attitude de vainqueur dans notre vestiaire pour aider cette jeune

équipe à grandir. »

Président de l'équipe, Josh Kroenke parle « d'un moment significatif dans l'histoire de l'organisation. Patrick est un gagnant et il revient à Denver, où il a créé de nombreux moments mémorables autant sur la glace qu'à l'extérieur ».

Du pain sur la planche

L'Avalanche est l'une des pires équipes de la LNH, dernière dans l'Ouest cette saison et absente des séries pour une troisième année consécutive. Aussi l'une des plus jeunes. Le capitaine de l'équipe, Gabriel Landeskog, a 20 ans, et le meilleur buteur cette saison, Matt Duchene, 22. Sans compter le futur premier choix du prochain repêchage, que l'Avalanche a gagné le droit de sélectionner lors de la récente loterie.

Pour Roy, il s'agissait d'un troisième flirt officiel pour un tel emploi dans la grande ligue, après l'Avalanche, en 2009, et le Canadien de Montréal, l'an dernier. Des rumeurs ont aussi prêté un intérêt aux Capitals de Washington, en 2011.

En succédant à Joe Sacco, il devient le sixième entraîneur-chef dans l'histoire de l'Avalanche, le 14^e de la franchise en considérant l'époque Nordiques depuis leur entrée dans la LNH, en 1979.

18 saisons dans la LNH

L'illustre numéro 33 a joué 18 saisons dans la LNH, dont les sept dernières et demie au Colorado. Il a cumulé les honneurs individuels et demeure le gardien le plus victorieux en séries éliminatoires dans l'histoire de la LNH, avec 151 gains.

Sa fiche à la barre des Remparts se fixe à 348-196 (,640). Il est devenu le premier entraîneur de la LHJMQ à compiler une fiche de, 500 ou mieux



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

Patrick Roy photographié alors qu'il s'adresse à un officiel, lors d'une partie opposant les Remparts de Québec au Phoenix de Sherbrooke, en décembre dernier. Il aura maintenant l'occasion de discuter avec les arbitres de la LNH.

lors de huit campagnes d'affilée. Il a remporté la Coupe Memorial en 2006.

L'Avalanche tiendra sa

conférence de presse officielle seulement mardi, en raison du jour férié de lundi aux États-Unis, le Memorial Day. Roy ne

fera aucun autre commentaire d'ici là. Il sera à Québec le lendemain et rencontrera les médias. (Le Soleil)



THE ASSOCIATED PRESS

Chris Kreider était fou de joie après avoir fait dévier une passe de Rick Nash derrière le gardien Tuukka Rask, des Bruins, malgré l'inter-vention du défenseur Dougie Hamilton. Kreider assurait ainsi les Rangers de New York de jouer au moins une autre partie dans cette série.

Les Rangers évitent l'élimination

IRA PODELL

THE ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Chris Kreider a fait dévier une passe de Rick Nash après sept minutes et trois secondes de jeu en prolongation pour permettre aux Rangers de New York d'éviter l'élimination grâce à une victoire de 4-3 aux dépens des Bruins de Boston.

Les Rangers ont comblé des déficits de 2-0 et 3-2 dans cette quatrième rencontre, mais tirent toujours de l'arrière 3-1 dans la série.

Ils devront répéter le même scénario samedi, à Boston, s'ils espèrent être de retour au Madison Square Garden pour

une éventuelle sixième partie.

Les Rangers, qui ont été dominés 40-32 au chapitre des lancers, ont remporté une mise en jeu dans leur territoire avant que Kreider ne transporte la rondelle, qu'il a remise à Nash avant d'entrer en zone des Bruins. Ce dernier s'est arrêté juste avant le cercle droit et a envoyé une passe vive vers l'enclave, d'où Kreider a redirigé la rondelle derrière Tuukka Rask pour son premier but des séries.

Derek Stepan et Brian Boyle ont marqué les deuxième et troisième buts des Rangers en troisième. Carl Hagelin a inscrit l'autre, en deuxième. Henrik Lundqvist a effectué 37 arrêts.

Les Bruins ont pris les devants en deuxième grâce aux buts de Nathan Horton et Torey Krug. Le premier but des séries de Tyler Seguin a redonné une avance de 3-2 aux Bruins en troisième.

Stepan a ramené les deux clubs à la case départ après seulement 1:15 de jeu en troisième.

Mais les Bruins ont profité d'un jeu de puissance pour s'établir en zone des Rangers et reprendre les devants. Seguin a déjoué Lundqvist à 8:06.

Les Rangers n'ont cependant pas abandonné et Brian Boyle a accepté une passe de Stepan dans l'enclave et a déjoué Rask d'un tir frappé.



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Faites le plein d'économies!

Obtenez jusqu'à



500\$

en cartes d'essence Ultramar

sur les meubles^{††}, matelas^{††}, accessoires de décoration^{††}, électroménagers^{††} et appareils électroniques^{††}

Exemples de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:
Si votre mode quotidien moyen est de: 100\$ | 500\$ | 1000\$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de: 1,60\$ | 8,01\$ | 16,03\$

48 LA TRIBUNE Sherbrooke vendredi 24 mai 2013

Comprend : bureau double, miroir, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit

Obtenez **300\$** en cartes d'essence Ultramar à l'achat de ce mobilier de chambre

36⁰⁸\$* /mois
ou
1299\$

Mobilier de chambre

- Commode 5 tiroirs **13,03 \$*/mois** ou **469 \$**
OBTENEZ 50 \$ EN CARTES D'ESSENCE ULTRAMAR

De style classique
Livraison gratuite

Comprend : 1 table et 4 chaises

Obtenez **200\$** en cartes d'essence Ultramar à l'achat de ce mobilier de cuisine

19⁴²\$* /mois
ou
699\$

Mobilier de cuisine

De style contemporain, dessus de table en verre fumé, table de 99 x 168 cm (39 x 66 po)
Livraison gratuite

29 po DEL HDMI x2

Obtenez **50\$** en cartes d'essence Ultramar à l'achat de ce téléviseur

13³⁹\$* /24 mois
ou
321²⁵\$*

PROSCAN

Téléviseur à écran DEL de 29 po

1 entrée PC, syntoniseur ATSC/NTSC
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois
Quantité limitée

Galerie du sommeil
Brault & Martineau

Obtenez **100\$** en cartes d'essence Ultramar à l'achat de ce matelas

11⁰⁸\$* /mois
ou
399\$

Sealy AVALON

Matelas moelleux
Mousse supermoelleuse alvéolée
Mousse haute densité supermoelleuse (1,35 lb)
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du fabricant de 5 ans. Livraison gratuite

- 1 place... **9,97 \$*/mois** ou **359 \$**
OBTENEZ 70 \$ EN CARTES D'ESSENCE ULTRAMAR
- Grand lit... **11,92 \$*/mois** ou **429 \$**
OBTENEZ 110 \$ EN CARTES D'ESSENCE ULTRAMAR

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Obtenez **15²⁵\$*** /mois
ou
549\$

Obtenez **50\$** en cartes d'essence Ultramar à l'achat de ce réfrigérateur

FRIGIDAIRE

Réfrigérateur de 18,2 pi³

2 tablettes coulissantes en verre pleine largeur, 2 tiroirs à légumes dont 1 à humidité contrôlée, tiroir à charcuterie
Livraison, ramassage et service gratuits

Obtenez **50\$** en cartes d'essence Ultramar à l'achat de cette cuisinière

16⁶⁴\$* /mois
ou
599\$

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,3 pi³, minuterie ES300, surface de cuisson en émail vitrifié, tiroir de four à poignée intégrée
Livraison, ramassage et service gratuits

Payez en **36 versements sans intérêt*** jusqu'en **mai 2016** sur les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 10H À 21H • SAMEDI 9H À 17H • DIMANCHE 10H À 17H

SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240
braultetmartineau.com

Suivez-nous sur **twitter** au @BM_Promotions



Offres en vigueur du mardi 21 mai au dimanche 26 mai 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.
*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux sans intérêt »: achat minimum requis de 499 \$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 \$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du du de carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqué dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.